

LA PENSÉE ÉCONOMIQUE ET SOCIOLOGIQUE PAR LES TEXTES

**135 textes courts pour aller à l'essentiel
en enseignement de spécialité
de sciences économiques et sociales**

présentés et réunis sous la direction de

Philippe GUILLOT

par

Isabelle AGELOU

Pascal ESPÉRANCE

Philippe LETELLIER

PRÉSENTATION

L'année scolaire 1994-95 a vu naître un enseignement de spécialité dans les classes terminales des lycées. En sciences économiques et sociales, cet enseignement a la particularité de ne pas vraiment comporter de programme spécifique. Il consiste en un approfondissement du cours qui doit se faire à travers l'étude de passages significatifs de la pensée de quelques auteurs choisis par la commission des programmes. Ces auteurs sont en général très anciens et on peut, pour la plupart d'entre eux, les qualifier de classiques.

Ce recueil de textes, fruit d'un véritable travail d'équipe¹ effectué en 1995, a, bien sûr, pour objectif, comme les autres du même genre, de fournir aux collègues chargés de l'enseignement de spécialité un volant de textes qui puissent être utilisés en classe. Sa particularité vient du fait que nous avons voulu faire un outil prêt à l'emploi tout en laissant à chacun sa liberté pédagogique. Aussi, pour chaque thème du programme, nous nous sommes strictement conformés aux directives officielles : les professeurs de terminale ne trouveront ici que des les auteurs auxquels le programme de l'époque² fait explicitement référence. Pour chacun d'entre eux, nous nous sommes efforcés, autant que cela était possible, de sélectionner des textes qui, tout à la fois, soient assez facilement compréhensibles par des élèves des lycées et expriment clairement, ou, du moins, nettement, la pensée de leurs auteurs. Autrement dit, nous avons voulu aller à l'essentiel – d'où le titre de ce travail – en limitant volontairement le nombre d'extraits, lesquels ont été choisis avec le plus grand soin. Malgré tout, ces textes pourront parfois paraître bien difficiles à des élèves de terminale, voire à leurs professeurs. Mais, comme l'a écrit Marx, dans une lettre à l'éditeur français du *Capital* : « Il n'y a pas de route royale pour la science, et ceux-là seulement ont des chances d'arriver à ses sommets lumineux qui ne craignent pas de se fatiguer à gravir ses sentiers escarpés »³. Autrement dit, on ne saurait accéder à une connaissance vraiment scientifique sans effort, variante « savante » du dicton populaire : « On n'a rien sans peine »... Néanmoins, pour faciliter la tâche des collègues, nous leur avons adjoint quelques commentaires, en facilitant la compréhension. En particulier, nous avons rédigé, pour chaque question abordée, une présentation de notre choix de textes indiquant la problématique que nous avons suivie et les principaux arguments des auteurs cités parfois enrichis de remarques supplémentaires. Toujours dans la même optique, nous avons donné un titre à chaque extrait reproduit. En revanche, on ne trouvera ici ni questions, ni exercices : chaque professeur fera ce qu'il voudra de l'outil que nous lui aurons fourni.

Toujours dans le but de fournir un instrument pratique, nous nous sommes placés dans la perspective de l'évaluation de cet enseignement au baccalauréat. Les sujets du bac sont, en effet, accompagnés de documents qui doivent répondre à des normes très

¹. Réalisé dans le cadre d'une formation pédagogique par trois stagiaires et leur formateur, il comporte, malgré tout le soin qui lui a été apporté et les corrections effectuées au cours des années qui ont suivi sa réalisation, d'inévitables imperfections liées notamment au manque de temps dont les auteurs ont pu disposer et à leur inexpérience. Qu'on veuille bien les leur pardonner !

². Avant le toilettage de 1998.

³. Cité dans *25 livres clés de l'économie*, page 173.

strictes, notamment quant à leur longueur : à partir de 1998, les textes qualifiés de « courts » ne doivent pas dépasser un maximum de 1300 signes, et les textes « longs » ne doivent pas dépasser le double, ce qui, finalement, est peu et nécessite un découpage précis⁴ d'œuvres souvent très longues. Tous les textes de cette brochure respectent les normes du baccalauréat nouvelle formule⁵. Ils sont donc immédiatement utilisables dans un dossier de documents accompagnant les sujets.

La brochure comprend quatre parties. Les trois premières correspondent aux grandes parties du cours de terminale. Chacune d'elles est divisée en chapitres qui, eux, correspondent aux thèmes du programme prévoyant un approfondissement en enseignement de spécialité. La quatrième partie est consacrée aux biographies. En effet, on peut penser que la pensée des auteurs est, d'une certaine manière, le fruit de leur histoire personnelle, comme elle est aussi, dans une certaine mesure, le fruit de la situation sociale à un moment donné de l'Histoire. Pour chaque auteur, nous avons, là aussi, cherché à aller à l'essentiel en limitant sa biographie à moins d'une page. Nous publions ces biographies en respectant, en général, l'ordre de naissance des différents auteurs. Cette perspective historique permet d'éviter, d'une part, d'afficher de quelconques préférences, d'autre part, d'utiliser l'ordre alphabétique qui n'a de valeur qu'administrative. Ces biographies sont séparées en deux rubriques consacrées, d'une part, aux économistes, d'autre part, aux sociologues. Nous n'ignorons pas que certains économistes, comme Joseph Schumpeter, par exemple, se sont intéressés de près à la sociologie. Nous n'ignorons pas non plus que, inversement, certains sociologues, Max Weber, notamment, ont consacré une bonne part de leurs travaux à l'économie. Nous n'ignorons pas, enfin, que Karl Marx a touché à la fois à l'économie, à la sociologie et à la philosophie. Comme les autres, nous l'avons classé par référence à son ouvrage... « capital ». Au fond, cette difficulté à mettre des étiquettes à ces auteurs montre que, d'une certaine façon, ils nous ont tracé la voie en s'impliquant à la fois dans les sciences économiques et dans d'autres sciences sociales. À ce propos, John Stuart Mill n'a-t-il pas écrit : « Serait piètre économiste celui qui n'est qu'économiste »⁶ ?

Philippe GUILLOT

⁴. D'aucuns pourraient même parler de « saucissonnage »...

⁵. Et pour cause : cette brochure a été réalisée selon les normes correspondant aux sessions précédentes. Les exigences étaient alors plus strictes puisque les textes courts devaient ne pas excéder 1000 à 1100 signes, et les longs le double.

⁶. Cf. Gérard Lelarge, *Dictionnaire thématique des citations économiques et sociales*, page 117.

**LES FACTEURS DE LA CROISSANCE
ET DU DÉVELOPPEMENT**

POPULATION ET TRAVAIL

I. LES THÈSES DE MALTHUS

Quels sont les liens qui existent entre croissance démographique et développement économique et social ? Telle est la question que l'on va aborder ici au travers des textes de Thomas Robert Malthus et de Karl Marx.

La démarche adoptée par Malthus s'apparente plutôt à ce que l'on pourrait qualifier d'inductivisme.

Selon Malthus, la population augmente avec un rythme beaucoup plus important que les subsistances que l'on peut lui proposer, ce qui implique l'existence d'une « loi supérieure » pour limiter cette extension (texte 1). Pour lui, la population va connaître une progression géométrique alors que, dans le même temps, les subsistances ne connaissent qu'un accroissement de type arithmétique. Les obstacles à la croissance économique sont définis ainsi : l'amélioration des terres mises en culture ne peut être croissante, « bien au contraire » (texte 2). Cette démonstration de Malthus, nous montre les limites de son raisonnement.

En ce qui concerne les obstacles à la croissance démographique, il souligne le fait qu'ils peuvent également exister, ce qui pourraient donc ralentir le processus d'augmentation de la population (textes 3 et 4). Ceux-ci constitueraient, en quelque sorte, un contrepoids à la croissance démographique. Toutefois, Malthus précise (texte 5) que seuls les hommes qui ont une chance d'obtenir des moyens de subsistances de leur parents ont la possibilité d'exister. Autrement dit, la population pauvre devrait s'abstenir d'avoir des enfants afin que ceux-ci ne constituent pas une charge pour la société.

1

La loi de population

Celui qui chercherait à prévoir les progrès futurs de la société verrait deux questions se poser immédiatement à son esprit :

1. – Quelles sont les causes qui ont gêné jusqu'à présent le progrès de l'humanité vers le bonheur ?

2. – Est-il possible d'écarter ces causes, en totalité ou en partie, dans l'avenir ?

L'étude de ces causes étant beaucoup trop complexe pour qu'un seul homme puisse s'y livrer avec succès, cet Essai a pour objet

d'étudier uniquement les effets d'une seule d'entre elles. [...]

Nous pouvons être certains que lorsque la population n'est arrêtée par aucun obstacle, elle double tous les vingt-cinq ans, et croît ainsi de période en période selon une progression géométrique. [...]

Nous sommes en état d'affirmer, en partant de l'état actuel de la terre habitable, que les moyens de subsistance, dans les circonstances les plus favorables à la production, ne peuvent jamais augmenter à un rythme plus rapide que celui qui résulte d'une progression arithmétique. [...]

Le rythme d'accroissement de la population, de période en période, l'emporte donc tellement sur celui de l'augmentation des subsistances, que pour maintenir le niveau et pour que la population existante trouve toujours des aliments en quantité suffisante, il faut qu'à chaque instant une loi supérieure fasse obstacle à son extension.

Essai sur le principe de population,
Seghers, 1963, pages 77-82.

2

Les obstacles à la croissance économique

Nous pouvons être certains que, lorsque la population n'est arrêtée par aucun obstacle, elle double tout les vingt-cinq ans, et croît ainsi de période en période selon une progression géométrique.

Il est moins facile de mesurer l'accroissement des produits de la terre. Cependant, nous sommes sûrs que leur accroissement se fait à un rythme tout à fait différent de celui qui gouverne l'accroissement de la population. [...]

Lorsque tous les arpents ont été ajoutés les uns aux autres jusqu'à ce que toute la terre fertile soit utilisée, l'accroissement de nourriture ne dépendra plus que de l'amélioration des terres déjà mises en valeur. Or cette amélioration ne peut faire des progrès toujours croissants, bien au contraire. À l'opposé, partout où elle trouve de quoi subsister, la population ne connaît pas de limites, et ses accroissements sont eux-mêmes les causes de nouveaux accroissements ! [...]

Nous sommes donc en état d'affirmer, en partant de l'état actuel de la terre habitable, que les moyens de subsistance, dans les circonstances les plus favorables à la production, ne peuvent jamais augmenter à un rythme plus rapide que celui d'une progression arithmétique.

Essai sur le principe de population,
Seghers, 1963, pages 77-82.

3

« Proportionner les subsistances au nombre des consommateurs »

Pour proportionner les subsistances au nombre des consommateurs, on pourrait, tout d'abord, envisager d'accroître les subsistances. Mais cet accroissement aura pour seul effet de multiplier les consommateurs, de sorte que nous aurons fait un pas sans pour autant nous approcher du but. [...]

Nous apercevant ainsi que les lois de la nature s'opposent à ce que l'on réussisse jamais à élever les subsistances au niveau de la population, notre seconde solution consiste à essayer de ramener la population au niveau des subsistances. [...]

Ainsi nous atteindrons à la fois les deux buts qu'on doit rechercher : une population importante, et un état social dans lequel la pauvreté sordide et la dépendance seront à peu près inconnues. Ces deux buts sont loin d'être contradictoires. [...]

Si nous voulons réellement améliorer de façon durable le sort des pauvres, ce que nous avons de mieux à faire est de diminuer le nombre des travailleurs.

Essai sur le principe de population,
Seghers, 1963, pages 284-326.

4

Les obstacles à la croissance démographique

Les *obstacles destructifs* qui s'opposent à l'accroissement de la population sont très variés. Ils englobent tous les phénomènes qui tendent à abréger, par le vice ou le malheur, la durée naturelle de la vie humaine. On peut ainsi ranger sous ce chef les métiers malsains ; les travaux rudes, pénibles ou exposant à l'inclémence des saisons ; l'extrême pauvreté ; la mauvaise nourriture des enfants ; l'insalubrité des grandes villes ; les excès de tous genres ; enfin, les maladies et épidémies, la guerre, la peste et la famine.

Si on examine maintenant tous les obstacles à l'accroissement de la population que j'ai classés sous deux chefs généraux (c'est-à-dire les obstacles préventifs et destructifs), on voit

qu'ils peuvent être réduits à trois éléments : la contrainte morale, le vice, et les souffrances.

Parmi les obstacles préventifs, le fait de *s'abstenir du mariage* et la chasteté forment ce que j'appelle la contrainte morale. Le libertinage, les passions contraires à la nature, la profanation du lit nuptial et tous les artifices employés pour cacher les suites des liaisons criminelles ou irrégulières, sont des obstacles préventifs qui appartiennent manifestement à la classe des vices.

Parmi les obstacles destructifs, je désigne par le mot de malheur ceux qui se présentent comme une suite inévitable des lois de la nature. Au contraire, ceux que nous faisons naître nous-mêmes (comme les guerres, les excès et plusieurs autres sortes de maux évitables) sont d'une nature mixte : c'est le vice qui les suscite, et ils amènent à leur suite le malheur.

La somme de tous les obstacles préventifs et destructifs forme ce que j'appelle *l'obstacle immédiat à l'accroissement de la population*. Dans un pays où celle-ci ne peut pas croître indéfiniment, les obstacles préventifs et destructifs doivent être en raison inverse l'un de l'autre. C'est-à-dire que, dans les pays malsains ou sujets à une grande mortalité (quelle qu'en soit la cause) l'obstacle préventif aura peu d'influence ; dans ceux qui jouissent au contraire d'une grande salubrité, et où l'obstacle préventif agit avec force, l'obstacle destructif agira faiblement et la mortalité sera très faible.

Essai sur le principe de population
(livre I, chapitre 2).

Le « banquet de la nature »

Un homme qui est né dans un monde déjà possédé, s'il ne lui est pas possible d'obtenir de ses parents les subsistances qu'il peut justement leur demander et si la société n'a nul besoin de son travail, n'a aucun droit de réclamer la moindre part de nourriture, et, en réalité, il est de trop. Au grand banquet de la nature, il n'y a point de couvert vacant pour lui ; elle lui ordonne de s'en aller, et elle ne tardera pas elle-même à mettre son ordre à exécution, s'il ne peut recourir à la compassion de quelques convives du banquet. Si ceux-ci se serrent pour lui faire place, d'autres intrus se présentent aussitôt réclamant les mêmes faveurs. La nouvelle qu'il y a des aliments pour tous ceux qui arrivent remplit la salle de nombreux postulants. L'ordre et l'harmonie du festin sont troublés, l'abondance qui régnait précédemment se change en disette, et la joie des convives est anéantie par le spectacle de la misère et de la pénurie qui sévissent dans toutes les parties de la salle et par les clameurs importunes de ceux qui sont, à juste titre, furieux de ne pas trouver les aliments qu'on leur avait fait espérer.

Essai sur le principe de population,
première édition (passage supprimé dans les
éditions ultérieures et cité par Alfred Sauvy
dans *Malthus et les deux Marx*,
Gonthier, 1963, pages 40-41).

II. LES THÈSES DE MARX

Pour Karl Marx, la méthode utilisée pour asseoir son raisonnement peut être plutôt qualifiée de dialectique.

Il nous expose clairement son désaccord avec la vision de Malthus en expliquant, justement, que son analyse ne repose sur aucune démonstration. Malthus s'est contenté, selon Marx, de « compilations tirées pêle-mêle d'historiens et de descriptions de voyages » ; il n'a pas tenu compte des « différentes phases historiques de développement » et donc des différents rapports historiques (texte 6). Marx critique également la limitation des enfants d'ouvriers, prônée par Malthus. Ce dernier pense que c'est une solution pour réduire l'offre de travail des ouvriers, et, par conséquent, permettre la hausse des salaires nécessaire à la croissance économique et sociale. À l'inverse, pour Marx, si l'on veut accroître les salaires il faut accroître la demande de travail, donc augmenter le capital productif (texte 7). Néanmoins, pour Marx,

l'augmentation du capital productif implique, pour les ouvriers, des moyens d'occupation et de subsistance proportionnellement moindres.

Selon lui, l'accumulation et l'accroissement de la richesse à partir du capital produisent une surpopulation ouvrière qui permet la constitution d'une « armée de réserve industrielle » au service de la bourgeoisie (texte 9). L'abondance de la classe ouvrière est voulue par la bourgeoisie, qui peut ainsi disposer d'une « marchandise-travail aussi bon marché que possible (textes 10 et 11).

6

La critique de la théorie malthusienne

La théorie de Malthus – qui, au demeurant, n'est pas sa découverte, mais dont il s'est attribué la glorieuse paternité par le zèle prêcheur avec lequel il l'a proclamée, plus exactement par l'accent qu'il a su lui donner – est importante d'un double point de vue : premièrement, parce qu'il a brutalement exprimé une vision brutale du capital ; deuxièmement, parce qu'il a affirmé le fait de la surpopulation dans toutes les formes de la société. Il ne l'a pas démontrée, car rien n'est moins critique que ses compilations tirées pêle-mêle d'historiens et de descriptions de voyages. Ses idées sont absolument erronées et naïves ; voici pourquoi :

[...] Il considère que la surpopulation reste la même dans les différentes phases historiques du développement économique ; car il ne peut saisir sa différence spécifique, et ramène stupidement des conditions très complexes et changeantes à une seule relation, à deux égalités ; d'une part, la reproduction naturelle des hommes ; d'autre part, la reproduction naturelle des végétaux (ou moyens de subsistance) s'affrontent comme deux séries naturelles dont l'une progresse géométriquement et l'autre arithmétiquement. Il réduit ainsi les divers rapports historiques à un rapport numérique abstrait, abstraction pure qui ne repose ni sur des lois naturelles, ni sur des lois historiques. Il découvre une différence naturelle dans la reproduction des hommes, par exemple, et celles des céréales. Ce disant, l'imbécile suppose que la « multiplication de l'homme » est un processus naturel qui a besoin d'être freiné et contrôlé « de l'extérieur » pour ne pas progresser en proportion « géométrique ».

*Œuvres, économie (tome 2 :
Principes d'une critique de l'économie politique),
Gallimard, collection « La Pléiade », 1968,
page 255.*

7

La critique de la théorie malthusienne (bis)

Cette théorie toute entière, dans la mesure où nous devons l'examiner ici, aboutit à ceci : le niveau du salaire dépend des rapports entre les bras qui s'offrent et les bras qui sont demandés.

Le salaire peut s'accroître de deux manières :

Ou bien, lorsque le capital, qui met en mouvement le travail, s'accroît si rapidement que la demande d'ouvriers augmente plus que rapidement – dans une progression plus rapide – que leur offre.

Ou, deuxièmement, lorsque la population s'accroît à une lenteur telle que la concurrence parmi les ouvriers reste faible, bien que le capital productif ne s'accroisse pas rapidement.

Sur un côté du rapport, sur la croissance du capital productif, vous, les ouvriers, vous ne pouvez exercer aucune influence.

Par contre, vous le pouvez bien sur l'autre côté. Vous pouvez diminuer l'offre parmi les ouvriers, c'est-à-dire la concurrence entre les ouvriers, en faisant le moins possible d'enfants.

Pour dévoiler toute la vilénie et l'hypocrisie de cette doctrine, ce qui suit suffira : [...] le salaire s'accroît lorsque s'accroît la demande de travail. Cette demande s'accroît lorsque s'accroît le capital, qui met en mouvement le travail, c'est-à-dire lorsque le capital productif augmente.

*Travail salarié et capital,
Éditions sociales, 1969, page 54.*

**Accumulation
et surpopulation relative
(dans *Travail salarié et capital*)**

La division plus grande du travail a pour conséquence qu'un ouvrier produit autant que produisaient trois, quatre, cinq précédemment. La machine conduit, aux mêmes rapports, à une échelle infiniment plus grande. [...]

Autrement dit : plus le capital s'accroît, et plus les moyens d'occupation et de subsistance diminuent proportionnellement pour les ouvriers, plus rapidement encore s'accroît, en d'autres termes, la population laborieuse par rapport à ses moyens d'occupation. Et, en vérité, ce rapport s'accroît dans la mesure même où le capital productif grandit en général. [...]

Cette loi qui ressort uniquement des rapports entre l'ouvrier et le capital, et qui, par conséquent, transforme la situation même la plus favorable pour lui, l'accroissement rapide du capital productif, en une situation défavorable, les bourgeois en ont fait d'une loi sociale une loi de la nature en disant que la population s'accroît suivant une loi naturelle plus rapidement que les moyens d'occupation et de subsistance.

Ils n'ont pas compris que c'est dans l'accroissement du capital productif qu'est impliqué l'accroissement de cette contradiction.

Travail salarié et capital,
Éditions sociales, 1969, pages 57-58.

**Accumulation
et surpopulation relative
(dans *Le Capital*)**

Nous venons de démontrer que l'accumulation qui fait grossir le capital social réduit simultanément la grandeur proportionnelle de sa partie variable et diminue ainsi la demande de travail relative. [...]

La demande de travail effective étant réglée non seulement par la grandeur du capital variable déjà mis en œuvre, mais encore par la moyenne de son accroissement continu, l'offre de travail reste normale tant qu'elle suit ce mouvement. Mais, quand le capital variable descend à une moyenne d'accroissement inférieure, la même offre de

travail qui était jusque-là normale devient désormais anormale, surabondante, de sorte qu'une fraction plus ou moins considérable de la classe salariée, ayant cessé d'être nécessaire pour la mise en valeur du capital et perdu sa raison d'être, est maintenant devenue superflue, surnuméraire. Comme ce jeu continue à se répéter avec la marche ascendante de l'accumulation, celle-ci traîne à sa suite une surpopulation croissante.

La loi de la décroissance proportionnelle du capital variable et de la diminution correspondante dans la demande de travail relative a donc pour corollaires l'accroissement absolu du capital variable et l'augmentation absolue de la demande de travail suivant une proportion décroissante, et enfin, pour complément, la production d'une surpopulation relative. Nous l'appelons « relative », parce qu'elle provient non d'un accroissement positif de la population ouvrière qui dépasserait les limites de la richesse en voie d'accumulation, mais, au contraire, d'un accroissement accéléré du capital social qui lui permet de se passer d'une partie plus ou moins considérable de ses manouvriers. [...]

Si l'accumulation, le progrès de la richesse sur la base capitaliste, produit donc nécessairement une surpopulation ouvrière, celle-ci devient à son tour le levier le plus puissant de l'accumulation. Elle forme une armée de réserve industrielle qui appartient au capital d'une manière aussi absolue que s'il l'avait élevée et disciplinée à ses propres frais. Elle fournit à ses besoins de valorisation flottants, et, indépendamment de l'accroissement naturel de la population, la matière humaine toujours exploitable et toujours disponible.

Le Capital,
(livre I, tome 3, chapitre 25)
Éditions sociales, 1968, pages 70 et 73-76.

Prolétariat et surpopulation

Abstraction faite de cette absurdité que la classe ouvrière est dans l'impossibilité de prendre la résolution de ne pas faire d'enfants, sa situation fait au contraire du désir sexuel son plaisir principal et le développe exclusivement.

Après avoir réduit l'existence de l'ouvrier à un minimum, la bourgeoisie veut encore réduire également son chiffre de reproduction à un minimum.

Mais ce qu'il y a et peut y avoir de peu sérieux dans ces phrases et ces conseils de la bourgeoisie ressort de ce qui suit:

Premièrement : en substituant aux adultes des enfant, l'industrie moderne a institué une véritable prime à la mise au monde des enfants.

Deuxièmement : la grande industrie a constamment besoin d'une armée de réserve d'ouvriers non occupés pour les moments de surproduction. Le but principal de la bourgeoisie envers l'ouvrier n'est-il pas, en général, d'avoir la marchandise-travail aussi bon marché que possible, ce qui ne se peut que si l'offre de cette marchandise est la plus grande possible par rapport à la demande de celle-ci, c'est-à-dire s'il existe le plus de surpopulation possible ? La surpopulation est donc dans l'intérêt de la bourgeoisie, et celle-ci donne aux ouvriers un bon conseil, dont elle sait qu'il est impossible à suivre.

Travail salarié et capital,
Éditions sociales, 1969, page 54.

Prolétariat et surpopulation (bis)

Il est absurde d'imaginer que la classe ouvrière dans son ensemble puisse décider de ne pas faire d'enfants ; bien au contraire, la condition des ouvriers étant telle que la satisfaction de l'instinct sexuel en est le plaisir principal, il se développe au détriment de tous les autres. Après avoir ravalé l'existence des ouvriers au niveau le plus bas, la bourgeoisie cherche à réduire au minimum leurs forces de procréation. D'ailleurs, rien de moins sérieux que cette phraséologie et ces remèdes bourgeois. La preuve en est que :

1° L'industrie moderne, en substituant des enfants aux adultes, accorde une véritable prime à la procréation ;

2° La grande industrie exige sans cesse une armée de réserve d'ouvriers sans emploi pour les périodes de surproduction. Le but principal de la bourgeoisie est généralement d'obtenir de l'ouvrier sa marchandise-travail aussi bon marché que possible ; il faut donc que l'offre de cette marchandise soit la plus nombreuse possible comparativement à la demande, c'est-à-dire qu'il y ait un maximum de surpopulation.

La surpopulation est donc dans l'intérêt de la bourgeoisie, qui sait bien que ses bons conseils ne peuvent être suivis par l'ouvrier.

Travail salarié et capital,
Éditions sociales, 1969, page 59.

TRAVAIL ET EMPLOI

I. LA DIVISION DU TRAVAIL CHEZ ADAM SMITH

En quoi l'observation d'une manufacture d'épingles, aussi insignifiante soit-elle, est-elle d'un intérêt empirique majeur ? Elle l'est, nous répond Adam Smith, parce qu'elle nous permet de témoigner, *de visu*, de la prodigieuse efficacité de ce moteur des économies capitalistes qu'est la division du travail (texte 12). Cette division du travail, en effet, à travers l'accroissement de l'expérience individuelle, de l'économie en facteur travail, et, indirectement, du progrès technique (texte 13), est à la base de la richesse des nations. Ainsi, à travers l'échange, elle permet la spécialisation et offre donc à chacun la possibilité de « cultiver et porter à la perfection tout talent ou génie qu'il peut posséder » (texte 14). La division du travail conduit à l'opulence, actif prépondérant dans le « bilan des plaisirs » (texte 14).

Mais le principe, il est vrai, n'est pas sans faille. En effet, la taille du marché est une contrainte naturelle qu'on ne peut négliger (texte 15). Les transports, dès lors, ont un rôle important à jouer : au lecteur d'actualiser cette argumentation. De plus, et sans doute est-ce là le danger premier qui réside dans le principe de la division du travail, celui-ci tend à déshumaniser le travail, à atrophier la personnalité de l'ouvrier confronté à une routine dont il ne peut tirer aucun enrichissement culturel (texte 16). Le lecteur notera que les thèses de Georges Friedmann sur les méfaits du « machinisme industriel », et celles, plus contemporaines d'Alain Touraine, ont été formulées autour d'une problématique similaire. Dans cette perspective particulière, Adam Smith apparaît comme un précurseur. Pour autant, il ne parle ni d'aliénation, ni d'un autre concept équivalent.

A contrario, bien que Smith soit conscient que cette parcellisation des tâches est néfaste à l'homme, il pense qu'il ne s'agit pas là d'une sérieuse atteinte aux fondements éthiques du capitalisme. C'est même là le prix à payer pour la grandeur des nations. Poussant sa logique jusqu'au bout, Adam Smith, à la fin de son ouvrage majeur, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, risque un essai sur le groupe social que formeraient, selon lui, les philosophes, essai où il tente de montrer que ce groupe, fondamentalement, n'est qu'une expression, un produit particulier, de la division du travail, comme n'importe quel autre groupe social. En fait, il n'y a là rien de réellement surprenant. Au fond, la boucle est bouclée. En effet, l'auteur n'a-t-il pas donné à ses mécanismes théoriques une assise philosophique ? Pour construire une ruche, il faut des abeilles ouvrières, disait de Mandeville. Il faut aussi des architectes, lui répondra Adam Smith.

La division du travail dans l'entreprise

Prenons un exemple dans une manufacture de la plus petite importance, mais où la *division du travail* s'est fait souvent remarquer: une manufacture d'épingles.

[...] Un ouvrier *tire le fil de la bobille*, un autre le *dresse*, un troisième *coupe la dressée*, un quatrième *empointe*, un cinquième est employé à *émouder* le bout qui doit recevoir la *tête*. Cette *tête* est elle-même l'objet de deux ou trois opérations séparées : la *frapper* est une besogne particulière ; *blanchir* les épingles en est une autre ; c'est même un métier distinct et séparé que de *piquer les papiers* et d'y *bouler* les épingles ; enfin, l'important travail de faire une épingle est divisé en dix-huit opérations distinctes ou environ, lesquelles, dans certaines fabriques, sont remplies par autant de mains différentes quoique dans d'autres le même ouvrier en remplisse deux ou trois. J'ai vu une petite manufacture de ce genre qui n'employait que dix ouvriers, et où, par conséquent, quelques-uns d'eux étaient chargés de deux ou trois opérations. Mais, quoique la fabrique fût fort pauvre et, par cette raison, mal outillée, cependant, quand ils se mettaient en train, ils venaient à bout de faire entre eux environ douze livres d'épingles par jour : or, chaque livre contient au-delà de quatre mille épingles de taille moyenne. Ainsi, ces dix ouvriers pouvaient faire entre eux plus de quarante-huit milliers d'épingles dans une journée : donc chaque ouvrier, faisant une dixième partie de ce produit, peut être considéré comme faisant dans sa journée quatre mille huit cents épingles. Mais, s'ils avaient tous travaillé à part et indépendamment les uns des autres, et s'ils n'avaient pas été façonnés à cette besogne particulière, chacun d'eux assurément n'eût pas fait vingt épingles [...].

*Recherches sur la nature et les causes
de la richesse des nations*
Gallimard, 1991, page 42.

Les causes de la division du travail

Cette grande augmentation dans la quantité d'ouvrage qu'un même nombre de bras est en état de fournir, en conséquence de la *division du travail*, est due à trois circonstances différentes [...]:

Premièrement, l'accroissement de l'habileté de l'ouvrier augmente la quantité d'ouvrage qu'il peut accomplir, et la *division du travail*, en réduisant la tâche de chaque homme à une opération très simple et en faisant de cette opération la seule occupation de sa vie, lui fait acquérir une très grande dextérité. [...]

En second lieu, l'avantage qu'on gagne à épargner le temps qui se perd communément en passant d'une sorte d'ouvrage à une autre, est beaucoup plus grand que nous ne pourrions le penser au premier coup d'œil. [...]

En troisième et dernier lieu, tout le monde sent combien l'emploi de machines propres à un ouvrage abrège et facilite le travail. Il est inutile d'en chercher des exemples. Je ferai remarquer seulement qu'il semble que c'est à la *division du travail* qu'est originairement due l'invention de toutes ces machines propres à abrégé et à faciliter le travail.

*Recherches sur la nature et les causes
de la richesse des nations*,
Gallimard, 1991, pages 38-39.

Les bienfaits de la division du travail

Cette division du travail, de laquelle découlent tant d'avantages, ne doit pas être regardée dans son origine comme l'effet d'une sagesse humaine qui ait prévu et qui ait eu pour but cette opulence générale qui en est le résultat; elle est la conséquence nécessaire, quoique très lente et graduelle, d'un certain penchant naturel à tous les hommes qui ne se proposent pas des vues d'utilité aussi étendues : c'est le penchant qui les porte à trafiquer, à faire des trocs et des échanges d'une chose pour une autre.

Il n'est pas de notre sujet d'examiner si ce penchant est un des premiers principes de la nature humaine dont on ne peut pas rendre compte, ou bien, comme cela paraît plus

probable, s'il est une conséquence nécessaire de l'usage de la raison et de la parole. Il est commun à tous les hommes, et ne se rencontre dans aucune autre espèce d'animaux [...].

Comme c'est ainsi par traité, par troc et par achat que nous obtenons des autres la plupart de ces bons offices qui nous sont mutuellement nécessaires, c'est cette même disposition à trafiquer qui a, dans l'origine, donné naissance à la *division du travail*. Par exemple, dans une tribu de chasseurs ou de bergers, un individu fait des arcs et des flèches avec plus de célérité et d'adresse qu'un autre. Il troquera fréquemment ces objets avec ses compagnons contre du bétail ou du gibier; et il ne tarde pas à s'apercevoir que, par ce moyen, il pourra se procurer plus de bétail et de gibier que s'il allait lui-même à la chasse. Par calcul d'intérêt, donc, il fait sa principale occupation de fabriquer des arcs et des flèches, et le voilà devenu une espèce d'armurier. Un autre excelle à bâtir et à couvrir les petites huttes ou cabanes mobiles ; ses voisins prennent l'habitude de l'employer à cette besogne, et de lui donner en récompense du bétail ou du gibier, de sorte qu'à la fin il trouve qu'il est de son intérêt de se consacrer exclusivement à cette besogne et de se faire en quelque sorte charpentier et constructeur. Un troisième devient de la même manière forgeron ou chaudronnier ; un quatrième est le tanneur ou corroyeur des peaux ou cuirs qui forment le principal vêtement des sauvages. Ainsi, la certitude de pouvoir troquer tout le produit de son travail qui excède sa propre consommation, contre un pareil surplus du produit du travail des autres qui peut lui être nécessaire, encourage chaque homme à s'adonner à une occupation particulière, et à cultiver et perfectionner tout ce qu'il peut avoir de talent et d'intelligence pour cette espèce de travail.

*Recherches sur la nature et les causes
de la richesse des nations,*
Gallimard, 1991, pages 46-47 et 49-50.

15

Les limites économiques de la division du travail

Puisque c'est la faculté d'échanger qui donne lieu à la *division du travail*, l'accroissement de cette division doit, par conséquent, toujours être limité par l'étendue de la faculté d'échanger, ou, en d'autres termes, par l'étendue du *marché*. Si le marché est trop petit, personne ne sera encouragé à s'adonner entièrement à une seule occupation, faute de pouvoir trouver à échanger tout le surplus du produit de son travail qui excédera sa propre consommation, contre un pareil surplus du produit du travail d'autrui qu'il voudrait se procurer.

*Recherches sur la nature et les causes
de la richesse des nations,*
Gallimard, 1991, page 51.

16

Les limites sociales de la division du travail

Dans les progrès que fait la division du travail, l'occupation de la très majeure partie de ceux qui vivent du travail, c'est-à-dire de la masse du peuple, se borne à un très petit nombre d'opérations simples, très souvent à une ou à deux. Un homme dont toute la vie se passe à remplir un petit nombre d'opérations simples, dont les effets sont toujours les mêmes ou très approchant les mêmes, n'a pas lieu de développer son intelligence ni d'exercer son imagination à chercher des expédients pour écarter des difficultés qui ne se rencontrent jamais ; il perd donc naturellement l'habitude de déployer ou exercer ces facultés, et devient en général aussi stupide et aussi ignorant qu'il soit possible d'être à une créature humaine de le devenir. [...]

Or, cet état est celui dans lequel l'ouvrier pauvre, c'est-à-dire la masse du peuple, doit tomber nécessairement dans toute société civilisée et avancée en industrie, à moins que le gouvernement ne prenne des précautions pour prévenir ce mal.

Recherches sur la nature et les causes

II. LA DIVISION DU TRAVAIL CHEZ KARL MARX

Selon Marx, la concurrence entre les entreprises implique la recherche, par celles-ci, du prix le plus bas qu'il soit. Celui-ci ne peut être obtenu que grâce à une augmentation de la productivité du travail dont, écrit Marx (texte 17), l'accroissement de la division du travail est le facteur principal. Cet accroissement est lui-même lié à une mécanisation accrue du processus de production, autrement dit, à l'accumulation du capital. Or, cette modernisation de l'appareil productif, en raison de la concurrence acharnée que se font les entreprises, ne saurait s'arrêter (texte 18) : l'accumulation appelle l'accumulation, la division du travail appelle une division du travail accrue. Comme, de leur côté, les ouvriers produisent toujours plus en faisant un travail de moins en moins intéressant, de plus en plus aliénant et de moins en moins bien payé, la concurrence entre eux aussi devient de plus en plus vive (texte 19) puisqu'on a de moins en moins besoin d'eux pour produire...

C'est cette argumentation sans nuances que Marx lui-même résume dans le texte 20, extrait, comme les précédents, de *Travail salarié et capital*, ouvrage paru en 1849, qui regroupe les textes de conférences prononcées à Bruxelles en décembre 1847.

17

La division du travail, principale cause de l'accroissement de la productivité

Un capitaliste ne peut évincer l'autre et s'emparer de son capital qu'en vendant meilleur marché. Pour pouvoir vendre meilleur marché sans se ruiner, il faut produire meilleur marché, c'est-à-dire accroître autant que possible la productivité du travail. Mais la productivité du travail augmente surtout par une *division plus grande* du travail, par l'introduction plus générale et le perfectionnement constant des machines. Plus est grande l'armée des ouvriers entre lesquels le travail est divisé, plus le machinisme est introduit à une échelle gigantesque, et plus les frais de production diminuent en proportion, plus le travail devient fructueux. De là, une émulation générale entre les capitalistes, pour augmenter la division du travail et les machines et les exploiter tous deux à la plus grande échelle possible.

La division du travail entraîne nécessairement une division du travail plus grande, l'emploi des machines un plus grand

emploi des machines, le travail à une grande échelle le travail à une échelle plus grande.

*Travail salarié et capital,
Éditions sociales, 1969, page 37.*

18

Les conséquences de la division du travail pour le capitaliste

Aussi formidables que soient les moyens de production avec lesquels un capitaliste entre en campagne, la concurrence généralisera ces moyens de production, et dès l'instant qu'ils sont généralisés, le seul avantage du rendement plus grand de son capital est qu'il lui faut alors, *pour le même prix*, livrer dix, vingt, cent fois plus qu'auparavant. Mais comme il lui faut écouler peut-être mille fois plus pour compenser par la masse plus grande du produit écoulé le prix de vente plus bas, comme une vente par masses plus considérables est maintenant nécessaire non seulement pour gagner davantage, mais pour récupérer les frais de production – l'instrument de production lui-même, ainsi que nous l'avons vu, coûtant de plus en plus cher –

et comme cette vente en masse est une question vitale non seulement pour lui, mais pour ses rivaux, l'ancienne lutte se fait *d'autant plus violente que les moyens de production déjà inventés sont plus féconds. La division du travail et l'emploi des machines continueront donc à se développer à une échelle infiniment plus grande.*

Quelle que soit donc la puissance des moyens de production employés, la concurrence cherche à ravir au capital les fruits d'or de cette puissance en ramenant le prix de la marchandise à ses frais de production, élevant ainsi la production à bon marché, la livraison de masses de plus en plus grandes de produits pour la même somme à la hauteur d'une loi impérieuse, à mesure qu'elle produit meilleur marché, c'est-à-dire qu'elle produit davantage avec la même quantité de travail. Ainsi donc, par ses propres efforts, le capitaliste n'aurait rien gagné que l'obligation de fournir davantage dans le même temps de travail, en un mot, que des *conditions plus difficiles d'exploitation de son capital*. Par conséquent, tandis que la concurrence le poursuit constamment avec sa loi des frais de production, et que chaque arme qu'il forge contre ses rivaux se retourne contre lui-même, le capitaliste cherche constamment à l'emporter sur la concurrence en introduisant sans répit, à la place des anciennes, des machines et des méthodes nouvelles de division du travail, plus coûteuses sans doute, mais produisant à meilleur marché, sans attendre que la concurrence ait rendu surannées les nouvelles.

Travail salarié et capital,
Éditions sociales, 1969, pages 38-39.

19

Les conséquences de la division du travail pour l'ouvrier

La division plus grande du travail permet à un ouvrier de faire le travail de 5, 10, 20; elle rend donc la concurrence entre les ouvriers 5, 10, 20 fois plus grande. Les ouvriers ne se font pas seulement concurrence en se vendant meilleur marché les uns que les autres ; ils se font concurrence par le fait qu'un *seul* accomplit le travail de 5, 10, 20, et c'est *la division du travail* introduite par le capital et renforcée de plus en plus qui contraint les ouvriers à se faire cette sorte de concurrence.

De plus, le travail est *simplifié* dans la mesure même où augmente la *division du travail*. L'habileté particulière de l'ouvrier perd sa valeur. Celui-ci est transformé en une force productive simple, monotone, qui ne met en jeu aucun effort corporel et intellectuel. Son travail devient du travail accessible à tous. C'est pourquoi les concurrents font de tous les côtés pression sur l'ouvrier et rappelons, en outre, que plus le travail est simple et facile à apprendre moins on a besoin de frais de production pour se l'assimiler et plus le salaire s'abaisse, car il est déterminé comme le prix de toute autre marchandise, par ses frais de production.

Travail salarié et capital,
Éditions sociales, 1969, pages 39-40.

20

En résumé

Résumons-nous : *plus la division du travail et l'emploi du machinisme prennent d'extension, plus le capital producteur s'accroît ; plus la division du travail et l'emploi du machinisme prennent d'extension, plus la concurrence gagne parmi les ouvriers et plus leur salaire se resserre.*

Ajoutons encore que la classe ouvrière se recrute *dans les couches supérieures de la société*. Il s'y précipite une masse de petits industriels et de petits rentiers qui n'ont rien de plus pressé que de lever les bras à côté de ceux des ouvriers. C'est ainsi que la forêt des bras qui se lèvent pour demander du travail se fait de

plus en plus épaisse et les bras eux-mêmes de plus en plus maigres.

Il est de toute évidence que le petit industriel ne peut pas résister dans une guerre dont une des conditions premières est de produire à une échelle toujours plus grande, c'est-à-dire d'être un gros et non point un petit industriel.

Que l'intérêt du capital diminue au fur et à mesure que la masse et le nombre des capitaux augmentent, que le capital s'accroît, que par

conséquent le petit rentier ne peut plus vivre de sa rente, qu'il lui faut par conséquent se rejeter sur l'industrie, c'est-à-dire aider à grossir les rangs des petits industriels et de cette façon les candidats au prolétariat, tout cela n'a pas besoin de plus ample explication.

Travail salarié et capital,
Éditions sociales, 1969, pages 41-42.

III. LA RELATION SALAIRE-EMPLOI

Dans cette section, il est question de travail, mais de quel travail s'agit-il ? Pour les économistes classiques, il n'y a qu'un travail digne d'intérêt : le travail « productif » (texte 21). Cela revient à exclure de l'analyse ce qui, pourtant, constitue aujourd'hui une des sources principales d'emplois, autrement dit, le secteur des services.

Assimilé à une marchandise, le travail, écrit Ricardo, a un prix d'échange, un prix naturel et un prix courant (texte 23). Son prix naturel correspond à l'entretien de l'ouvrier et de sa famille (texte 23). Autrement dit, il se définit comme le taux de salaire minimum (texte 24). Le seuil minimum fixé, le taux de salaire, qui est le prix courant du travail, s'établit alors par confrontation de l'offre et de la demande, et le marché s'équilibre donc pour un taux qui n'est pas forcément défavorable aux ouvriers (textes 23 et 24).

Marx s'oppose à cette vision classique sur deux points essentiels. D'abord, nous dit-il (textes 22 et 25), ce n'est pas le travail qui s'échange, mais la force de travail, et cette différence n'est pas des moindres puisqu'elle permet à l'auteur d'expliquer la plus-value et le profit. Ensuite, précise-t-il, la situation ne peut pas être favorable aux ouvriers dans la mesure où la division du travail accroît les tensions dues à la concurrence du côté de l'offre de travail (texte 25).

Keynes, pour sa part, après avoir fait la synthèse de la théorie classique de l'emploi (texte 26), remet en question la possibilité d'un équilibre naturel sur le marché de l'emploi. Le volume d'emploi, explique-t-il (texte 27), n'est pas le résultat d'une confrontation d'une offre et d'une demande de travail. Il ne dépend pas directement du niveau des salaires. Non ! Le travail demandé par l'employeur dépend essentiellement de son investissement, c'est-à-dire, en fait, de ses anticipations en matière de production. Il est donc fixé *a priori* par l'employeur. Et, s'il faut chercher une liaison entre salaire et emploi, il faut le faire de façon indirecte *via* le pouvoir d'achat.

21

Le travail selon Adam Smith

Il y a une sorte de travail qui ajoute à la valeur de l'objet sur lequel il s'exerce ; il y en a un autre qui n'a pas le même effet. Le premier, produisant une valeur, peut être appelé *travail productif*, le dernier, *travail non productif*.

Ainsi, le travail d'un ouvrier de manufacture ajoute, en général, à la valeur de la matière sur laquelle travaille cet ouvrier, la valeur de sa subsistance et du profit de son maître. Le travail d'un domestique, au contraire, n'ajoute à la valeur de rien. Quoique le premier reçoive des salaires que son maître lui avance, il ne lui coûte, dans le fait, aucune dépense, la valeur de ces salaires se retrouvant en général avec un profit de plus dans l'augmentation de valeur du sujet auquel ce travail a été appliqué. Mais la subsistance consommée par le domestique ne se trouve nulle part.

Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations, Gallimard, 1991, page 159.

22

Le travail selon Karl Marx

Ce que l'ouvrier vend, ce n'est pas directement son travail, mais sa force de travail dont il cède au capitaliste la disposition momentanée [...].

Qu'est donc la *valeur de la force de travail*?

Exactement comme celle de toute autre marchandise, sa valeur est déterminée par la quantité de travail nécessaire à sa production. La force de travail d'un homme ne consiste que dans son individualité vivante. Pour pouvoir se développer et entretenir sa vie, il faut qu'il consomme une quantité déterminée de moyens de subsistance. Mais l'individu, comme la machine, s'use et il faut le remplacer par un autre. Outre la quantité d'objets de nécessité courante dont il a besoin pour *sa propre* subsistance, il lui faut une autre quantité de ces mêmes denrées de première nécessité pour élever un certain nombre d'enfants qui puissent le remplacer sur le marché du travail et y perpétuer la race des travailleurs. [...]

Sous le régime du salariat, la valeur de la force de travail se détermine comme celle de toute autre marchandise. [...]

Après ce que nous avons dit, on voit que la *valeur de la force de travail* est déterminée par la *valeur des objets de première nécessité* qu'il faut pour produire, développer, conserver et perpétuer la force de travail.

Salaires, prix et profit, Éditions sociales, 1969, pages 90-91.

23

Le prix du travail selon David Ricardo

Le travail, ainsi que toutes choses que l'on peut acheter ou vendre, et dont la quantité peut augmenter ou diminuer, a un prix naturel et un prix courant. Le prix naturel du travail est celui qui fournit aux ouvriers, en général, les moyens de subsister et de perpétuer leur espèce sans accroissement ni diminution. [...] Le prix naturel du travail dépend donc du prix des subsistances et de celui des choses nécessaires ou utiles à l'entretien de l'ouvrier et de sa famille. Une hausse dans les prix de ces objets fera hausser le prix naturel du travail, lequel baissera par la baisse des prix. [...]

Le prix courant du travail est le prix que reçoit réellement l'ouvrier, d'après les rapports de l'offre et de la demande, le travail étant cher quand les bras sont rares, et à bon marché lorsqu'ils abondent. Quelque grande que puisse être la déviation du prix courant relativement au prix naturel du travail, il tend, ainsi que toutes les denrées, à s'en rapprocher. C'est lorsque le prix courant du travail s'élève au-dessus de son prix naturel que le sort de l'ouvrier est réellement prospère et heureux, qu'il peut se procurer en plus grande quantité tout ce qui est utile ou agréable à la vie, et par conséquent élever et maintenir une famille robuste et nombreuse. [...]

Malgré la tendance qu'ont les salaires à revenir à leur taux naturel, leur prix courant peut cependant, dans la marche de la civilisation, et pendant un temps indéterminé, se maintenir constamment plus haut ; car à peine l'impulsion, donnée par une augmentation de capital, a-t-elle augmenté la demande d'ouvriers, qu'une nouvelle augmentation peut produire le même effet. Et si cet accroissement

de capital est graduel et constant, le besoin de bras continuera à servir d'encouragement à la population. [...]

On aurait tort de croire que le prix naturel des salaires est absolument fixe et constant, même en estimant en vivres et autres articles de première nécessité ; il varie à différentes époques dans un même pays, et il est très différent dans des pays divers. Cela tient essentiellement aux mœurs et aux habitudes du peuple.

*Des principes
de l'économie politique et de l'impôt,
1817⁷, pages 67-70.*

24

La fixation et le niveau des salaires selon Adam Smith

C'est par la convention qui se fait habituellement entre deux personnes, dont l'intérêt n'est nullement le même, que se détermine le taux commun des salaires. Les ouvriers désirant gagner le plus possible ; les maîtres, donner le moins qu'ils peuvent ; les premiers sont disposés à se concerter pour élever les salaires, les seconds pour les abaisser.

Il n'est pas difficile de prévoir lequel des deux partis, dans toutes les circonstances ordinaires, doit avoir l'avantage dans le débat, et imposer forcément à l'autre ses conditions. Les maîtres, étant en moindre nombre, peuvent se concerter plus aisément ; et, de plus, la loi les autorise à se concerter entre eux, ou au moins ne le leur interdit pas, tandis qu'elle l'interdit aux ouvriers. [...]

Mais, quoique les maîtres aient presque toujours nécessairement l'avantage dans leurs querelles avec les ouvriers, cependant il y a un certain taux au-dessous duquel il est impossible de réduire, pour un temps un peu considérable, les salaires ordinaires, même de la plus basse espèce de travail.

Il faut de toute nécessité qu'un homme vive de son travail, et que son salaire suffise au moins à sa subsistance. il faut même quelque

⁷. Les textes, comme celui-ci, pour lesquels aucun éditeur n'est mentionné sont extraits d'un recueil photocopié réalisé par Monique Ducombs pour ses étudiants de l'université de Caen à partir d'éditions anciennes (cf. bibliographie en fin de volume).

chose de plus dans la plupart des circonstances, autrement il serait impossible au travailleur d'élever une famille, et alors la race de ces ouvriers ne pourrait pas durer au-delà de la première génération.

Il y a cependant certaines circonstances qui sont quelquefois favorables aux ouvriers, et les mettent dans le cas de hausser beaucoup leurs salaires au-dessus de ce taux, qui est évidemment le plus bas qui soit compatible avec la simple humanité.

Lorsque dans un pays, la demande de ceux qui vivent de salaires, ouvriers, journaliers, domestiques de toute espèce, va continuellement en augmentant ; lorsque chaque année fournit de l'emploi pour un nombre plus grand que celui qui a été employé l'année précédente, les ouvriers n'ont pas besoin de se coaliser pour faire hausser les salaires. La rareté des bras occasionne une concurrence parmi les maîtres, qui mettent à l'enchère l'un sur l'autre pour avoir des ouvriers, et rompent ainsi volontairement la ligue naturelle des maîtres contre l'élévation des salaires.

*Recherches sur la nature et les causes
de la richesse des nations,
Gallimard, 1991, pages 90-91.*

25

La relation salaire-emploi selon Marx

Au fur et à mesure donc que le travail apporte moins de satisfaction, plus de dégoût, la concurrence augmente et le salaire diminue. L'ouvrier cherche à conserver la masse de son salaire en travaillant davantage, soit en faisant plus d'heures, soit en fournissant davantage dans la même heure. Poussé par la misère, il augmente donc encore les effets funestes de la division du travail. Le résultat est que plus il travaille, moins il reçoit de salaire, et cela pour la simple raison qu'au fur et à mesure qu'il concurrence ses compagnons de travail, il fait de ceux-ci autant de concurrents qui se vendent à des conditions aussi mauvaises que lui-même, et parce qu'en définitive c'est à lui-même qu'il fait concurrence, à lui-même en tant que membre de la classe ouvrière. [...]

Les économistes nous racontent bien, il est vrai, que les ouvriers rendus superflus par les

machines trouvent de *nouvelles* branches d'occupation. [...]

Mais supposons que les ouvriers chassés directement du travail par le machinisme et toute la partie de la nouvelle génération qui guettait leur place *trouvent une occupation nouvelle*. Croit-on que celle-ci sera payée aussi cher que celle qu'ils ont perdue ? *Cela serait en contradiction avec toutes les lois économiques*. Nous avons vu comment l'industrie moderne tend toujours à substituer à une occupation complexe, supérieure, une occupation plus simple, inférieure.

Comment une masse ouvrière jetée hors d'une branche industrielle par le machinisme pourrait-elle donc se réfugier dans une autre, si ce n'est *en étant payée plus mal, à un prix plus bas* ?

Travail salarié et capital,
Éditions sociales, 1969, page 55.

26

La théorie classique de l'emploi vue par Keynes

La théorie classique de l'emploi, supposée simple et évidente, a été, croyons-nous, fondée, pratiquement sans discussion, sur deux postulats fondamentaux, savoir :

I. *Le salaire est égal au produit marginal du travail.*

Ceci veut dire que le salaire d'une personne employée est égal à la valeur qui serait perdue si l'emploi était réduit d'une unité (déduction faite des autres coûts que la réduction corrélative de la production épargnerait), avec cette restriction que l'égalité peut être contrariée, conformément à certains principes, par l'imperfection de la concurrence et des marchés.

II. *L'utilité du salaire quand un volume donné de travail est employé est égale à la désutilité marginale de ce volume d'emploi.*

Ceci veut dire que le salaire réel d'une personne employée est celui qui est juste suffisant (au jugement des personnes employées elles-mêmes) pour attirer sur le marché tout le volume de travail effectivement employé ; avec cette restriction que l'égalité pour chaque unité individuelle de travail peut être contrariée par une coalition des unités disponibles, analogue aux imperfections de la

concurrence qui affaiblissent le premier postulat. La désutilité doit s'entendre ici comme englobant les raisons de toute nature qui peuvent décider un homme ou un groupe d'hommes à refuser leur travail plutôt que d'accepter un salaire qui aurait pour eux une utilité inférieure à un certain minimum.

*Théorie générale
de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*,
Payot, 1969, page 31.

27

La relation salaire-emploi chez Keynes

Dans un état donné de la technique, des ressources et des coûts, l'emploi d'un certain volume de travail par un entrepreneur lui impose deux sortes de dépenses : en premier lieu, les sommes qu'il alloue aux facteurs de production (autres que les entrepreneurs) en échange de leurs services, sommes que nous appellerons le coût de facteur de l'emploi en question ; et en second lieu, les sommes qu'il paye aux autres entrepreneurs pour les choses qu'il est obligé de leur acheter jointes au sacrifice qu'il fait en utilisant son équipement au lieu de le laisser inactif, ensemble que nous appellerons coût d'usage de l'emploi en question. La différence entre la valeur de la production résultant de l'emploi et la somme de son coût de facteur et de son coût d'usage est le profit ou encore, nous l'appellerons, le revenu de l'entrepreneur. Le coût de facteur n'est évidemment que le revenu des facteurs de production, considéré du point de vue de l'entrepreneur. Ainsi, le coût de facteur et le profit de l'entrepreneur forment-ils conjointement ce que nous définirons le revenu total résultant de l'emploi fourni par l'entrepreneur. Le profit de l'entrepreneur est naturellement la quantité qu'il cherche à rendre maximum quand il fixe le volume de l'emploi à offrir. Lorsqu'on se place au point de vue de l'entrepreneur, il est parfois commode d'appeler « produit » d'un certain volume d'emploi le revenu global qui en résulte (*i.e.* le coût de facteur plus le profit). Quant au prix de l'offre globale de la production résultant d'un certain volume d'emploi, il est le « produit » attendu qui est juste suffisant pour qu'aux yeux des entrepreneurs il vaille la peine d'offrir ce volume d'emploi.

Il s'ensuit que, dans un état donné de la technique, des ressources et du coût de facteur par unité d'emploi, le volume de l'emploi, aussi bien dans les entreprises et industries individuelles que dans l'ensemble de l'industrie, est gouverné par le montant du « produit » que les entrepreneurs espèrent tirer du volume de production qui lui correspond. Car les entrepreneurs s'efforcent de fixer le volume de l'emploi au chiffre qu'ils estiment propre à rendre maximum l'excès du produit sur le coût de facteur.

*Théorie générale
de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie,
Payot, 1969, pages 47-49.*

LA RELATION ÉPARGNE-INVESTISSEMENT CHEZ LES CLASSIQUES ET KEYNES

I. LA RELATION ÉPARGNE-INVESTISSEMENT CHEZ LES CLASSIQUES

L'épargne est plus qu'importante chez les classiques. Si on excepte la position atypique de Malthus qui privilégie ce qu'il appelle « la demande effective » (texte 31), elle est même primordiale. Dans la mesure où elle est la condition de toute augmentation de capital, on peut même dire que c'est elle qui détermine le niveau de l'activité (texte 28). C'est pour cette raison que, pour eux, le taux d'intérêt a un rôle important à jouer (texte 28), car, même si l'épargne est envisagée comme un solde, le taux d'intérêt reste son moteur essentiel (texte 29). Ainsi, il nous faut épargner, et non consommer, pour permettre à l'industrie de croître et à l'emploi d'augmenter (texte 30). C'est en traduisant cette théorie (texte 32) que John Maynard Keynes s'élèvera contre l'idée d'une économie où l'épargne est seule source de croissance. Plus d'un siècle avant lui, Malthus ne s'était-il pas déjà élevé contre cette idée (texte 31) ?

28

Le rôle de l'épargne : l'analyse d'Adam Smith

Ainsi, toute augmentation ou diminution dans la masse des capitaux tend naturellement à augmenter ou à diminuer la quantité réelle de l'activité, le nombre des gens productifs, et, par conséquent, la valeur échangeable du produit annuel des terres et du travail du pays, la richesse et le revenu réel de tous ses habitants.

Les capitaux augmentent par l'économie⁸, et diminuent par la prodigalité et la mauvaise conduite.

Tout ce qu'une personne épargne sur son revenu, elle l'ajoute à son capital, et soit elle l'emploie elle-même à entretenir un nombre additionnel de travailleurs productifs, soit elle permet à quelqu'un d'autre d'en faire autant, en lui prêtant ce capital moyennant un intérêt,

⁸. *Parsimony* dans le texte.

c'est-à-dire une part des profits. Comme le capital d'un individu ne peut augmenter que par l'épargne qu'il réalise sur son revenu annuel ou sur ses gains annuels, le capital d'une société, qui n'est pas autre chose que celui de tous les individus qui la composent, ne peut augmenter que de la même manière.

C'est l'économie⁹ et non l'activité¹⁰ qui est la cause immédiate de l'augmentation du capital. L'activité, en vérité, fournit la matière que l'économie accumule. Mais quel que puisse être le produit de l'activité, s'il n'était épargné et amassé par l'économie, le capital n'augmenterait jamais.

*Recherches sur la nature et les causes
de la richesse des nations,*
Gallimard, 1991, pages 167-168.

29

⁹. *Idem.*

¹⁰. *Industry* dans le texte.

L'épargne selon John Stuart Mill

Puisque tout capital est le produit de l'épargne, c'est-à-dire de la renonciation à une consommation actuelle en vue d'un bien futur, l'accroissement du capital doit dépendre de deux choses : la somme du fonds sur lequel l'épargne peut s'opérer et la puissance des motifs qui engagent cette épargne. [...] Le fonds sur lequel l'épargne peut se réaliser est l'excédent du produit du travail, qui reste après qu'on a pourvu aux besoins de la vie de tout ceux qui ont pris part à la production (en y comprenant les produits employés à remplacer les matières premières et à renouveler le capital fixe). [...] Le motif qui provoque, en partie, l'épargne consiste dans l'espoir de retirer un revenu de ses épargnes; en réalité, le capital appliqué à la production est susceptible non seulement de se reproduire, mais encore de s'augmenter. Plus est considérable le profit qu'on peut faire par l'emploi du capital, plus est puissant le motif qu'on a pour accumuler. [...] La disposition à épargner ne dépend pas entièrement des motifs extérieurs qui y engagent, de la somme du profit qui peut être réalisé par l'épargne. [...] En balançant les chances de l'avenir avec celles du présent, l'incertitude de toutes les choses futures est un élément capital, et cette incertitude admet un différent degrés.

Principes d'économie politique,
1848.

30

L'épargne et l'investissement selon Adam Smith

La cause immédiate de l'augmentation du capital, c'est l'économie, et non l'industrie. À la vérité, l'industrie fournit la matière des épargnes que fait l'économie ; mais, quelques gains que fasse l'industrie, sans l'économie qui les épargne et les amasse, le capital ne serait jamais plus grand. L'économie, en augmentant le fonds destiné à l'entretien des salariés productifs, tend à augmenter le nombre de ces salariés, dont le travail ajoute à la valeur du sujet auquel il est appliqué. Elle tend donc à augmenter la valeur échangeable du produit annuel de la terre et du travail du pays ; elle met en activité une quantité additionnelle d'industrie, qui donne un

accroissement de valeur au produit annuel. Ce qui est annuellement épargné est aussi régulièrement consommé que ce qui est annuellement dépensé. Et il l'est aussi presque dans le même temps, mais il est consommé par une autre classe de gens. Cette portion de son revenu qu'un homme riche dépense annuellement, est le plus souvent consommée par des bouches inutiles et par des domestiques, qui ne laissent rien après eux en retour de leur consommation. La portion qu'il épargne annuellement, quand il l'emploie immédiatement en capital pour en tirer un profit, est consommée de même et presque en même temps que l'autre, mais elle l'est par une classe de gens différente, par des ouvriers, des fabricants et artisans qui reproduisent avec profit la valeur de leur consommation annuelle.

*Recherches sur la nature et les causes
de la richesse des nations,*
Gallimard, 1991, pages 167-168.

31

La vision différente de Malthus

Là où la demande des produits ne serait pas suffisante pour donner des profits raisonnables aux producteurs, et où les capitalistes ne sauraient ni à quoi, ni comment employer leurs capitaux avec avantage, l'action d'économiser sur les revenus pour ajouter aux capitaux n'aurait d'autre effet que d'affaiblir avant le temps la tendance à accumuler, et de nuire aux capitalistes, sans accroître utilement le capital réel et régulier.

La première chose dont on ait besoin [...], avant même tout accroissement de capital et de population, c'est une demande effective de produits, c'est-à-dire une demande faite par ceux qui ont les moyens et la volonté d'en donner un prix suffisant. Et quoique de gros profits ne soient pas suivis d'un accroissement de capital, d'une manière aussi certaine que les forts salaires sont suivis d'un accroissement de population, je crois cependant que cet effet a lieu plus généralement qu'il ne le paraît. Dans beaucoup de pays, en effet, on croit souvent que les profits sont élevés parce que l'intérêt de l'argent est fort, tandis qu'ils sont réellement faibles ; de plus, le risque qu'on court en plaçant un capital produit exactement le même effet que les profits réduits : il diminue les

motifs pour accumuler et restreint les bénéfices de l'accumulation. Il faut admettre, en même temps, que l'amour des folles dépenses et la répugnance décidée à économiser peuvent maintenir les profits constamment élevés. On peut, il est vrai, résister aux plus puissants stimulants dans des circonstances particulières ; mais il sera toujours certain que l'encouragement naturel et légitime à l'accroissement du capital, c'est cette augmentation du pouvoir et de la volonté d'épargner, occasionnée par des profits réguliers et forts ; et, dans des circonstances tant soit peu semblables, cet accroissement du pouvoir et de la volonté d'épargner doit presque toujours être suivi d'un accroissement proportionné de capital.

[...] Ce sont précisément les forts profits du capital causés par la demande des denrées, et par la demande subséquente des moyens de production, qui donnent à la fois le pouvoir et la volonté d'accumuler.

Principes d'économie politique
(livre II, chapitre I),
1820, pages 291-292.

32

Le taux d'intérêt chez les classiques selon Keynes

En quoi consiste la théorie classique du taux de l'intérêt ? Bien que cette théorie ait servi de base à notre formation à tous et que, jusqu'à une date récente, nous l'ayons tous admise presque sans réserve, il nous paraît difficile de l'exposer avec précision ou d'en trouver un énoncé explicite dans les ouvrages marquants de l'école classique moderne.

Il est bien clair toutefois que, pour la tradition classique, le taux de l'intérêt est le facteur qui amène à s'équilibrer la demande d'investissement et le consentement à épargner. L'investissement représente la demande de ressources à investir, l'épargne représente l'offre, et le taux de l'intérêt est le « prix » des ressources à investir qui rend ces deux quantités égales.

*Théorie générale
de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie,*
Payot, 1969, page 186.

II. LA RELATION ÉPARGNE-INVESTISSEMENT CHEZ KEYNES

Qu'est-ce que l'épargne ? Personne ne contestera, nous dit John Maynard Keynes, le fait que « l'épargne soit l'excès du revenu sur la dépense de consommation » (texte 35). En réalité, la vision keynésienne tranche radicalement avec l'acception classique de l'épargne (mise à part l'exception malthusienne). En effet, Keynes conçoit l'épargne comme un solde. *A fortiori*, il suggère que l'équilibre entre l'épargne (texte 35) et l'investissement (texte 34) n'est pas donné *ex ante*, les choix dans la répartition du revenu se portant avant tout sur les dépenses de consommation. En fait, selon lui, l'accumulation de l'épargne s'obtient *ex post*, à travers le mécanisme bien connu du multiplicateur. Dès lors, peut s'exprimer le sens le plus profond de la « révolution keynésienne » : rien *a priori* ne peut préjuger de l'existence effective d'un équilibre entre épargne et investissement. Ainsi, un niveau de demande insuffisant pour maintenir le plein emploi des facteurs ne générera pas un niveau d'épargne suffisant pour financer les dépenses en investissement. Le déséquilibre macroéconomique peut devenir chronique si la volonté d'investissement elle-même fléchit, faute d'anticipations favorables (« si les ânes n'ont pas soif »). D'aucuns auront compris l'aspect novateur des travaux de John Maynard Keynes. Anticipations, économie du déséquilibre « à la Malinvaud », etc. : l'heuristique si féconde de l'œuvre keynésienne n'est plus à démontrer. À ce titre, dira Milton Friedman, « nous sommes tous keynésiens ».

Comment expliquer cependant un tel décalage par rapport à la thèse classique ? Quelles en sont les conséquences ? Outre le multiplicateur, il nous faut bien considérer, nous affirme Keynes, que le marché classique des fonds prêtables n'est qu'un leurre théorique sans réalité pratique. En substance, le taux d'intérêt n'est pas le prix de l'épargne mais le prix de la monnaie (texte 38). Par ailleurs, la formation du capital renvoie à des déterminants plus complexes. En témoignent les comportements anticipatifs qui structurent la psychologie des entrepreneurs lorsque ceux-ci comparent l'efficacité marginale du capital au taux d'intérêt (textes 36 et 37).

33

L'origine de l'épargne

Peut-être arrive-t-on à des idées plus claires en cette matière lorsqu'on raisonne en considérant les décisions de consommer (ou de s'abstenir de consommer) plutôt que celles d'épargner.

Une décision de consommer ou de ne pas consommer relève véritablement du pouvoir de l'individu, et il en va de même d'une décision d'investir ou de ne pas investir. Les montants du revenu global et de l'épargne globale sont les résultats du libre choix des individus de consommer ou de ne pas consommer et de leur libre choix d'investir ou de ne pas investir ; mais aucun de ces deux montants globaux ne saurait prendre une valeur autonome, résultant d'un groupe séparé de décisions prises indépendamment de celles qui concernent la consommation et l'investissement. Conformément à ce principe, nous substituerons, dans la suite de cet ouvrage, le concept de propension à consommer à celui de propension, ou disposition, à épargner.

*Théorie générale
de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie,
Payot, 1969, pages 84-85.*

34

La notion d'investissement

Occupons-nous d'abord de l'investissement. Dans le langage populaire, ce mot désigne l'achat, par un particulier ou une société, d'un avoir, ancien ou nouveau. Parfois, la portée du terme est limitée à l'achat d'une valeur à la Bourse. Mais on entend tout aussi bien parler d'investissements en immeubles, ou en

machines, ou en stocks de produits intermédiaires ou finis ; et l'expression « investissement nouveau », par opposition à celle de « réinvestissement », signifie, au sens large, l'achat, au moyen d'un revenu, d'un élément de capital de nature quelconque. Si nous considérons la vente d'un investissement comme un investissement négatif, c'est-à-dire comme un désinvestissement, notre définition concorde avec l'usage populaire, puisque les échanges d'investissements anciens sont forcés de s'annuler. À vrai dire, il y a lieu de faire état des constitutions et des remboursements des créances (y compris les variations de quantité du crédit ou de la monnaie), mais, puisque, pour la communauté prise dans son ensemble, l'augmentation ou la diminution de la position créditrice globale est toujours exactement la même que l'augmentation ou la diminution de la position débitrice globale, cette complication disparaît, elle aussi, lorsqu'on traite de l'investissement global. Par conséquent, si l'on admet que le revenu, au sens populaire du mot, correspond à notre revenu net, l'investissement global, au sens populaire du mot, coïncidera avec notre définition de l'investissement net, à savoir : l'adjonction nette aux équipements en capital de toute nature, compte tenu des variations de valeur des anciens équipements qui entrent dans le calcul du revenu net.

L'investissement, ainsi défini, correspond, par conséquent, à l'augmentation de l'équipement en capital, que celle-ci porte sur le capital fixe, le capital circulant ou le capital liquide ; et les principales différences entre les définitions (abstraction faite de la distinction entre l'investissement et l'investissement net) viennent du fait qu'on exclut de l'investissement une ou plusieurs de ces catégories.

*Théorie générale
de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie,
Payot, 1969, pages 95-96.*

L'épargne et l'investissement

Dans le tourbillon des acceptions divergentes, il est agréable de découvrir un point fixe. Autant que nous sachions, personne ne conteste que l'épargne soit l'excès du revenu sur la dépense pour la consommation. Les seules hésitations possibles au sujet de la signification du mot « épargne » sont donc celles qui ont pour origine soit le sens du mot « revenu », soit le sens du mot « consommation ». [...]

Notre définition du revenu conduit immédiatement à celle de l'investissement courant. Cette quantité ne peut être en effet que l'addition à la valeur de l'équipement résultant de l'activité productrice de la période. Il est clair qu'elle est égale à ce qui vient d'être défini sous le nom d'épargne. Car elle représente la partie du revenu de la période qui n'a pas été absorbée par la consommation. [...]

Si on admet que le revenu est égal à la valeur de la production courante, que l'investissement courant est égal à la partie de la production courante qui n'est pas consommée et que l'épargne est égale à l'excès de revenu sur la consommation, toutes choses conformes à la fois au bon sens et à l'usage traditionnel de la grande majorité des économistes, l'égalité de l'épargne et de l'investissement en découle nécessairement. En résumé :

Revenu = valeur de la production = consommation + investissement ;

Épargne = revenu - consommation ;

Donc, épargne = investissement.

*Théorie générale
de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie
Payot, 1969, pages 81-83.*

L'efficacité marginale du capital

Quand un homme achète un bien de capital ou d'investissement, il achète le droit à la série de revenus escomptés qu'il espère tirer pendant la durée de ce capital de la vente de sa production, déduction faite des dépenses courantes nécessaires à obtenir la dite production. Il sera commode d'appeler cette série d'annuités Q1, Q2, ... Qn, le rendement

escompté de l'investissement. En regard du rendement escompté de l'investissement, nous avons le prix d'offre du bien de capital. Ce terme désigne, non le prix de marché auquel un capital du même type peut être en fait acheté sur le marché, mais bien le prix qui est juste suffisant pour décider un fabricant à produire une unité nouvelle supplémentaire de ce capital, c'est-à-dire ce que l'on appelle parfois son *coût de remplacement*. Plus précisément, nous définirons l'efficacité marginale du capital, le taux d'escompte qui, appliqué à la série des annuités constituée par les rendements escomptés de ce capital pendant son existence entière, rend la valeur actuelle des annuités égale au prix d'offre de ce capital. Ceci nous donne les efficacités marginales des différents types de capital. La plus élevée de ces efficacités peut être considérée comme l'efficacité marginale du capital en général.

Le lecteur observera que l'efficacité marginale du capital est définie ici en fonction de la prévision de rendement d'un bien de capital et de son prix d'offre courant. Elle dépend du revenu attendu de l'agent lorsqu'on investit dans un actif nouvellement produit, et non de la relation effective qu'après la vie d'un investissement on constate rétrospectivement entre son rendement réel et son coût originel.

*Théorie générale
de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie,
Payot, 1969, pages 149-150.*

Efficacité marginale du capital, anticipations et investissement

La courbe de l'efficacité marginale du capital est d'une importance fondamentale, car c'est surtout par elle (beaucoup plus que par le taux d'intérêt) que la prévision de l'avenir influe sur le présent. En considérant que l'efficacité marginale du capital est surtout fonction du rendement courant de l'équipement, ce qui ne serait vrai que dans une économie statique, où il n'y a pas de changement futur capable d'agir sur le présent, on a commis une erreur fondamentale dont le résultat a été de rompre le lien théorique entre aujourd'hui et demain. Déjà l'intérêt est virtuellement¹¹ un phénomène courant ; si on

¹¹. Mais non complètement, car le taux d'intérêt reflète en partie l'incertitude de l'avenir. De plus, la

réduit l'efficacité marginale du capital aux mêmes dimensions, on renonce à faire directement intervenir l'influence du futur dans l'analyse de l'équilibre présent. [...]

C'est l'existence d'un équipement durable qui rattache l'économie future à l'économie présente. Que le futur influe sur le présent par l'intermédiaire du prix de demande des biens durables, c'est un fait qui concilie, et même s'accorde pleinement, avec notre sentiment intuitif.

*Théorie générale
de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie,
Payot, 1969, pages 158-159.*

38

Le taux d'intérêt

Il devrait être évident que le taux de l'intérêt ne peut être une récompense pour l'épargne ou l'abstinence en tant que telle. Lorsqu'un homme accumule ses épargnes sous forme d'argent liquide, il ne gagne aucun intérêt bien qu'il épargne tout autant qu'un autre. Au contraire, la simple définition du taux de l'intérêt nous dit en aussi peu de mots qu'il est la récompense pour la renonciation à la liquidité durant une période déterminée. [...]

Ainsi, le taux de l'intérêt, à tout moment, étant la récompense pour renoncer à la liquidité, mesure la répugnance des personnes qui possèdent la monnaie à renoncer à leur pouvoir inconditionnel d'en posséder. Le taux de l'intérêt n'est pas le « prix » qui amène à s'équilibrer la demande de ressources à investir et le consentement à s'abstenir de consommations immédiates. Il est le prix qui équilibre le désir de détenir la richesse sous forme de monnaie et la quantité de monnaie disponible ; ce qui implique que, si le taux de l'intérêt était moins élevé, si, en d'autres termes, la récompense pour se dessaisir de la monnaie était réduite, le montant global de monnaie que le public désirerait conserver serait supérieur à la quantité offerte et que, si le taux de l'intérêt était majoré, il y aurait un excédent que personne ne voudrait conserver. Pour autant que cette explication soit correcte, la quantité de monnaie est le second facteur qui, joint à la préférence pour la liquidité, détermine le taux effectif de

relation entre les taux d'intérêt à différents termes dépend des prévisions.

l'intérêt dans des circonstances données. La préférence pour la liquidité est une virtualité ou tendance fonctionnelle qui fixe la quantité de monnaie que le public conserve lorsque le taux de l'intérêt est donné, de sorte que, si r est le taux de l'intérêt, M la quantité de monnaie et L la fonction de préférence pour la liquidité, on a $M = L(r)$. C'est par cette voie et de cette manière que la quantité de monnaie pénètre dans le schème économique.

*Théorie générale
de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie,
Payot, 1969, pages 178-179.*

39

Les conséquences de l'évolution du taux d'intérêt

L'influence de variations modérées du taux de l'intérêt sur la *propension* à consommer est généralement faible et [...] les variations du taux de l'intérêt n'exercent qu'une faible influence sur les montants *effectivement* épargnés et consommés. Bien au contraire, L'influence des variations du taux de l'intérêt sur le montant effectivement épargné est primordiale, mais elle s'exerce dans un *sens opposé* à celui qu'on a coutume de lui assigner. Même si l'attrait du revenu qui sera gagné plus tard en conséquence d'une hausse du taux de l'intérêt a pour effet d'affaiblir la propension à consommer, on peut affirmer qu'une hausse du taux de l'intérêt a pour effet de diminuer le montant effectivement épargné. L'épargne globale est en effet commandée par l'investissement global ; une hausse du taux de l'intérêt (si elle n'est pas compensée par une élévation correspondante de la courbe de la demande d'investissement) diminuera l'investissement ; elle fera donc nécessairement baisser les revenus au niveau où l'épargne aura décliné dans la même mesure que l'investissement. Étant donné que le revenu diminue plus que l'investissement en valeur absolue, il est exact que la consommation diminuera quand le taux de l'intérêt s'élèvera. Mais ceci ne veut pas dire que la marge correspondant à l'épargne s'en trouvera augmentée. Au contraire, l'épargne et la consommation diminueront *simultanément*.

*Théorie générale
de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie,*

Payot, 1969, page 127.

LE RÔLE DES INNOVATIONS DANS LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL CHEZ SCHUMPETER

L'innovation conditionne l'évolution du capitalisme qui ne peut se réduire, dès lors, à une économie de « flux circulatoires » car elle « n'est jamais stationnaire » (texte 40). La machine capitaliste se renouvelle continuellement sous l'impulsion créatrice d'un « héros » : l'entrepreneur schumpétérien (texte 41). Détenteur « d'aptitudes particulières »¹², ce dernier exploite à son profit toutes les imperfections du marché. Son activité engendre un véritable mouvement de destruction créatrice (texte 43). De fait, la concurrence pure et parfaite est une illusion : la concurrence « bienfaisante » cède aux « manœuvres » destructrices de cet entrepreneur (texte 42) dont la stratégie vise en permanence à détruire la concurrence afin d'aboutir à une situation de monopole. Or, introduire de nouvelles combinaisons productives, c'est-à-dire innover, c'est justement se placer en situation de monopoleur.

Inutile, donc, de rechercher, dans le fonctionnement du système capitaliste, un optimum « parétien » : « L'équilibre peut exister sans plein emploi » (texte 44). Paradoxalement, la dynamique d'ensemble est favorable à tous les groupes sociaux, et notamment à celui des ouvriers (texte 46), qui voient leur revenu se modifier favorablement. Schumpeter s'oppose ainsi radicalement à la thèse marxiste de la paupérisation. Néanmoins, cette prospérité séculaire n'est pas continue, mais cyclique (texte 48). Les innovations se déversent, en effet, par grappes successives (texte 45), ce qui provoque les célèbres cycles de Kondratieff (texte 47).

40

L'innovation

nouvelles méthodes de production et de transport, les nouveaux marchés, les nouveaux types d'organisation industrielle – tous éléments

Le capitalisme, répétons-le, constitue, de par sa nature, un type ou une méthode de transformation économique, et non seulement il n'est jamais stationnaire, mais il ne pourrait jamais le devenir. [...] En fait, l'impulsion fondamentale qui met et maintient en mouvement la machine capitaliste est imprimée par les nouveaux objets de consommation, les

¹². On peut se demander ce que Schumpeter appelle des « aptitudes particulières » puisque l'ensemble de son analyse repose sur le rôle de ce « héros » moderne qu'est l'entrepreneur. On pourra, à ce propos, se reporter à la préface de *Impérialisme et classes sociales*, rédigée par Jean-Claude Passeron.

créés par l'initiative capitaliste.

Capitalisme, socialisme et démocratie,
Payot, 1990, page 115.

41

L'entrepreneur

Le rôle de l'entrepreneur consiste à réformer ou à révolutionner la routine de production en exploitant une invention ou, plus généralement, une possibilité inédite (production d'une marchandise nouvelle, ou nouvelle méthode de production d'une marchandise ancienne, ou exploitation d'une nouvelle source de matières premières ou d'un nouveau débouché, ou réorganisation d'une branche industrielle, et ainsi de suite). La construction des chemins de fer dans ses premiers stades, la production d'énergie électrique avant la première guerre mondiale, la vapeur et l'acier, l'automobile, les entreprises coloniales fournissent des exemples frappants d'une vaste catégorie d'affaires qui en comprend une quantité innombrable de plus modestes – jusqu'à celles consistant, au bas de l'échelle, à faire une réussite d'une saucisse ou d'une brosse à dents d'un type spécifique. C'est à ce genre d'activités que l'on doit primordialement attribuer la responsabilité des « prospérités » récurrentes qui tiennent au déséquilibre causé par le choc des méthodes ou produits nouveaux. La mise en œuvre de telles innovations est difficile et constitue une fonction économique distincte, en premier lieu parce qu'elles se détachent des besognes de routines familières à quiconque et, en deuxième lieu, parce que le milieu économique y résiste par des moyens divers, allant, selon les conditions sociales, du refus pur et simple d'acquiescer ou de financer un nouvel objet à l'agression physique contre l'homme qui tente de le produire. Pour agir avec confiance au-delà de la zone délimitée par les balises familières et pour surmonter ces résistances du milieu, des aptitudes sont nécessaires, qui n'existent que chez une faible fraction de la population et qui caractérisent à la fois le type et la fonction d'entrepreneur. Cette fonction ne consiste pas essentiellement à inventer un objet ou à créer des conditions exploitées par l'entreprise, mais bien à aboutir à des réalisa-

tions.

Capitalisme, socialisme et démocratie,
Payot, 1990, pages 180-181.

42

Qu'est-ce que l'esprit d'entreprise ?

Il y a beaucoup de chances, semble-t-il, pour que la concurrence « bienfaisante » du type classique fasse place à une concurrence destructrice, à une « guerre au couteau » ou, simplement, à des luttes pour prise de contrôle, menées sur le terrain financier. Or, de telles manœuvres constituent autant de sources de gaspillage social auxquelles s'en ajoutent bien d'autres telles que les frais des campagnes de publicité, l'étouffement des nouvelles méthodes de production (achats de brevets pour ne pas les exploiter), et ainsi de suite. Enfin, et ce point est le plus important de tous : dans les conditions envisagées, l'équilibre, même s'il est finalement atteint en usant de procédés extrêmement onéreux, cesse de garantir, soit le plein emploi, soit la production maximum au sens de la concurrence parfaite. L'équilibre peut exister sans plein emploi ; il doit, semble-t-il, s'établir à un niveau de production inférieur au maximum réalisable, car la stratégie visant à défendre le profit, inapplicable dans des conditions de concurrence parfaite, non seulement devient alors possible, mais encore s'impose d'elle-même.

Capitalisme, socialisme et démocratie,
Payot, 1990, page 115.

43

Le processus de destruction créatrice

Le contenu des budgets ouvriers, disons de 1760 à 1940, n'a pas simplement grossi sur la base d'un assortiment constant, mais il s'est constamment modifié du point de vue qualitatif. De même, l'histoire de l'équipement productif d'une ferme typique, à partir du moment où furent rationalisés l'assolement, les façons culturales et l'élevage jusqu'à aboutir à l'agriculture mécanisée contemporaine – débouchant sur les silos et les voies ferrées – ne

diffère pas de l'histoire de l'équipement productif de l'industrie métallurgique contemporaine, ou de l'histoire de l'équipement productif d'énergie, depuis la roue hydraulique jusqu'à la turbine moderne, ou de l'histoire des transports, depuis la diligence jusqu'à l'avion. L'ouverture de nouveaux marchés nationaux ou extérieurs et le développement des organisations productives, depuis l'atelier artisanal et la manufacture jusqu'aux entreprises amalgamées telles que *U.S. Steel*, constituent d'autres exemples des éléments neufs. Ce processus de *destruction créatrice* constitue la donnée fondamentale du capitalisme : c'est en elle que consiste, en dernière analyse, le capitalisme et toute entreprise capitaliste doit, bon gré mal gré, s'y adapter...

Capitalisme, socialisme et démocratie,
Payot, 1990, page 115.

44

La nature du capitalisme

Puisque nous avons affaire à un processus dont chaque élément ne révèle ses véritables caractéristiques et ses effets définitifs qu'à long terme, il est vain d'essayer d'apprécier le rendement de ce système à un moment donné – mais on doit juger son rendement à travers le temps, tel qu'il se déroule sur des dizaines ou des centaines d'années. Chaque mouvement de la stratégie des affaires ne prend son véritable sens que par rapport à ce processus et en le remplaçant dans la situation d'ensemble engendrée par lui. Il importe de reconnaître le rôle joué par un tel mouvement au sein de l'ouragan perpétuel de la destruction créatrice - à défaut de quoi il deviendrait incompréhensible, tout comme si l'on acceptait l'hypothèse d'un calme perpétuel [...].

En d'autres termes, le problème généralement pris en considération est celui d'établir comment le capitalisme gère les structures existantes, alors que le problème qui importe est celui de découvrir comment il crée, puis détruit ces structures.

Capitalisme, socialisme et démocratie
Payot, 1990, page 116.

45

La discontinuité des innovations : les grappes d'innovation

Pourquoi les entrepreneurs n'apparaissent-ils pas d'une manière continue et égale dans chaque période, mais en troupe ? Uniquement parce que l'apparition d'un entrepreneur ou de quelques entrepreneurs rend *plus facile*, et par là, *provoque*, l'apparition d'autres entrepreneurs, et cette apparition provoque elle-même l'apparition d'entrepreneurs différents et toujours plus nombreux. Qu'est-ce à dire ? [...]

L'exécution de nouvelles combinaisons est difficile et accessible seulement à des personnes de qualités déterminées ; si une personne ou quelques unes ont marché de l'avant avec succès, maintes difficultés tombent. D'autres personnes peuvent suivre ces premières, ce qu'elles feront sous l'aiguillon d'un succès qui paraît désormais accessible [...].

L'apparition en groupe des entrepreneurs, seule cause du phénomène de « l'essor », n'a sur l'économie une influence différant qualitativement de l'influence qu'aurait leur apparition continue répartie également dans le temps, que dans la mesure où elle ne signifie pas, comme cette dernière, une perturbation toujours imperceptible de l'équilibre, mais signifie une grande perturbation procédant par à-coups, une perturbation d'un autre ordre de grandeur. Les perturbations causées par l'apparition continue d'entrepreneurs nouveaux peuvent être continûment résorbées ; au contraire l'apparition en groupe des entrepreneurs détermine un processus particulier de résorption, un processus d'adaptation de la nouveauté et d'adaptation de l'économie à la nouveauté... Ce processus est l'essence de la dépression périodique, qu'il faut définir, de notre point de vue, comme la lutte de l'économie nationale pour conquérir un nouvel équilibre adapté aux données modifiées par la perturbation de l'essor.

Théorie de l'évolution économique,
1912, pages 554-557.

Les effets sociologiques de l'innovation

Certes, l'ouvrier moderne peut acquérir certains biens que Louis XIV aurait été enchanté d'obtenir, sans pouvoir le faire - par exemple, des appareils moderne de prothèse dentaire. Dans l'ensemble, néanmoins, les achèvements capitalistes n'auraient guère pu procurer de satisfactions supplémentaires, important réellement à une personne disposant réellement d'un budget aussi considérable que celui du Roi Soleil. On peut admettre qu'un gentilhomme aussi solennel n'aurait pas attaché grand prix à la faculté même de se déplacer plus rapidement. L'éclairage électrique n'améliore pas grandement le confort de quiconque est assez riche pour acheter un nombre suffisant de chandelles et pour rémunérer des domestiques pour les moucher. Les tissus bon marché de laine, de coton et de rayonne, les chaussures et automobiles de série représentent des fruits caractéristiques de la production capitaliste : or, en règle générale, de tels progrès techniques n'ont pas amélioré le sort des riches. La reine Elisabeth possédait des bas de soie. L'achèvement capitaliste n'a pas consisté spécifiquement à accorder aux reines davantage de ces bas, mais à les mettre à la portée des ouvrières d'usine, en échange de quantités de travail constamment décroissantes.

Capitalisme, socialisme et démocratie,
Payot, 1990, pages 96-97.

Les cycles de type Kondratieff

Cette même donnée sociologique se dégage encore plus nettement quand nous considérons les fluctuations de longue durée affectant l'activité économique dont l'analyse nous révèle, davantage que celle de n'importe que autre phénomène, la nature et le mécanisme de l'évolution capitaliste. Chacune de ces oscillations comprend une « révolution industrielle », puis l'assimilation des effets de cette dernière. Nous sommes, par exemple, en mesure d'observer historiquement et statistiquement – et le phénomène est si net que

les données dont nous disposons, pour maigres quelles soient, suffisent à l'établir – l'ascension d'une telle "vague de longue durée" vers le terme de la période 1780-1790, son point culminant aux alentours de 1800, son mouvement de baisse ultérieur, puis une sorte de reprise qui a pris fin vers le début de la période 1840-1850. Telle a été l'allure de la "Révolution industrielle", chère aux auteurs de manuels économiques. Sur ses talons, cependant, est survenue une autre révolution analogue, génératrice d'une autre oscillation de longue durée, dont l'ascension, amorcée à partir de 1840, a culminé juste avant 1857, puis a reflué jusqu'en 1897, pour être suivie à son tour, par la vague dont le sommet a été atteint environ vers 1911 et qui, depuis lors, poursuit son mouvement de reflux¹³.

Capitalisme, socialisme et démocratie,
Payot, 1990, pages 96-97.

Le mécanisme des cycles

De telles révolutions remodelent périodiquement la structure existante de l'industrie, en introduisant de nouvelles méthodes de production – l'usine mécanisée, l'usine électrifiée, la synthèse chimique et ainsi de suite ; de nouveaux biens – tels que les services ferroviaires, les automobiles, les appareils électriques : de nouvelles formes d'organisation – telles que les fusions de sociétés; de nouvelles sources d'approvisionnement – laine de la Plata, coton d'Amérique, cuivre du Katanga ; de nouvelles routes commerciales de nouveaux marchés pour les achats ou pour les ventes. Ce processus de mutation industrielle imprime l'élan fondamental qui donne leur ton général aux affaires : pendant que ces nouveautés sont mises en train, la dépense est facile et la prospérité est prédominante – nonobstant, bien entendu, les phases négatives des cycles plus courts superposés à la tendance fondamentale en hausse mais, en même temps que ces réalisations s'achèvent et que leurs fruits se mettent à affluer, l'on assiste à l'élimination des

¹³. Il s'agit là des « vagues de longue durée » qui, dans la littérature consacrée aux cycles économiques, sont principalement associées au nom de Nicolaï Dimitrievitch Kondratieff.

éléments périmés de la structure économique et la « dépression » est prédominante. Ainsi se succèdent des périodes prolongées de gonflement et de dégonflement des prix, des taux d'intérêt, de l'emploi, et ainsi de suite, ces phénomènes constituant autant de pièces d'un mécanisme de rajeunissement récurrent de l'appareil de production.

Capitalisme, socialisme et démocratie,
Payot, 1990, pages 96-97.

LE RÔLE DE L'ÉCHANGE INTERNATIONAL DANS LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL CHEZ RICARDO

Le commerce extérieur peut permettre une augmentation des profits, en réduisant, notamment, le prix des marchandises achetées à l'extérieur, mais à condition que les marchandises soient consommées par les travailleurs (texte 49). Il permet également un accroissement des quantités et des variétés de biens à consommer.

Dans le prolongement de l'analyse d'Adam Smith sur les échanges entre pays grâce aux avantages absolus, David Ricardo approfondit le raisonnement en introduisant les avantages comparatifs avec l'exemple du drap et du vin (texte 50).

Les échanges entre pays vont naître à partir des différents avantages dont ils sont dotés, mais la dotation naturelle des facteurs de production va déterminer ce que l'on peut appeler la spécialisation (texte 51).

Celle-ci sera d'autant plus forte que le capital ne circule pas, ou circule peu, entre les différents pays, et ce, pour des raisons simples telles que la « difficulté naturelle de chacun de quitter son pays natal » ou bien encore les différentes lois qui freinent l'émigration du capital. Ainsi, Ricardo est amené à distinguer le commerce régional, où la circulation du capital est aisée, du commerce international, où ce même capital ne peut circuler (texte 52).

Enfin, si les dotations naturelles sont déterminantes pour la spécialisation d'un pays, celle-ci ne peut pas être qualifiée, pour autant, de définitive (texte 53).

49

Salaires, profits et commerce extérieur

Je tente de démontrer que le taux de profit ne peut jamais croître, si ce n'est sous l'effet d'une baisse des salaires, et que l'on ne peut avoir de baisse durable des salaires, si ce n'est à la suite d'une baisse du prix des biens nécessaires dans lesquels les salaires sont dépensés. Par conséquent, si l'expansion du commerce extérieur, ou le perfectionnement des machines, permettait de mettre sur le marché, à un prix réduit, la nourriture et les biens nécessaires consommés par le travailleur, les profits augmenteraient. Si, au lieu de cultiver

notre propre blé, ou de fabriquer les vêtements et les autres biens nécessaires, nous découvriions un nouveau marché nous procurant ces marchandises à moindre prix, alors les salaires baisseraient et les profits augmenteraient ; mais, si les marchandises obtenues à plus bas prix grâce à l'expansion du commerce extérieur ou au perfectionnement des machines étaient exclusivement consommées par les riches, il ne s'ensuivrait aucune modification du taux de profit. Le niveau des salaires ne subirait aucun changement, même si le prix du vin, du velours, de la soie, et de toute autre marchandise coûteuse baissait de 50 % ; les profits resteraient donc inchangés.

Certes, le commerce extérieur est très profitable à un pays, puisqu'il accroît la quantité et la variété des biens dans lesquels le revenu peut être dépensé, et puisque l'abondance des

marchandises et leur bas prix stimulent la réalisation d'économies et l'accumulation de capital ; mais il ne tend pas à augmenter les profits du capital, à moins que les importations ne portent précisément sur des marchandises achetées par les salaires.

*Des principes
de l'économie politique et de l'impôt,*
GF-Flammarion, 1993, pages 151-152.

50

Les avantages comparatifs : l'exemple du drap et du vin

La quantité de vin offerte en échange du drap anglais n'est pas déterminée par les quantités de travail respectives consacrées à la production de chaque bien, comme cela serait le cas si les marchandises étaient toutes deux produites au Portugal.

La situation peut être telle en Angleterre que la production de drap exige le travail de 100 hommes pendant un an ; mais que ce pays tente de produire son vin, cela pourrait nécessiter le travail de 120 hommes pendant le même temps. L'Angleterre jugerait donc qu'elle a intérêt à importer du vin et à le payer par ses exportations de drap.

Au Portugal, la production de vin pourrait n'exiger que le travail annuel de 80 hommes, et la production et le travail de 90 hommes pendant la même période. Il s'avérerait donc avantageux pour ce pays d'exporter du vin en échange de drap. Cet échange pourrait survenir quand bien même la marchandise importée par le Portugal pourrait être produite dans ce pays avec moins de travail qu'en Angleterre. Bien que le Portugal pût fabriquer le drap en employant 90 hommes, il l'importerait d'un pays où cette production requiert le travail de 100 hommes, parce qu'il serait plus avantageux pour lui d'employer son capital à produire du vin contre lequel il obtiendrait davantage de drap anglais que de fabriquer du drap en détournant une part de son capital de la culture des vignes pour le placer dans la manufacture du drap.

Ainsi, l'Angleterre offrirait le produit du travail de 100 hommes contre le produit du travail de 80. Un tel échange ne pourrait se faire entre individus d'un même pays. Le travail de 100 Anglais ne peut être échangé contre le travail de 80 Anglais ; par contre, le produit du

travail de 100 Anglais peut être échangé contre le produit de 80 Portugais, 60 Russes, ou de 120 habitants des Indes orientales.

*Des principes
de l'économie politique et de l'impôt,*
GF-Flammarion, 1993, page 154.

51

La spécialisation

La règle qui détermine la valeur relative des marchandises dans un pays ne détermine pas la valeur de celles échangées entre deux ou plusieurs pays.

Dans un système de parfaite liberté du commerce, chaque pays consacre naturellement son capital et son travail aux emplois qui lui sont le plus avantageux. La recherche de son avantage propre s'accorde admirablement avec le bien universel. En stimulant le travail, en récompensant l'esprit d'invention et en tirant le meilleur parti des facultés particulières de la nature, cette recherche favorise la répartition du travail la plus efficace et la plus économe ; dans le même temps, en augmentant la masse totale des productions, elle répand partout le bien-être, et réunit, par le lien de l'intérêt et du commerce réciproque, les nations du monde civilisé en une société universelle. C'est ce principe qui conduit à ce que la France et le Portugal produisent du vin, que l'Amérique et la Pologne cultivent du blé, ou encore que l'Angleterre fabrique les ustensiles et les autres biens manufacturés.

En règle générale, dans un seul et même pays, les profits sont toujours au même niveau; ils ne peuvent différer que dans la mesure où l'emploi du capital est plus ou moins sûr et opportun. Mais il n'en va pas ainsi de pays à pays. Si les profits du capital employé dans le Yorkshire devaient excéder ceux du capital employé à Londres, le capital se déplacerait rapidement de Londres vers le Yorkshire, et les profits s'égaliseraient; mais si une diminution du rendements des terres anglaises, consécutives à un accroissement du capital ou de la population, devait entraîner une hausse des salaires et une baisse des profits, il ne s'ensuivrait pas nécessairement un déplacement du capital et de la population de l'Angleterre vers la Hollande, l'Espagne ou la Russie, où les profits pourraient être plus élevés.

Si le Portugal n'avait aucun lien commercial avec d'autres pays, au lieu d'employer une grande part de son capital et de son travail à produire du vin grâce auquel il achète à d'autres pays le drap et les ustensiles dont il a besoin, il serait contraint de consacrer une part de ce capital à la fabrication de ces marchandises qu'il obtiendrait alors probablement en qualité et en quantité inférieures.

*Des principes
de l'économie politique et de l'impôt,*
GF-Flammarion, 1993, pages 153-154.

52

La distinction entre commerce régional et commerce international

La différence entre le cas d'un pays isolé, et celui où plusieurs pays sont en présence est facile à expliquer ; il suffit, pour cela, de considérer la difficulté avec laquelle le capital se déplace d'un pays à l'autre à la recherche d'un emploi plus profitable, et la facilité avec laquelle ce même phénomène se produit d'une province à l'autre dans un même pays.

Il ne fait aucun doute que, dans ces conditions, les capitalistes anglais et les consommateurs des deux pays auraient avantage à ce que le vin et le drap soient produits au Portugal, et que le capital et le travail anglais employés dans la fabrication du drap soient transférés, à cet effet, au Portugal. Dans ce cas, la valeur relative des marchandises s'établirait selon le même principe que si l'une était produite dans le Yorkshire et l'autre à Londres ; et, dans tous les autres cas, si le capital affluait librement vers ces pays où il pourrait être employé de la façon la plus profitable, il ne pourrait y avoir de différence dans les taux de profit, ni aucune autre différence dans le prix réel, ou prix en travail, des marchandises, que celle qui résulte de la quantité de travail supplémentaire nécessaire pour les amener sur les divers marchés où elles doivent être vendues.

L'expérience montre, cependant, que l'insécurité imaginaire ou réelle du capital, lorsqu'il n'est pas sous le contrôle immédiat de son détenteur, et la réticence naturelle de chacun à quitter son pays natal et ses proches et à se placer, avec ses habitudes établies, sous l'autorité d'un gouvernement étranger et de lois nouvelles, freinent l'émigration du capital. Ces

sentiments, que je serai désolé de voir s'affaiblir, incitent la plupart des détenteurs de fonds à se contenter d'un taux de profit réduit dans leur propre pays, plutôt que de rechercher, pour leurs fonds, un emploi plus avantageux dans les pays étrangers.

*Des principes
de l'économie politique et de l'impôt,*
GF-Flammarion, 1993, pages 153-156.

53

La spécialisation d'un pays n'est pas définitive

Supposons maintenant que l'Angleterre découvre un procédé de fabrication du vin qui rende sa production sur place plus intéressante que son importation ; elle détournerait alors naturellement une partie de son capital du commerce extérieur vers le commerce intérieur ; elle cesserait de fabriquer du drap pour l'étranger et produirait du vin pour elle-même. Le prix monétaire de ces marchandises serait déterminé en conséquence : le prix du vin en Angleterre baisserait, alors que le drap conserverait son prix antérieur ; tandis qu'au Portugal, aucun prix ne serait modifié. Pendant un certain temps, le drap continuerait à être exporté car son prix resterait encore plus élevé au Portugal qu'il ne l'est en Angleterre ; mais l'on donnerait désormais de la monnaie, et non plus du vin, en échange du drap, et ce, jusqu'à ce que l'accumulation de monnaie en Angleterre et la diminution de sa quantité à l'étranger agissent de telle sorte sur la valeur relative du drap dans les deux pays qu'il ne soit plus avantageux de l'exporter. Si les améliorations dans le procédé de fabrication du vin étaient vraiment importantes, les deux pays pourraient trouver avantage à échanger leurs activités : l'Angleterre fabriquerait tout le vin et le Portugal tout le drap consommé par les deux pays. Mais cette situation ne pourrait être atteinte que par une nouvelle répartition des métaux précieux, qui augmenterait le prix du drap en Angleterre et le diminuerait au Portugal. Le prix relatif du vin diminuerait en Angleterre du fait des avantages réels tirés des améliorations dans son procédé de fabrication ; plus précisément, son prix naturel baisserait. Quant au prix relatif du drap, il augmenterait dans ce pays en raison de l'accumulation de

monnaie.

*Des principes
de l'économie politique et de l'impôt,*
GF-Flammarion, 1993, pages 156-157.

LES PROCESSUS DU CHANGEMENT SOCIAL

LES DÉMARCHES SOCIOLOGIQUES DE DURKHEIM ET DE WEBER

I. ÉMILE DURKHEIM ET LA SOCIOLOGIE DU FAIT SOCIAL

Qu'est-ce qu'un fait social ? C'est ce qui résulte d'un pouvoir de coercition qui pèse sur l'individu (textes 55 et 56). Encore faut-il reconnaître, souligne Émile Durkheim, ce qui est social de ce qui ne l'est pas. Ainsi, on ne saurait prendre l'individu comme seul « substrat », c'est-à-dire l'individu en tant que tel. La société a, certes, intérêt, à ce que l'individu boive, mange et dorme régulièrement, mais le spécialiste évitera la confusion entre les phénomènes sociaux et les phénomènes biologiques (texte 54).

De fait, comprendre et interpréter un fait social, c'est analyser tout moyen qu'une société utilise pour « exercer sur l'individu une contrainte extérieure » (texte 55). Des pratiques ritualistes à la répartition des rôles intra-familiaux, de l'engagement militant à la compréhension des mœurs (texte 56), l'essentiel est de traiter ces faits sociaux comme des choses (texte 57). De ce fait, l'observateur identifiera le degré d'imprégnation du sujet à la conscience collective propre à toute société (texte 60). Il trouvera là l'explication du fondement même de la vie sociale (texte 61) s'il respecte scrupuleusement les règles de la méthode sociologique (textes 58, 59 et 62).

54

Les faits sociaux : une première définition

Avant de chercher quelle est la méthode qui convient à l'étude des faits sociaux, il importe de savoir quels sont les faits que l'on appelle ainsi. [...]

Chaque individu boit, dort, mange, raisonne, et la société a tout intérêt à ce que ces fonctions s'exercent régulièrement. Si donc ces faits étaient sociaux, la sociologie n'aurait pas d'objet qui lui fût propre, et son domaine se confondrait avec celui de la biologie et de la psychologie.

Mais, en réalité, il y a, dans toute société, un groupe déterminé de phénomènes qui se distinguent par des caractères tranchés de ceux qu'étudient les autres sciences de la nature. [...]

Voilà donc un ordre de faits qui présentent des caractères très spéciaux : ils consistent en

des manières d'agir, de penser et de sentir, extérieures à l'individu, et qui sont douées d'un pouvoir de coercition en vertu duquel ils s'imposent à lui. Par suite, ils ne sauraient se confondre avec les phénomènes organiques, puisqu'ils consistent en représentations et en actions ; ni avec les phénomènes psychiques, lesquels n'ont d'existence que dans la conscience individuelle et par elle. Ils constituent donc une espèce nouvelle et c'est à eux que doit être donnée et réservée la qualification de « sociaux ». Elle leur convient; car il est clair que, n'ayant pas l'individu pour substrat, ils ne peuvent pas en avoir d'autre que la société, soit la société politique dans son intégralité, soit quelque'un des groupes partiels qu'elle renferme, confessions religieuses, écoles politiques, littéraires, corporations professionnelles, etc. D'autre part, c'est à eux seuls qu'elle convient; car le mot « social » n'a de sens défini qu'à condition de désigner uniquement des phénomènes qui ne rentrent dans aucune des

catégories de faits déjà constituées et dénommées. Ils sont donc le domaine propre de la sociologie.

Les Règles de la méthode sociologique,
Presses universitaires de France, 1968,
pages 3 et 5-6.

55

Les faits sociaux : une deuxième définition

Un fait social se reconnaît au pouvoir de coercition externe qu'il exerce ou est susceptible d'exercer sur les individus ; et la présence de ce pouvoir se reconnaît à son tour, soit à l'existence de quelque sanction déterminée, soit à la résistance que le fait oppose à toute entreprise individuelle qui tend à lui faire violence. Cependant, on peut le définir aussi par la diffusion qu'il présente à l'intérieur du groupe, pourvu que, suivant les remarques précédentes, on ait soin d'ajouter comme seconde et essentielle caractéristique qu'il existe indépendamment des formes individuelles qu'il prend en se diffusant.

Les Règles de la méthode sociologique,
Presses universitaires de France, 1968, page 11.

56

Les faits sociaux : une troisième définition

Notre définition comprendra donc tout le défini si nous disons : *est fait social toute manière de faire, fixée ou non, susceptible d'exercer sur l'individu une contrainte extérieure ; ou bien encore, qui est générale dans l'étendue d'une société donnée tout en ayant une existence propre, indépendante de ses manifestations individuelles (1).*

(I) Cette parenté étroite de la vie et de la structure de l'organe et de la fonction peut être facilement établie en sociologie parce que, entre ces deux termes extrêmes, il existe toute une série d'intermédiaires immédiatement observables et qui montre le lien entre eux. La biologie n'a pas la même ressource. Mais il est

permis de croire que les inductions de la première de ces sciences sur ce sujet sont applicables à l'autre et que, dans les organismes comme dans les sociétés, il n'y a, entre ces deux ordres de fait, que des différences de degré.

Les Règles de la méthode sociologique,
Presses universitaires de France, 1968, page 14.

57

Les faits sociaux : illustration

Quand je m'acquiesce de ma tâche de frère, d'époux ou de citoyen, quand j'exécute les engagements que j'ai contractés, je remplis des devoirs qui sont définis en dehors de moi et de mes actes, dans le droit et dans les mœurs. Alors même qu'ils sont d'accord avec mes sentiments propres et que j'en sens intérieurement la réalité, celle-ci ne laisse pas d'être objective ; car ce n'est pas moi qui les ai faits, mais je les ai reçus par l'éducation. Que de fois, d'ailleurs, il arrive que nous ignorons le détail des obligations qui nous incombent et que, pour les connaître, il nous faut consulter le Code et ses interprètes autorisés ! De même, les croyances et les pratiques de sa vie religieuse, le fidèle les a trouvées toutes faites en naissant ; si elles existaient avant lui, c'est qu'elles existent en dehors de lui. Le système de signes dont je me sers pour exprimer ma pensée, le système de monnaies que j'emploie pour payer mes dettes, les instruments de crédit que j'utilise dans mes relations commerciales, les pratiques suivies dans ma profession, etc., fonctionnent indépendamment des usages que j'en fais. Qu'on prenne les uns après les autres tous les membres dont est composée la société, ce qui précède pourra être répété à propos de chacun d'eux. Voilà donc des manières d'agir, de penser et de sentir qui présentent cette remarquable propriété qu'elles existent en dehors des consciences individuelles.

Les Règles de la méthode sociologique,
Presses universitaires de France, 1968,
pages 3-4.

**« Les faits sociaux [...] doivent être
traités comme des choses »**

Les phénomènes sociaux sont des choses et doivent être traités comme des choses. Pour démontrer cette proposition, il n'est pas nécessaire de philosopher sur leur nature, de discuter les analogies qu'ils présentent avec les phénomènes des règnes inférieurs. Il suffit de constater qu'il sont l'unique *datum* offert au sociologue. Est chose, en effet, tout ce qui est donné, tout ce qui s'offre ou, plutôt, s'impose à l'observation. Traiter des phénomènes comme des choses, c'est les traiter en qualité de *data* qui constituent le point de départ de la science. Les phénomènes sociaux présentent incontestablement ce caractère. Ce qui nous est donné, ce n'est pas l'idée que les hommes se font de la valeur, car elle est inaccessible : ce sont les valeurs qui s'échangent réellement au cours des relations économiques. Ce n'est pas telle ou telle conception de l'idéal moral ; c'est l'ensemble des règles qui déterminent effectivement la conduite. Ce n'est pas l'idée de l'utile ou de la richesse ; c'est tout le détail de l'organisation économique. [...]

Il nous faut donc considérer les phénomènes sociaux en eux-mêmes, détachés des sujets conscients qui se les représentent ; il faut les étudier du dehors comme des choses extérieures ; car c'est en cette qualité qu'ils se présentent à nous [...]. Cette règle s'applique donc à la réalité sociale toute entière, sans qu'il y ait lieu de faire aucune exception. Même les phénomènes qui paraissent le plus consister en arrangements artificiels doivent être considérés de ce point de vue. Le caractère conventionnel d'une pratique ou d'une institution ne doit jamais être présumé. Si, d'ailleurs, il nous est permis d'invoquer notre expérience personnelle, nous croyons pouvoir assurer que, en procédant de cette manière, on aura souvent la satisfaction de voir les faits en apparence les plus arbitraires présenter ensuite à une observation plus attentive des caractères de constance et de régularité, symptômes de leur objectivité.

Les Règles de la méthode sociologique,
Presses universitaires de France, 1968,
pages 27-28.

**« Il faut écarter
toutes les prénotions »**

Mais l'expérience de nos devanciers nous a montré que, pour assurer la réalisation pratique de la vérité qui vient d'être établie, il ne suffit pas d'en donner une démonstration théorique ni même de s'en pénétrer. L'esprit est si naturellement enclin à la méconnaître qu'on tombera inévitablement dans les anciens errements si l'on ne se soumet à une discipline rigoureuse, dont nous allons formuler les règles principales, corollaires de la précédente.

1. Le premier de ces corollaires est que : *il faut écarter toutes les prénotions*. Une démonstration de cette règle n'est pas nécessaire [...]. Elle est, d'ailleurs, la base de toute méthode scientifique. Le doute méthodique de Descartes n'en est, au fond, qu'une application.

2. La deuxième règle est toute négative. Elle apprend au sociologue à échapper à l'empire des notions vulgaires, pour tourner son attention vers les faits ; mais elle ne dit pas la manière dont il se saisit de ces derniers pour en faire une étude objective [...]. D'où la règle suivante : *ne jamais prendre pour objet de recherches qu'un groupe de phénomènes préalablement définis par certains caractères extérieurs qui leur sont communs et comprendre dans la même recherche tous ceux qui répondent à cette définition*.

Les Règles de la méthode sociologique,
Presses universitaires de France, 1968,
pages 31 et 34.

**« La société n'est pas une somme
d'individus »**

En vertu de ce principe, la société n'est pas une simple somme d'individus, mais le système formé par leur association représente une réalité spécifique qui a ses caractères propres. Sans doute, il ne peut rien se produire de collectif si des consciences particulières ne sont pas données ; mais cette condition nécessaire n'est pas suffisante. Il faut encore que ces consciences soient associées, combinées, et combinées d'une certaine manière ; c'est de cette combinaison que

résulte la vie sociale et, par suite, c'est cette combinaison qui l'explique. En s'agrégeant, en se pénétrant, en se fusionnant, les âmes individuelles donnent naissance à un être, psychique si l'on veut, mais qui constitue une individualité psychique d'un genre nouveau. C'est donc dans la nature de cette individualité, non dans celle des unités composantes, qu'il faut aller chercher les causes prochaines et déterminantes des faits qui s'y produisent. Le groupe pense, sent, agit tout autrement que ne feraient ses membres, s'ils étaient isolés. Si donc on part de ces derniers, on ne pourra rien comprendre à ce qui se passe dans le groupe. En un mot, il y a entre la psychologie et la sociologie la même solution de continuité qu'entre la biologie et les sciences physico-chimiques. Par conséquent, toutes les fois qu'un phénomène social est directement expliqué par un phénomène psychique, on peut être assuré que l'explication est fautive.

Les Règles de la méthode sociologique,
Presses universitaires de France, 1968,
pages 102-103.

61

L'explication de la vie sociale

Si la vie sociale n'était qu'un prolongement, de l'être individuel, on ne la verrait pas ainsi remonter vers sa source et l'envahir impétueusement. Puisque l'autorité devant laquelle s'incline l'individu quand il agit, sent ou pense socialement, le domine à ce point, c'est qu'elle est un produit de forces qui le dépassent et dont il ne saurait, par conséquent, rendre compte. Ce n'est pas de lui que peut venir cette poussée extérieure qu'il subit; ce n'est donc pas ce qui se passe en lui qui la peut expliquer. [...]

Or, l'individu écarté, il ne reste que la société; c'est donc dans la nature de la société elle-même qu'il faut aller chercher l'explication de la vie sociale. On conçoit, en effet, que, puisqu'elle dépasse infiniment l'individu dans le temps comme dans l'espace, elle soit en état de lui imposer les manières d'agir et de penser qu'elle a consacrées de son autorité. Cette pression, qui est le signe distinctif des faits

sociaux, c'est celle que tous exercent sur chacun.

Les Règles de la méthode sociologique,
Presses universitaires de France, 1968,
pages 101-102.

62

« Un tout n'est pas identique à la somme de ses parties »

Mais, dira-t-on, puisque les seuls éléments dont est formée la société sont des individus, l'origine première des phénomènes sociologiques ne peut être que psychologique. En raisonnant ainsi, on peut tout aussi facilement établir que les phénomènes biologiques s'expliquent analytiquement par les phénomènes inorganiques. En effet, il est bien certain qu'il n'y a, dans la cellule vivante, que des molécules de matière brute. Seulement, ils y sont associés, et c'est cette association qui est la cause de ces phénomènes nouveaux qui caractérisent la vie et dont il est impossible de retrouver même le terme dans aucun des éléments associés. C'est qu'un tout n'est pas identique à la somme de ses parties, il est quelque chose d'autre et dont les propriétés diffèrent de celle que présentent les parties dont il est composé. L'association n'est pas, comme on l'a cru quelquefois, un phénomène, par soi-même infécond, qui consiste simplement à mettre en rapports extérieurs des faits acquis et des propriétés constituées. N'est-elle pas, au contraire, la source de toutes les nouveautés qui se sont successivement produites au cours de l'évolution générale des choses ? Quelles différences y a-t-il entre les organismes inférieurs et les autres, entre le vivant organisé et le simple plastide, entre celui-ci et les molécules inorganiques qui le composent, sinon des différences d'association ? Tous ces êtres, en dernière analyse, se résolvent en éléments de même nature; mais ces éléments sont, ici, juxtaposés, là, associés ; ici, associés d'une manière, là, d'une autre. On est même en droit de se demander si cette loi ne pénètre pas jusque dans le monde minéral et si les différences qui séparent les corps inorganisés n'ont pas la même origine.

Les Règles de la méthode sociologique,
Presses universitaires de France, 1968,
page 102.

II. MAX WEBER ET LA SOCIOLOGIE DE L'ACTION SOCIALE

Quand on examine la vie et l'œuvre de Max Weber, on peut affirmer qu'il s'est défait du carcan d'une spécialisation excessive. Ainsi, son œuvre est fondée sur l'idée d'une recension épistémologique complète, ce qui s'avère être un exercice particulièrement périlleux. Cette œuvre, en effet, est particulière à « l'esprit anglo-saxon » : le raisonnement se construit, le plus souvent, de façon analytique, par ajouts successifs, par « incrémentation ». L'explication webérienne du phénomène de rationalisation résulte, en dernière instance, de ce processus explicatif. Nous opterons, ici, pour la même démarche afin de traduire au mieux la pensée de l'auteur. Pour employer ses propres termes, « s'il n'y a pas besoin d'être César pour comprendre César », gageons que la trame interprétative que nous avons cherché à dégager sera suffisamment éclairante pour que le lecteur comprenne sa pensée.

En fait, se développe en Allemagne, au XIX^e siècle, une « querelle des méthodes », qui, de la science économique, s'étend rapidement à l'ensemble des sciences sociales. La question de fond est importante puisqu'il s'agit, finalement, de déterminer la nature intrinsèque des sciences sociales, leur spécificité par rapport aux sciences de la nature (*cf.* schéma). Toute la réflexion de Max Weber, notamment dans sa dimension méthodologique, est, en grande partie, inspirée de ce débat.

C'est ainsi que Max Weber renonce aux constructions méthodologiques qui ne visent, selon lui, en finalité, qu'à justifier les *a priori* idéologiques d'un auteur. Tel est le cas, par exemple, pense-t-il, du positivisme d'Auguste Comte et du déterminisme marxiste. De même, il rejette les approches, ou purement théoriques, ou purement empiriques : les unes se heurtent aux faits historiques car, fondamentalement, elles ne sont que des outils de l'abstraction ; les autres achoppent sur l'obstacle de la généralisation. Les sciences, en réalité, dans leur conception, s'élaborent par similitude, analogie ou opposition. L'état d'une science, *de facto*, est lié aux apports successifs des uns et des autres. La compréhension scientifique du moment n'est donc, finalement, que le reflet d'un certain niveau d'incrémentations du savoir.

A posteriori, d'aucuns pourraient dire que cette vision n'est pas singulière en soi, mais propre à ce qu'il convient d'appeler aujourd'hui la tradition anglo-saxonne, fidèle à l'esprit analytique. La vision webérienne renvoie, en fait, à des déterminants plus complexes. L'état de la science, nous suggère Max Weber, n'est pas neutre, faute d'être construit de façon neutre : il est à l'image (ou à l'exact opposé, sans doute) de l'idéologie – et du système des valeurs qui en découle – qui imprègne telle ou telle société à un moment historique donné. Par conséquent, le fait de revendiquer une science allemande, comme il le fait, n'est pas faire preuve de nationalisme : c'est reconnaître la prégnance d'une donnée idéologique et de valeurs qui modèlent toute société. Encore faut-il ne pas se tromper de valeur.

Par ailleurs, l'état de la science est dépendant des us, coutumes et traditions qui influencent, par exemple, le mode de transposition du savoir d'une génération à une autre. Par implication, l'on ne saurait rejeter les sciences d'hier sous prétexte qu'elles sont moins porteuses heuristiquement : seules les questions posées sont différentes car elles sont issues d'un contexte idéologique particulier. En d'autres termes, on peut dire que l'état antérieur de la science n'est relatif qu'à des questions passées, ou encore, qu'aux sciences d'aujourd'hui correspondent les questions d'aujourd'hui.

Comment, néanmoins, dépasser ces contraintes et rester neutre face aux valeurs, à l'idéologie, comme face aux traditions ? En d'autres termes, comment respecter le principe de neutralité axiologique ? La réponse de Max Weber est d'ordre méthodologique. Elle en fait un indiscutable précurseur de l'individualisme méthodologique. Il faut, d'une part, dit-il, raisonner par « idéal-type » (texte 67) afin de comprendre l'activité sociale et d'en faire un « tableau homogène ». Il faut, d'autre part, partir de l'infiniment petit pour arriver au macro-social : par agrégations successives, il faut passer de l'individualité sociale aux institutions humaines (d'aucuns noteront la démarche radicalement inverse à celle d'Émile Durkheim). En effet, l'intérêt de partir de l'individu dans l'étude sociologique réside dans le fait que le comportement humain est une donnée scientifiquement compréhensible du moment que l'on y introduit des degrés de rationalité.

Deux idéaux-types sont ainsi à considérer :

1. Priorité, nous affirme Max Weber, doit être donnée au « comportement rationnel en finalité », c'est-à-dire à ce type de motivation qui pousse l'individu à agir de telle manière qu'il puisse atteindre l'objectif qu'il s'est assigné (texte 66). C'est là une rationalité par objectifs, ou encore téléologique, qui fait « séparer le ménage de l'entreprise », qui pousse les acteurs économiques à créer une comptabilité rationnelle (texte 82). C'est aussi sur elle que repose le processus de rationalisation de l'économie capitaliste.

2. Cependant, les comportements peuvent être rationnels en valeur lorsque l'individu est lié à sa conviction, « commandée par le devoir, la dignité, la beauté, les directives religieuses, la piété ou la grandeur d'une cause » (texte 64). C'est ainsi que les hommes peuvent obéir, sans forcément en avoir conscience, au système de valeurs d'une société donnée.

À ces types idéaux de motivations rationnelles, il faut aussi, précise Max Weber, ajouter les comportements « affectuels » (texte 66), tels que la haine, la jalousie, l'entente, etc. : ils entrent dans le champ de la sociologie compréhensive que dessine Max Weber, dès lors qu'ils engendrent, chez autrui, de façon virtuelle ou effective, présente ou à venir, des comportements eux-mêmes « compréhensibles » (texte 64). En d'autres termes, ces comportements doivent susciter des interactions. C'est là le champ de l'activité sociale selon Max Weber.

63

Sociologie et activité sociale

Nous appelons sociologie (au sens où nous entendons ici ce terme utilisé avec beaucoup d'équivoques) une science qui se propose de comprendre par interprétation l'activité sociale et par là d'expliquer causalement son déroulement et ses effets. Nous entendons par « activité » un comportement humain (peu importe qu'il s'agisse d'un acte extérieur ou intime, d'une omission ou d'une tolérance), quand et pour autant que l'agent ou les agents lui communiquent un sens subjectif. Et par activité

« sociale », l'activité qui, d'après son sens visé par l'agent ou les agents, se rapporte au comportement d'autrui, par rapport auquel s'oriente son déroulement.

Économie et société, tome 1,
Plon, 1971, page 4.

Qu'est-ce que l'activité sociale ?

L'activité sociale (y compris l'omission ou la tolérance) peut s'orienter d'après le comportement passé, présent ou attendu éventuellement d'autrui (vengeance pour réparer une agression passée, défense contre une agression présente, mesures de défense à prendre contre une agression éventuelle). Par « autrui », il faut entendre, ou bien des personnes singulières et connues, ou bien une multitude indéterminée et totalement inconnue. [...]

N'importe quelle espèce d'activité – y compris d'activité externe – n'est pas une activité « sociale » dans le sens du terme auquel nous tenons ici. Une activité externe ne l'est pas si elle s'oriente purement et simplement d'après les attentes du comportement d'objets matériels. Le comportement intime n'est une activité sociale qu'à la condition de s'orienter d'après le comportement d'autrui. Un comportement religieux, par exemple, ne l'est pas s'il n'est que contemplation, prière solitaire, etc. L'activité économique (d'un individu isolé) ne l'est que dans le cas et dans la mesure où elle fait intervenir le comportement de tiers. [...]

N'importe quel contact entre les hommes n'est pas de caractère social, mais seul l'est le comportement propre qui s'oriente significativement d'après le comportement d'autrui. La collision entre deux cyclistes, par exemple, est un simple événement au même titre qu'un phénomène de la nature. Serait une « activité sociale » la tentative d'éviter l'autre et les injures, la bagarre ou l'arrangement à l'amiable qui suivraient la collision.

Économie et société, tome 1,
Plon, 1971, pages 19-20.

Ce que n'est pas l'activité sociale

L'activité sociale n'est identique, ni (a) avec une activité uniforme de plusieurs personnes, ni (b) avec n'importe quelle activité influencée par le comportement d'autrui.

a) Lorsque, dans la rue, de nombreux passants ouvrent en même temps leur parapluie, au moment où la pluie se met à tomber, l'activité

de l'un n'est pas orientée (normalement) d'après celle des autres, elle s'oriente uniformément d'après la nécessité de se protéger contre l'ondée.

b) On sait que l'activité de l'individu isolé est considérablement influencée par le simple fait qu'il se trouve, en un lieu donné, noyé au milieu d'une « masse » [...] : il s'agit de l'activité conditionnée par la masse. [...]

Une simple « imitation » de l'activité d'autrui [...] ne serait pas, conceptuellement, une « activité sociale » en un sens spécifique si elle se produisait par simple réaction, sans orientation significative de l'activité propre d'après celle d'autrui [...]. Le simple fait qu'un individu adopte une disposition qu'il a remarquée chez autrui et qu'elle lui semble utile ne constitue pas encore une activité sociale en notre sens. En effet, cette activité ne s'oriente pas d'après le comportement d'autrui, mais, ayant appris à connaître par l'observation du comportement d'autrui, qu'il existe certaines chances objectives, l'agent s'oriente d'après celles-ci. Son activité est donc déterminée causalement et non significativement par le comportement étranger. Au contraire, si l'on imite l'activité d'autrui parce que telle est la « mode », qu'elle vaut par tradition, qu'elle est exemplaire, qu'elle passe pour « distinguée » dans certains milieux, ou autres raisons analogues, nous sommes en présence d'une relation significative, soit par rapport au comportement des imités, soit à celui de tiers, soit aux deux à la fois.

Économie et société, tome 1,
Plon, 1971, pages 20-21.

Ce qui détermine l'activité sociale

Comme toute autre activité, l'activité sociale peut être déterminée :

a) de façon rationnelle en finalité, par des attentes du comportement des objets du monde extérieur ou de celui d'autres hommes, en exploitant ces attentes comme « conditions » ou comme « moyens » pour parvenir rationnellement aux fins propres, mûrement réfléchies, qu'on veut atteindre ;

b) de façon rationnelle en valeur, par la croyance en la valeur intrinsèque inconditionnelle – d'ordre éthique, esthétique,

religieux ou autre -- d'un comportement déterminé qui vaut pour lui-même et indépendamment de son résultat ;

c) de façon affectuelle, et particulièrement émotionnelle, par des passions et des sentiments actuels ;

d) de façon traditionnelle, par coutume invétérée. [...]

Il arrive très rarement que l'activité, tout particulièrement l'activité sociale, s'oriente *uniquement* d'après l'une ou l'autre de ces sortes d'activité. De même, ces différentes sortes d'orientations ne constituent évidemment en aucune manière une classification complète des orientations possibles de l'activité, mais elles ne sont que de purs types, construits pour servir les fins de la recherche sociologique, desquelles l'activité réelle se rapproche plus ou moins, et – plus souvent encore – elle les combine. C'est leur fécondité qui, à *notre avis*, impose la nécessité de les construire.

Économie et société, tome 1,
Plon, 1971, page 22.

67

Qu'est-ce que l'idéaltype ?

On obtient un idéaltype (ou type idéal) en accentuant un ou plusieurs points de vue et enchaînant une multitude de phénomènes donnés isolément, diffus et discrets, que l'on trouve en grand nombre, tantôt en petit nombre et par endroits pas du tout, qu'on ordonne selon les précédents points de vue choisis unilatéralement, pour former un *tableau de pensée homogène*.

Essais sur la théorie de la science,
Presses Pocket, 1992, page 181.

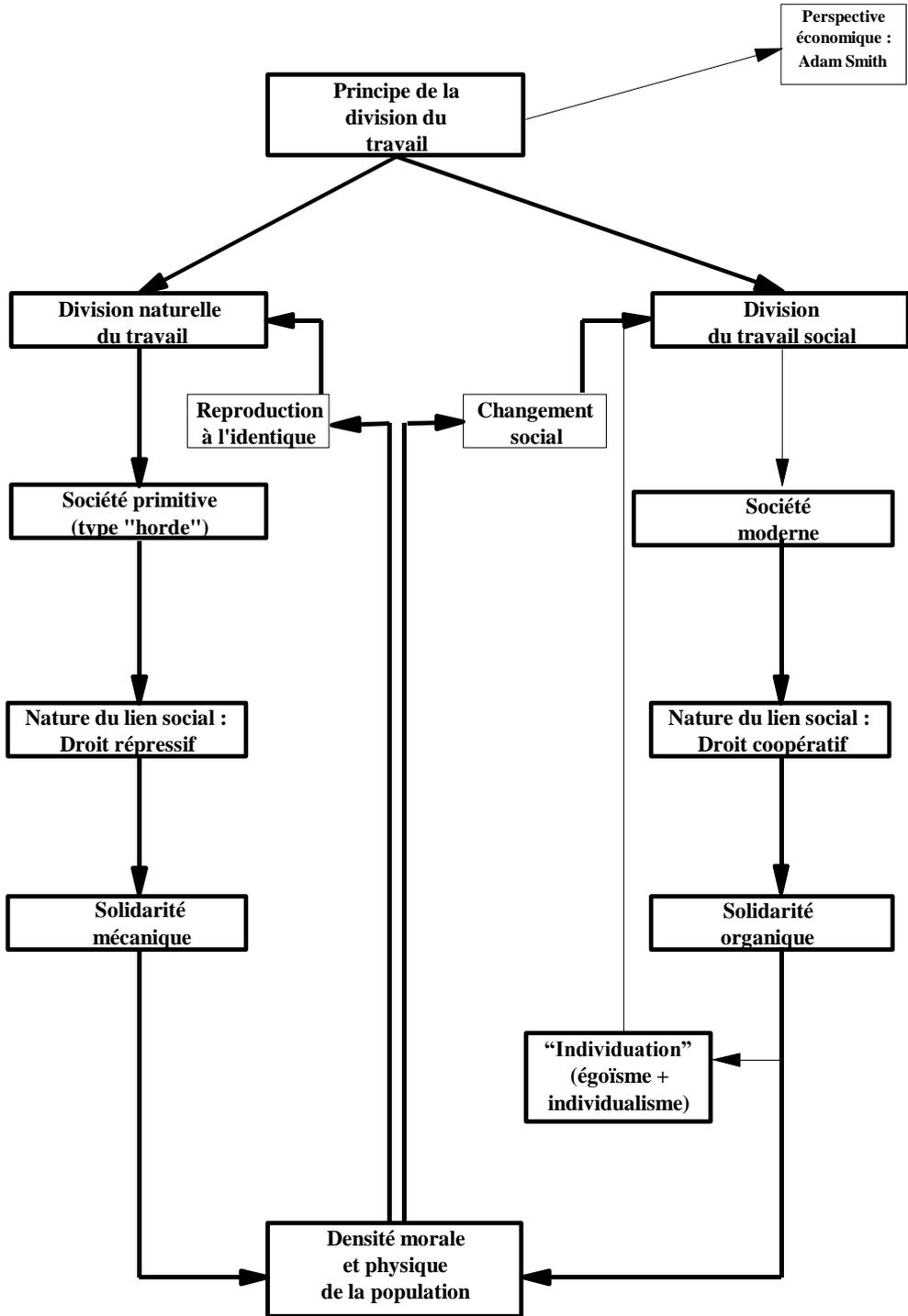
FONCTIONS ET FORMES DE LA DIVISION DU TRAVAIL SOCIAL CHEZ DURKHEIM

Qu'est-ce qu'un contrat ? Pour les sociologues, il s'agit d'un point de jonction entre deux parties dissemblables. Le contrat est, en quelque sorte, au moins schématiquement, ce lien organique particulier qui unit des individus socialement différents.

Mais, comme le souligne Émile Durkheim, nul ne saurait préjuger de la force d'un tel lien. Celui-ci, en dernière instance, est le « ciment » des groupes sociaux et de la société en général, puisqu'il en garantit la cohésion. La dissemblance, en effet, impose à chacune de ces parties une certaine soumission aux règles explicites ou virtuelles que le « contrat » traduit. On est alors en présence d'un droit de type coopératif (*cf.* schéma). De fait, cette dissemblance produit deux effets contradictoires qui, paradoxalement, assurent la pérennité des structures sociales (texte 72) : d'une part, à travers cette obéissance volontaire ou inconsciente qu'elle génère, elle fait peser sur chacun une contrainte qui tend à prédéterminer les manières de penser et d'agir ; d'autre part, de par l'exercice de la volonté contractuelle, elle engendre, au sein de ces structures, une forme de solidarité qui doit se construire du fait d'individus socialement différenciés, une solidarité que Durkheim qualifie « d'organique » (texte 73). Notons, cependant, que c'est la morale qui découle de cette contrainte qui, en vérité, selon Émile Durkheim, traduit le lien social (*cf.* biographie).

Comment expliquer, dès lors, l'existence de cette différenciation sociale ? Elle naît dans les sociétés où le rapport au travail est dominant, nous répond Émile Durkheim. Plus précisément, elle résulte de la spécialisation qui croît avec la division du travail qui existe dans les sociétés où, justement, le travail est la principale variable d'intégration sociale (texte 69). À l'inverse, tel n'est pas le cas des sociétés où ce rapport au travail n'est pas dominant. C'est le cas, par exemple, de ce que Durkheim appelle la horde (texte 70). De fait, si les seules sources de la division du travail sont biologiques (telle la division sexuelle du travail), si, mis à part ces facteurs particuliers, il n'y a pas de motivation spécifique à ce que chacun se spécialise, alors, faute de spécialisation, les individus composant une telle société seraient semblables. En d'autres termes, c'est la similitude des uns aux autres qui serait le trait caractéristique de cette société. Quelle serait alors la nature du lien social ? Les parties étant maintenant semblables (dans leur manière de penser et d'agir, globalement) seule la sanction, la peine, serait une alternative viable au contrat, affirme Émile Durkheim : si la cohésion sociale se situe dans la similitude, la ressemblance, il faut sanctionner celui qui déroge, car, par principe, ce dernier nie la société même. Galilée en fit l'amère expérience, victime d'un Droit répressif (*cf.* schéma). De ce fait, le type de solidarité n'est plus organique, mais simplement mécanique (texte 71).

LA DIVISION DU TRAVAIL SOCIAL CHEZ ÉMILE DURKHEIM



Reste à déterminer le mode de passage de la solidarité mécanique à la solidarité organique. Durkheim insiste, à ce titre sur le « facteur démographique » : l'état de la « densité morale et physique » d'une population. Si la notion de densité morale renvoie à des déterminants complexes tels que le système de croyance, l'impact de la division du travail sur l'aspect juridique du lien social, l'évolution de la cellule familiale, voire le taux de suicide, etc., d'aucuns auront à l'esprit les aspects purement démographiques de ce passage.

Le lecteur notera qu'Émile Durkheim dépasse la vision smithienne de la division du travail (texte 68) dont il conteste le caractère trop purement économique. Il notera, enfin, qu'il admet la possibilité, pour la division du travail, de prendre des formes anomiques (texte 74).

68

La cause de la division du travail dans la théorie classique

D'après la théorie la plus répandue, elle n'aurait d'autre origine que le désir qu'a l'homme d'accroître sans cesse son bonheur. On sait, en effet, que plus le travail se divise, plus le rendement en est élevé. Les ressources qu'il met à notre disposition sont plus abondantes ; elles sont aussi de meilleure qualité. La science se fait mieux et plus vite ; les œuvres d'art sont plus nombreuses et plus raffinées ; l'industrie produit plus et les produits en sont plus parfaits. Or, l'homme a besoin de toutes ces choses ; il semble donc qu'il doive être d'autant plus heureux qu'il en possède davantage, et, par conséquent, qu'il soit naturellement incité à les rechercher.

De la division du travail social,
Presses universitaires de France, 1967,
page 212.

69

La division du travail social

La division du travail est la source, sinon unique, du moins principale de la solidarité sociale. [...]

Si cette hypothèse était démontrée, la division du travail jouerait un rôle beaucoup plus important que celui qu'on lui attribue d'ordinaire. Elle ne servirait pas seulement à doter nos sociétés d'un luxe, enviable peut-être,

mais superflu; elle serait une condition de leur existence. C'est par elle, ou, du moins, c'est surtout par elle que serait assurée leur cohésion; c'est elle qui déterminerait les traits essentiels de leur constitution. Par cela même, et quoique nous ne soyons pas encore en état de résoudre la question avec rigueur, on peut cependant entrevoir dès maintenant que, si telle est réellement la fonction de la division du travail, elle doit avoir un caractère moral, car les besoins d'ordre, d'harmonie, de solidarité sociale passent généralement pour être moraux.

De la division du travail social,
Presses universitaires de France, 1967,
pages 26-27.

70

La « société simple : la horde »

Nous avons vu, en effet, qu'un très grand nombre de peuples primitifs vivent dans un état stationnaire d'où ils ne songent même pas à sortir. Ils n'aspirent à rien de nouveau. Cependant leur bonheur est soumis à la loi commune. Il en est de même dans les campagnes chez les peuples civilisés. La division du travail n'y progresse que très lentement et le goût du changement n'y est que très faiblement ressenti. Enfin, au sein d'une même société, la division du travail se développe plus ou moins vite suivant les siècles; or, l'influence du temps sur les plaisirs est toujours la même. Ce n'est donc pas elle qui

détermine ce développement.

De la division du travail social,
Presses universitaires de France, 1967,
page 233.

71

La solidarité mécanique

La solidarité qui dérive des ressemblances est à son maximum quand la conscience collective recouvre exactement notre conscience totale et coïncide de tous points avec elle : mais, à ce moment, notre individualité est nulle. [...]

Les molécules sociales qui ne seraient cohérentes que de cette seule manière ne pourraient donc se mouvoir avec ensemble que dans la mesure où elles n'ont pas de mouvements propres, comme font les molécules des corps inorganiques. C'est pourquoi nous proposons d'appeler mécanique cette espèce de solidarité. Ce mot ne signifie pas qu'elle soit produite par des moyens mécaniques et artificiellement. Nous ne la nommons ainsi que par analogie avec la cohésion qui unit entre eux les éléments des corps bruts, par opposition à celle qui fait l'unité des corps vivants. Ce qui achève de justifier cette dénomination, c'est que le lien qui unit ainsi l'individu à la société est tout à fait analogue à celui qui rattache la chose à la personne. La conscience individuelle, considérée sous cet aspect, est une simple dépendance du type collectif et en suit tous les mouvements, comme l'objet possédé suit ceux que lui imprime son propriétaire.

De la division du travail social,
Presses universitaires de France, 1973,
pages 98-101.

72

La structure de la société moderne

Toute autre est la structure des sociétés où la solidarité organique est prépondérante.

Elles sont constituées, non par une répétition de segments similaires et homogènes, mais par un système d'organes différents dont chacun a un rôle spécial, et qui sont formés eux-mêmes de parties différenciées. En même temps que les

éléments sociaux ne sont pas de même nature, ils ne sont pas disposés de la même manière. Ils ne sont ni juxtaposés linéairement comme les anneaux d'un anneau, ni emboîtés les uns dans les autres, mais coordonnés et subordonnés les uns aux autres autour d'un même organe central qui exerce sur le reste de l'organisme une action modératrice. Cet organe lui-même n'a plus le même caractère que dans le cas précédent ; car, si les autres dépendent de lui, il en dépend à son tour. Sans doute, il a bien encore une situation particulière et, si l'on veut, privilégiée ; mais elle est due à la nature du rôle qu'il remplit et non à quelque cause étrangère à ses fonctions, à quelque force qui lui est communiquée du dehors : aussi n'a-t-il plus rien que de temporel et d'humain ; entre lui et les autres organes il n'y a plus que des différences de degrés.

De la division du travail social,
Presses universitaires de France, 1967,
page 157.

73

La solidarité organique

Il en est tout autrement de la solidarité que produit la division du travail. Tandis que la précédente implique que les individus se ressemblent, celle-ci suppose qu'ils diffèrent les uns des autres. La première n'est possible que dans la mesure où la personnalité individuelle est absorbée dans la personnalité collective ; la seconde n'est possible que si chacun a une sphère d'action qui lui est propre, par conséquent, une personnalité. Il faut donc que la conscience collective laisse découverte une partie de la conscience individuelle, pour que s'y établissent ces fonctions spéciales qu'elle ne peut pas réglementer ; et plus cette région est étendue, plus est forte la cohésion qui résulte de cette solidarité. En effet, d'une part, chacun dépend d'autant plus étroitement de la société que le travail est plus divisé, et, d'autre part, l'activité de chacun est d'autant plus personnelle qu'elle est plus spécialisée. Ici donc, l'individualité du tout s'accroît en même temps que celle des parties ; la société devient plus capable de se mouvoir avec ensemble, en même temps que chacun de ses éléments a plus de mouvements propres. Cette solidarité ressemble à celle que l'on observe chez les animaux supérieurs. Chaque organe, en effet, y a sa

physionomie spéciale, son autonomie, et pourtant l'unité de l'organisme est d'autant plus grande que cette individuation des parties est plus marquée. En raison de cette analogie, nous proposons d'appeler « organique » la solidarité qui est due à la division du travail.

De la division du travail social,
Presses universitaires de France, 1973,
pages 98-101.

réglementation, elle laissera toujours une place libre pour bien des tiraillements. Il n'est ni nécessaire ni même possible que la vie sociale soit sans luttes. Le rôle de la solidarité n'est pas de supprimer la concurrence, mais de la modérer.

De la division du travail social,
Presses universitaires de France, 1973,
pages 343, 348 et 356-357.

74

Les formes anomiques de la division du travail

Si, normalement, la division du travail produit la solidarité sociale, il arrive cependant qu'elle a des résultats tout à fait différents ou même opposés. [...]

Nous ramènerons à trois types les formes exceptionnelles du phénomène que nous étudions. [...]

Un premier cas de ce genre nous est fourni par les crises industrielles et commerciales, par les faillites, qui sont autant de ruptures partielles de la solidarité organique ; elles témoignent, en effet, que, sur certains points de l'organisme, certaines fonctions sociales ne sont pas ajustées les unes aux autres [...].

La division du travail ne saurait être poussée trop loin sans devenir une source de désintégration [...]. Si, d'une part, en effet, la séparation des fonctions sociales permet à l'esprit de détail un heureux développement, impossible de toute autre manière, elle tend spontanément, d'une autre part, à étouffer l'esprit d'ensemble ou, du moins, à l'entraver profondément. [...]

Pour que la solidarité organique existe, il ne suffit pas qu'il y ait un système d'organes nécessaires les uns aux autres et qui sentent d'une façon générale leur solidarité, mais il faut encore que la manière dont ils doivent concourir, sinon dans toute espèce de rencontres, du moins dans les circonstances les plus fréquentes, soit prédéterminée. [...] On dira qu'il y a des contrats. Nous savons, d'ailleurs, que le contrat ne se suffit pas à lui-même, mais suppose une réglementation qui s'étend et se complique comme la vie contractuelle elle-même. [...] Le contrat n'est qu'une trêve, et assez précaire ; il ne suspend que pour un temps les hostilités. Sans doute, si précise que soit une

L'ANALYSE DES CLASSES SOCIALES CHEZ MARX

Qu'est-ce qu'une classe sociale ? Pour Karl Marx, dans un premier temps, l'identité des revenus (salaires, profits et rentes foncières) et leurs sources (mise en valeur de la force de travail, du capital ou de la propriété foncière) pourraient déterminer l'existence d'une classe sociale (texte 75).

Peut-on donc, par exemple, dire que les paysans forment une classe ? En ce qui concerne les paysans parcellaires du XIX^e siècle, pour Marx, la réponse est oui et non : non, parce qu'ils ne constituent qu'une simple addition de grandeurs sans communauté, sans organisation politique... et oui, car les millions de familles de paysans se « distinguent par leur mode d'existence, leur culture et leur intérêts des autres classes et se posent réciproquement en ennemies » (texte 76). En réalité, pour Marx, le critère fondamental qui permet de distinguer des classes sociales, c'est la place occupée dans le processus de production. Or, ce processus tend à se développer de telle façon que la société est de plus en plus divisée en deux classes antagonistes (texte 81) : d'une part, la bourgeoisie, propriétaire du capital, qui est née des contradictions du régime féodal, jouant, à son heure, un rôle révolutionnaire dans l'histoire des sociétés de par son comportement (textes 77 et 78), et, d'autre part, le prolétariat qui lui loue sa force de travail (texte 79). Cet antagonisme croissant implique, bien évidemment, des changements sociaux, par exemple, l'émergence des femmes dans le monde du travail ou la prolétarianisation des « anciennes petites classes moyennes » (texte 80).

75

Qu'est-ce qu'une classe sociale ?

C'est, sans contredit, en Angleterre que la division économique de la société moderne connaît son développement le plus poussé et le plus classique. Toutefois, même dans ce pays, la division en classes n'apparaît pas sous une forme pure. Là aussi, les stades intermédiaires et transitoires estompent les démarcations précises (beaucoup moins, toutefois, à la campagne que dans les villes). Cependant, pour notre étude, cela est d'ailleurs sans importance. Nous avons vu que le mode capitaliste de production a constamment tendance – c'est la loi de son évolution – à séparer toujours davantage moyens de production et travail, et à concentrer

de plus en plus, en groupes importants, ces moyens de production disséminés, transformant ainsi le travail en travail salarié et les moyens de production en capital. D'un autre côté, cette tendance a pour corollaire la séparation de la propriété foncière, devenant autonome par rapport au capital et au travail, ou encore la transformation de toute la propriété foncière en une forme de propriété correspondant au mode capitaliste de production.

La question qui se pose tout d'abord est la suivante : qu'est-ce qui constitue une classe ? La réponse découle tout naturellement de la réponse à cette autre question : qu'est-ce qui fait que les ouvriers salariés, les capitalistes et les propriétaires fonciers constituent les trois grandes classes de la société ?

À première vue, c'est l'identité des revenus et des sources de revenus. Nous avons là trois

groupes sociaux importants dont les membres, les individus qui les constituent, vivent respectivement du salaire, du profit et de la rente foncière, de la mise en valeur de leur force de travail, de leur capital et de leur propriété foncière.

Cependant, de ce point de vue, les médecins et les fonctionnaires, par exemple, constitueraient, eux aussi, deux classes distinctes, car ils appartiennent à deux groupes sociaux distincts, dont les membres tirent leurs revenus de la même source. Cette distinction s'appliquerait de même à l'infinie variété d'intérêts et de situations que provoque la division du travail social, à l'intérieur de la classe ouvrière, de la classe capitaliste, et des propriétaires fonciers, ces derniers, par exemple, étant scindés en viticulteurs, propriétaires de champs, de forêts, de mines, de pêcheries, etc.

Le Capital, livre III,
Éditions sociales, 1960, pages 259-260.

76

Les paysans forment-ils une classe sociale ?

Les paysans parcellaires forment une masse énorme dont tous les membres vivent dans la même situation, mais sans être liés par de nombreux rapports. Leur mode de production les isole les uns des autres, au lieu d'établir entre eux un commerce réciproque. Cet isolement est encore augmenté par le mauvais état des moyens de communication et la pauvreté des paysans. Leur champ de production, la parcelle, ne permet, dans sa culture, aucune division du travail, aucune application de la science, donc pas de diversité de développement, pas de variété dans les talents, pas de richesse dans la situation sociale. Chaque famille de paysans se suffit à peu près à elle seule, produit directement la plus grande partie de sa consommation et gagne ainsi ses moyens d'existence par un échange avec la nature plutôt que par un commerce avec la société. La parcelle, le paysan et sa famille ; à côté, une autre parcelle, un autre paysan et une autre famille. Une certaine quantité de familles constituent un village, et une certaine quantité de villages forment un département. La grande masse de la nation française est ainsi constituée par une simple addition de grandeurs de même nom, à peu près

comme un sac de pommes de terre est formé de pommes de terre. Par le fait de vivre dans des conditions économiques d'existence qui distinguent leur mode d'existence, leur intérêt et leur culture de ceux des autres classes et les posent réciproquement en ennemies, des millions de familles constituent une classe ; et, par le fait de n'être unis que par un lien purement local, par le fait que l'identité de leurs intérêts ne crée pas de communauté, ni d'union nationale, ni d'organisation politique, les paysans parcellaires ne constituent pas de classe. Ils sont, par suite, incapables de se faire prévaloir en leur propre nom, soit par un parlement, soit par une Convention. Ils ne peuvent se représenter eux-mêmes ; il leur faut des représentants hors de leur milieu.

*Le 18 brumaire
de Louis-Napoléon Bonaparte*,
Costes, 1928, pages 313-314.

77

Le rôle révolutionnaire de la bourgeoisie

La bourgeoisie a joué dans l'histoire un rôle éminemment révolutionnaire.

Partout où elle a conquis le pouvoir, elle a foulé aux pieds les relations féodales, patriarcales et idylliques. Tous les liens complexes et variés qui unissent l'homme féodal à ses supérieurs naturels, elle les a brisés sans pitié pour ne laisser subsister d'autre lien, entre l'homme et l'homme, que le froid intérêt, les dures exigences du *paiement au comptant*. Elle a noyé les frissons sacrés de l'extase religieuse, de l'enthousiasme chevaleresque, de la sentimentalité petite-bourgeoise dans les eaux glacées du calcul égoïste. Elle a fait de la dignité personnelle une simple valeur d'échange ; elle a substitué aux nombreuses libertés, si chèrement conquises, l'unique et impitoyable liberté du commerce. En un mot, à la place de l'exploitation que masquaient les illusions religieuses et politiques, elle a mis une exploitation ouverte, éhontée, directe brutale.

Friedrich ENGELS et Karl MARX,
Manifeste du Parti communiste,
Éditions sociales, 1975, page 32.

En quoi la bourgeoisie a-t-elle joué un rôle révolutionnaire ?

C'est elle qui, la première, a fait voir ce dont est capable l'activité humaine : elle a créé de tout autres merveilles que les pyramides d'Égypte, les aqueducs romains, les cathédrales gothiques ; elle a mené à bien de tout autres expéditions que les invasions et les croisades.

La bourgeoisie ne peut exister sans révolutionner constamment les instruments de production, ce qui veut dire les conditions de production, c'est-à-dire tous les rapports sociaux. Le maintien sans changement de l'ancien mode de production était, au contraire, pour toutes les classes industrielles antérieures, la condition première de leur existence. Ce bouleversement continu de la production, ce constant ébranlement de tout le système social, cette agitation et cette insécurité perpétuelles distinguent l'époque bourgeoise de toutes les précédentes. Tous les rapports sociaux, traditionnels et figés, avec leur cortège de conceptions et d'idées antiques et vénérables, se dissolvent ; ceux qui les remplacent vieillissent avant d'avoir pu s'ossifier. [...]

Poussée par le besoin de débouchés toujours nouveaux, la bourgeoisie envahit le globe entier. Il lui faut s'implanter partout, exploiter partout, établir partout des relations.

Par l'exploitation du marché mondial, la bourgeoisie donne un caractère cosmopolite à la production et à la consommation de tous les pays. Au grand regret des réactionnaires, elle a enlevé à l'industrie sa base nationale. Les vieilles industries nationales ont été détruites et le sont encore chaque jour. Elles sont évincées par de nouvelles industries, dont l'implantation devient une question de vie ou de mort pour toutes les nations civilisées, industries qui ne transforment plus des matières premières indigènes, mais des matières premières venues des régions les plus éloignées, et dont les produits se consomment non seulement dans le pays même, mais dans toutes les parties du globe. À la place des anciens besoins que la production nationale satisfaisait, naissent des besoins nouveaux, réclamant, pour leur satisfaction, les produits des contrées et des climats les plus lointains. À la place de l'isolement d'autrefois des régions et des nations se suffisant à elles-mêmes, se développent des relations universelles, une interdépendance universelle des nations. Et il en va des

productions de l'esprit comme de la production matérielle.

Friedrich ENGELS et Karl MARX,
Manifeste du Parti communiste,
Éditions sociales, 1975, pages 33-34.

Le prolétariat

Au développement de la bourgeoisie, c'est-à-dire du capital, répond, dans une proportion égale, le développement du prolétariat, de la classe des ouvriers modernes qui ne vivent que tant qu'ils trouvent du travail, et qui ne trouvent du travail que tant que leur travail augmente le capital. Ces ouvriers, contraints à se vendre par morceaux, sont une marchandise comme tout article du commerce et sont donc exposés, de la même manière, à toutes les vicissitudes de la concurrence, à toutes les fluctuations du marché.

[...] L'ouvrier devient le simple accessoire de la machine, on ne lui demande plus que le geste le plus simple, le plus monotone, le plus facile à apprendre. Les frais qu'occasionne l'ouvrier se limitent donc à peu près aux seuls moyens de subsistance dont il a besoin pour s'entretenir et perpétuer sa race. Or, le prix d'une marchandise, donc aussi du travail, est égal à ses frais de production. Par conséquent, à mesure que le travail devient plus répugnant, le salaire baisse [...].

L'industrie moderne a transformé le petit atelier du maître-artisan patriarcal en la grande usine du capitaliste industriel. Des masses d'ouvriers, entassés dans l'usine, sont organisés militairement.

Friedrich ENGELS et Karl MARX,
Manifeste du Parti communiste,
Librairie générale française,
collection « Le Livre de poche », 1979,
pages 14-15.

Changements sociaux

Moins le travail manuel réclame d'habileté et de force physique, c'est-à-dire plus l'industrie moderne se développe, plus le travail des hommes est supplanté par celui des femmes. Les

différences de sexe et d'âge n'ont plus de valeur sociale pour la classe ouvrière. Il ne reste plus que des instruments de travail dont le coût varie en fonction de l'âge et du sexe.

Une fois que l'ouvrier a été suffisamment exploité pour qu'on lui donne son salaire en argent comptant, les autres membres de la bourgeoisie, le propriétaire, le commerçant, le prêteur sur gage, etc., tombent sur lui.

Les anciennes petites classes moyennes, les petits industriels, commerçants et rentiers, les artisans et paysans, toutes ces classes sombrent dans le prolétariat, soit que leur petit capital ne suffise pas à pratiquer la grande industrie et ne résiste pas à la concurrence des plus grands capitalistes, soit que leur habileté soit dévalorisée par de nouveaux procédés de production. Ainsi, le prolétariat se recrute dans toutes les classes de la population.

Friedrich ENGELS et Karl MARX,
Manifeste du Parti communiste,
Librairie générale française,
collection « Le Livre de poche », 1979,
pages 15-16.

81

L'histoire : une lutte des classes permanente

L'histoire de toute société jusqu'à nos jours¹⁴

n'a été que l'histoire de la lutte des classes.

Homme libre et esclave, patricien et plébéien, baron et serf, maître de jurande et compagnon, en un mot, oppresseurs et opprimés, en opposition constante, ont mené une guerre ininterrompue, tantôt dissimulée, une guerre qui finissait toujours, soit par une transformation révolutionnaire de la société, soit par la destruction des deux classes en lutte.

Dans les premières époques historiques, nous constatons presque partout une organisation complète de la société en classes distinctes, une échelle graduée des conditions sociales. Dans la Rome antique, nous trouvons des patriciens, des chevaliers, des plébéiens, des esclaves ; au Moyen-Âge, des seigneurs, des vassaux, des maîtres, des compagnons, des serfs, et de plus, dans chacune de ces classes, une hiérarchie particulière.

La société bourgeoise moderne, élevée sur les ruines de la société féodale, n'a pas aboli les antagonismes de classes. Elle n'a fait que substituer de nouvelles classes, de nouvelles conditions d'oppression, de nouvelles formes de lutte à celles d'autrefois.

Cependant, le caractère distinctif de cette époque, de l'époque de la bourgeoisie, est d'avoir simplifié les antagonismes de classes. La société se divise de plus en plus en deux vastes camps ennemis, en deux grandes classes diamétralement opposées : la bourgeoisie et le prolétariat.

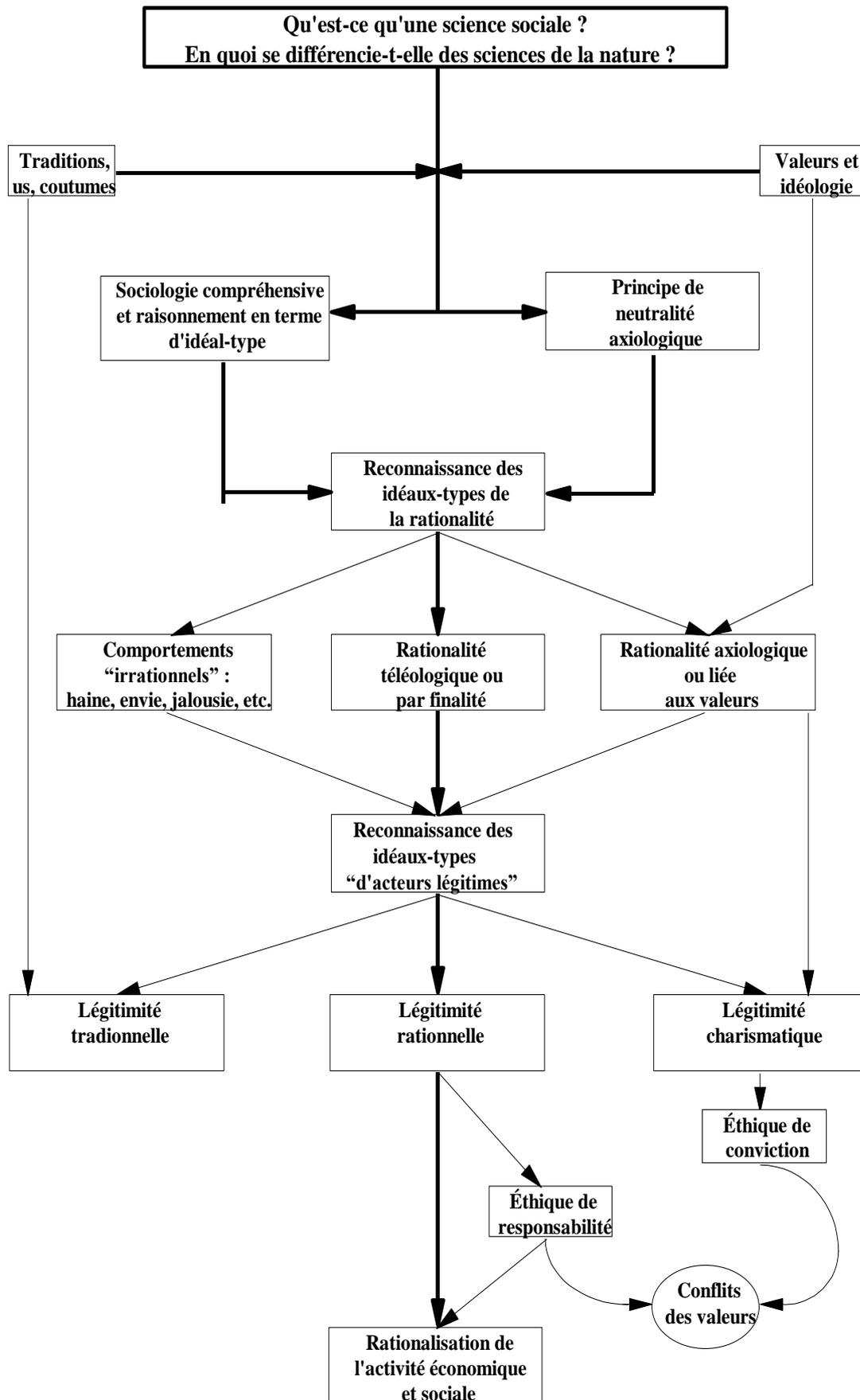
Friedrich ENGELS et Karl MARX,
Manifeste du Parti communiste,
Éditions sociales, 1966, pages 27-28.

¹⁴. Ou plus exactement l'histoire écrite. En 1847, l'histoire de l'organisation sociale qui a précédé toute l'histoire écrite, la préhistoire, était à peu près inconnue. Depuis, Haxtausen a découvert, en Russie, la propriété commune de la terre. Maurer a démontré qu'elle est la base sociale d'où sortent historiquement toutes les tribus allemandes et on a découvert, petit à petit, que la commune rurale, avec possession collective de la terre, a été la forme primitive de la société depuis les Indes jusqu'à l'Irlande. Enfin, la structure de cette société communiste primitive a été mise à nu, dans ce qu'elle a de plus typique, par la découverte décisive de Morgan qui a fait connaître la nature véritable de la « gens » et sa place dans la tribu. Avec la dissolution de ces communautés primitives, commence la division de la société en classes distinctes, et finalement opposées [note d'Engels à l'édition de 1890].

LE PROCESSUS DE RATIONALISATION DES ACTIVITÉS SOCIALES CHEZ WEBER

Nous avons souligné précédemment (voir chapitre 1, II) l'importance que Max Weber accorde à la rationalité des acteurs dont il distingue différents degrés. L'existence de ces degrés de rationalité répond à une exigence méthodologique bien spécifique. Comment, en effet, justifier la supériorité apparente du comportement rationnel en finalité sur les autres types de comportement (texte 64) ? Et même, en aval, comment justifier le processus même de rationalisation ? Cette primauté de la rationalité téléologique n'est pas un fait naturel. Elle naît, nous le verrons, de l'organisation des institutions propres au monde occidental. L'essentiel est de comprendre, avant tout, souligne Max Weber, qu'à l'échelle individuelle, chacun peut agir par raison, du fait de sa responsabilité (c'est agir rationnellement par finalité), et être en contradiction avec sa conviction. Max Weber postulant pour le caractère irréductible de cette opposition entre « l'éthique de responsabilité et l'éthique de conviction » (texte 85), il apparaît que le conflit social est inscrit dans la nature de l'homme, et non la coopération. Cette interprétation de l'activité sociale, au demeurant peu optimiste, se traduit aux niveaux méso et macro-sociaux (c'est l'enclenchement du processus d'agrégation) par l'existence de rapports de domination, domination qu'exercent des acteurs ou autorités légitimes (texte 86). Une fois de plus, Max Weber réitère une interprétation fondée sur des idéaux-types, mais il s'agit maintenant de légitimité (texte 86). En fait, la rationalisation procède de la domination qu'exerce « légalement » sur l'activité sociale le type de légitimité que Weber qualifie de rationnelle. Ce pouvoir de domination légale n'est en fait « attesté qu'en Occident ». Il se concrétise par « une constitution écrite, un droit rationnellement établi et une administration orientée par des règles rationnelles ou des lois » (texte 84). Ce processus de rationalisation a son acteur privilégié : le bureaucrate (texte 87), car « le type de la direction administrative, rationnelle et légale est susceptible d'application universelle et il est le plus important dans la vie quotidienne [...] car avant tout, dans la vie quotidienne, la domination est *administration* » (*Économie et société*, Plon, 1971, page 225).

En définitive, l'approche de Weber s'avère être radicalement opposée à celle d'Émile Durkheim. La rationalisation procède d'une logique de soumission à une légitimité rationnelle dont l'État et ses institutions sont les garants. À travers, par exemple, le respect des règles constitutionnelles, chacun sera soumis à une contrainte légitime dont l'État détient le monopole. Émile Durkheim, à l'inverse, percevait dans cette soumission, non pas la contrainte, mais les fondements d'un régime axé sur la coopération, sur une solidarité qualifiée d'organique.



Les déterminants de l'activité sociale

Le comportement strictement traditionnel se situe absolument à la limite, et souvent au-delà, de ce qu'on peut appeler en général une activité orientée « significativement ». Il n'est, en effet, très souvent qu'une manière morne de réagir à des excitations habituelles, qui s'obstine dans la direction d'une attitude acquise autrefois [...].

L'orientation affectuelle et l'orientation rationnelle en valeur de l'activité se différencient l'une de l'autre par le fait que la seconde élabore consciemment les points de direction ultimes de l'activité et s'oriente d'après ceux-ci d'une manière méthodiquement conséquente. Pour le reste, elles ont en commun le fait que, pour l'une et l'autre, le sens de l'activité ne se situe pas dans le résultat, conçu comme étant au-delà d'elle-même, mais dans l'activité ayant comme telle une nature déterminée. Agit de manière affectuelle celui qui cherche à satisfaire le besoin d'une vengeance actuelle, d'une jouissance actuelle, d'un dévouement actuel, d'une félicité contemplative actuelle, ou encore celui qui cherche à se débarrasser d'une excitation actuelle. [...]

Agit d'une manière purement rationnelle en valeur celui qui agit sans tenir compte des conséquences prévisibles de ses actes, au service qu'il est de sa conviction portant sur ce qui lui apparaît comme commandé par le devoir, la dignité, la beauté, les directives religieuses, la piété ou la grandeur d'une « cause », quelle qu'en soit la nature. L'activité rationnelle en valeur consiste toujours (au sens de notre terminologie) en une activité conforme à des « impératifs » ou à des « exigences » dont l'agent croit qu'ils lui sont imposés. Ce n'est que dans la mesure où l'activité humaine s'oriente d'après ce genre d'exigences que nous parlerons d'une rationalité en valeur [...].

Agit de façon rationnelle en finalité celui qui oriente son activité d'après les fins, moyens et conséquences subsidiaires et qui confronte en même temps rationnellement les moyens et la fin, la fin et les conséquences subsidiaires et enfin les diverses fins possibles entre elles.

Économie et société, tome 1,
Plon, 1971, pages 22-23.

Rationalité en finalité et formes irrationnelles de comportement

C'est l'interprétation rationnelle par finalité qui possède le plus haut degré d'évidence. Nous appelons comportement rationnel par finalité celui qui s'oriente exclusivement d'après les moyens qu'on se représente (subjectivement) comme adéquats à des fins saisies (subjectivement) de manière univoque [...].

L'évidence spécifique du comportement rationnel par finalité ne signifie naturellement pas que l'interprétation rationnelle devrait spécialement être considérée comme le but de l'explication en sociologie. On pourrait tout aussi bien affirmer le contraire si l'on tient compte, soit du rôle que jouent, dans l'activité humaine, certaines « émotions » et certains « états affectifs » irrationnels par finalité, soit du fait que toute étude compréhensive rationnelle par finalité se heurte sans cesse à des fins qui *ne peuvent plus*, de leur côté, être interprétées comme des « moyens » rationnels en vue d'autres fins, mais qu'il faut tout bonnement accepter comme des directions de l'activité qui échappent à une interprétation rationnelle plus complète – même si leur origine peut encore, en l'occurrence, faire l'objet d'une explication compréhensive d'ordre « psychologique ».

Essais sur la théorie de la science,
Presses Pocket, 1992, pages 303-305.

Le processus de rationalisation des activités socio-économiques

D'une façon générale, « l'État », défini comme une *institution* politique ayant une « constitution » écrite, un droit rationnellement établi et une administration orientée par des règles rationnelles ou « lois », des fonctionnaires compétents, n'est attesté qu'en Occident avec cet ensemble de caractéristiques, et ce, en dépit de tous les rapprochements possibles.

Tout cela est également vrai de la puissance la plus décisive de notre vie moderne: le capitalisme.

Éthique de responsabilité et éthique de conviction

La « soif d'acquérir », la « recherche du profit », de l'argent, de la plus grande quantité d'argent possible, n'ont en eux-mêmes rien à voir avec le capitalisme. [...] Dans les manuels d'histoire de la civilisation à l'usage des classes enfantines, on devrait enseigner à renoncer à cette image naïve. L'avidité d'un gain sans limite n'implique en rien le capitalisme, bien moins encore son « esprit ». Le capitalisme s'identifierait plutôt avec la domination, à tout le moins avec la modération rationnelle de cette impulsion irrationnelle. Mais il est vrai que le capitalisme est identique à la recherche du profit, d'un profit toujours renouvelé, dans une entreprise continue, rationnelle et capitaliste, il est recherche de la rentabilité. Il y est obligé. Là où toute l'économie est soumise à l'ordre capitaliste, une entreprise capitaliste individuelle qui ne serait pas animée par la recherche de la rentabilité serait condamnée à disparaître. [...]

Mais dans les temps modernes, l'Occident a connu en propre une autre forme de capitalisme: l'organisation rationnelle capitaliste du travail (formellement) libre, dont on ne rencontre ailleurs que de vagues ébauches. Dans l'antiquité, l'organisation du travail servile n'a atteint un certain niveau de rationalisation que dans les plantations et, à un moindre degré, dans les *ergasteria*. Au début des temps modernes, la rationalisation a été encore plus restreinte dans les fermes et les ateliers seigneuriaux, ainsi que dans les industries domestiques des domaines seigneuriaux utilisant le travail servile.

Mais l'organisation rationnelle de l'entreprise, liée aux prévisions d'un marché régulier et non aux occasions irrationnelles ou politiques de spéculer, n'est pas la seule particularité du capitalisme occidental. Elle n'aurait pas été possible sans deux autres facteurs : la séparation du ménage de l'entreprise, qui domine toute la vie économique ; la comptabilité rationnelle qui lui est intimement liée.

*L'Éthique protestante
et l'esprit du capitalisme,*
Plon, 1972, pages 11-12 et 17.

Il est indispensable que nous nous rendions clairement compte du fait suivant : toute activité orientée peut être subordonnée à deux maximes totalement différentes et irréductiblement opposées. Elle peut s'orienter selon l'éthique de la responsabilité ou selon l'éthique de la conviction. Cela ne veut pas dire que l'éthique de conviction est identique à l'absence de responsabilité et l'éthique de responsabilité à l'absence de conviction. Toutefois il y a une opposition abyssale entre l'attitude de celui qui agit selon les maximes de l'éthique de conviction – dans un langage religieux, nous dirions : « Le chrétien fait son devoir et, en ce qui concerne le résultat de l'action, il s'en remet à Dieu » – et l'attitude de celui qui agit selon l'éthique de responsabilité qui dit : « Nous devons répondre des conséquences prévisibles de nos actes. » Vous perdrez du temps à exposer, de la façon la plus persuasive possible, à un syndicaliste convaincu de la vérité de l'éthique de conviction que son action n'aura d'autre effet que celui d'accroître les chances de la réaction, de retarder l'ascension de sa classe et de l'asservir davantage, il ne vous croira pas. Lorsque les conséquences d'un acte fait par pure conviction sont fâcheuses, le partisan de cette éthique n'attribuera pas la responsabilité à l'agent, mais au monde, à la sottise des hommes, ou encore à la volonté de Dieu qui a créé les hommes ainsi. Au contraire, le partisan de l'éthique de responsabilité comptera justement avec les défaillances communes de l'homme [...] et il estimera ne pas pouvoir se décharger sur les autres conséquences de sa propre action pour autant qu'il aura pu les prévoir. Il dira donc : « Ces conséquences sont imputables à ma propre action. »

Le Savant et le politique,
Union générale d'éditions, collection « 10 / 18 »,
1963, pages 112-113.

Les fondements de la légitimité du pouvoir

Il existe, en principe, [...] trois raisons internes qui justifient la domination, et, par conséquent, il existe trois fondements de la *légitimité*. Tout d'abord, l'autorité de l' « éternel hier », c'est-à-dire celle des coutumes sanctifiées par leur validité immémoriale et par l'habitude enracinée en l'homme de les respecter. Tel est le « pouvoir traditionnel » que le patriarche ou le seigneur terrien exerçaient autrefois. En second lieu, l'autorité fondée sur la grâce personnelle et extraordinaire d'un individu (charisme) ; elle se caractérise par le dévouement tout personnel de ses sujets à la cause d'un homme et par la confiance en sa seule personne en tant qu'elle se singularise par des qualités prodigieuses, par l'héroïsme ou d'autres particularités exemplaires qui font le chef. C'est là le pouvoir « charismatique » que le prophète exerçait, ou – dans le domaine politique – le chef de guerre élu, le souverain plébiscité, le grand démagogue ou le chef d'un parti politique. Il y a, enfin, l'autorité qui s'impose en vertu de la « légalité », en vertu de la croyance en la validité d'un statut légal et d'une « compétence » positive fondée sur des règles établies rationnellement, en d'autres termes, l'autorité fondée sur l'obéissance qui s'acquitte des obligations conformes au statut établi. C'est là le pouvoir tel que l'exerce le « serviteur de l'État » moderne, ainsi que tous les détenteurs du pouvoir qui s'en rapprochent sous ce rapport.

Le Savant et le politique,
Plon, 1969, page 114.

La bureaucratie : le modèle le plus achevé de la rationalisation

L'administration purement bureaucratique, donc fondée sur la conformité aux actes, l'administration bureaucratique-monocratique, par sa précision, sa permanence, sa discipline, son rigorisme et la confiance qu'elle inspire, par conséquent, par son caractère de prévisibilité pour le détenteur du pouvoir comme pour les

intéressés, par l'intensité et l'étendue de sa prestation, par la possibilité formellement universelle qu'elle a de s'appliquer à toutes les tâches, perfectible qu'elle est du point de vue technique afin d'atteindre le maximum de rendement, cette administration est, de toute expérience, la forme la plus pratique de la domination *la plus rationnelle* du point de vue formel.

Économie et société, tome 1,
Plon, 1971, page 229.

DÉMOCRATIE ET INÉGALITÉS

I. LE DÉVELOPPEMENT DE LA DÉMOCRATIE ET DE L'ÉGALITÉ DES CONDITIONS CHEZ TOCQUEVILLE

La démocratie procède-t-elle de la liberté de penser et d'agir de chacun ? En particulier, les démocraties contemporaines ne sont-elles inspirées que du principe de liberté naturelle de la personne humaine, comme ont pu l'affirmer certains philosophes du siècle des lumières ? Alexis de Tocqueville, au XIX^e siècle, observant la démocratie naissante des États-Unis d'Amérique, conclut sur une alternative radicalement différente, qui infirme la thèse précédente. La liberté individuelle, nous suggère de Tocqueville, n'est pas inscrite en l'homme mais dans les liens sociaux que les hommes tissent entre eux. Il n'y a donc pas de véritable frontière entre le citoyen et l'individu libre, car la liberté se construit au sein des sociétés. De fait, ce n'est pas dans le principe de liberté individuelle qu'il faut rechercher la source du phénomène démocratique. Ainsi, si la « révolution » démocratique a eu lieu, sans tumulte, sans heurt, dans un pays en quête de frontières, c'est parce qu'elle fut le fruit d'une toute autre passion : celle de l'égalité (textes 88, 89 et 90). Le refus des logiques de la barrière et du niveau, le rejet de l'inégalité sociale, tel est le principe qui dirige la pensée et l'action du « citoyen démocratique ». Celui-ci nivelle les barrières entre le « maître et le serviteur ». Il garantit la mobilité sociale (texte 90).

Mais comment expliquer cette adhésion collective, cette soumission volontaire, à ce principe ? L'homme démocratique, nous répond Alexis de Tocqueville, est un individualiste qui a le goût du bien-être, la seule « passion naturelle » aux hommes. Ce goût l'incite à se défier des actes susceptibles de briser l'ordre social comme, par exemple, il le pousse à préférer le commerce, « ennemi de toutes les passions violentes » à « l'enthousiasme des révolutions ». En contrepartie, il se soumettra à l'opinion publique qui règne en maître. Ainsi, si « sous le gouvernement d'un seul, le despotisme, pour arriver à l'âme, frappait grossièrement le corps ; et l'âme, échappant à ses coups, s'élevait glorieuse au-dessus de lui », l'opinion publique, elle, même si elle n'interdit rien, sanctionne tout autant : « Vous êtes libre de ne pas penser comme moi [...] mais, de ce jour, vous êtes un étranger parmi nous [...]. Quand vous vous approcherez de vos semblables, ils vous fuiront comme un être impur [...]. »

Les conclusions vers lesquelles nous amène de Tocqueville ne sont finalement guère surprenantes. « J'ai vu en Amérique », écrit-il, « les hommes les plus libres et les plus éclairés, placés dans la condition la plus heureuse qui soit au monde ; il m'a semblé qu'une sorte de nuage couvrait habituellement leurs traits ; ils m'ont paru graves et presque tristes jusque dans leur plaisir »¹⁵. En fait, le citoyen américain est frustré du

¹⁵. *De la démocratie en Amérique*, tome 2, GF-Flammarion, 1981, page 171.

décalage qu'il y a entre ses désirs et la réalité : la démocratie a ceci de particulier qu'elle se fonde sur une ambition généralisée pour des réussites rares. Cette même démocratie a ses limites dans la tyrannie que peut exercer l'opinion publique sur la minorité. Il faut alors envisager « un corps législatif indépendant de ses passions ». En réalité, il faut tendre vers la séparation des pouvoirs (texte 91), afin d'éviter toute forme de despotisme (texte 92).

88

De quoi procède la démocratie ?

Quand l'inégalité est la loi commune d'une société, les plus fortes inégalités ne frappent point l'œil ; quand tout est à peu près de niveau, les moindres le blessent. C'est pour cela que le désir de l'égalité devient toujours plus insatiable à mesure que l'égalité est plus grande.

De la démocratie en Amérique,
GF-Flammarion, 1981, tome 2, page 174.

89

L'égalité, condition nécessaire à la démocratie

Chez la plupart des nations modernes, et en particulier chez tous les peuples du continent de l'Europe, le goût et l'idée de la liberté n'ont commencé à naître et à se développer qu'au moment où les conditions commençaient à s'égaliser, et comme conséquence de cette égalité même. Ce sont les rois absolus qui ont le plus travaillé à niveler les rangs parmi leurs sujets. Chez ces peuples, l'égalité a précédé la liberté ; l'égalité était donc un fait ancien, lorsque la liberté était encore une chose nouvelle ; l'une avait déjà créé des opinions, des usages, des lois qui lui étaient propres, lorsque l'autre se produisait seule, et pour la première fois, au grand jour. Ainsi, la seconde n'était encore que dans les idées et dans les goûts, tandis que la première avait déjà pénétré dans les habitudes, s'était emparée des mœurs, et avait donné un tour particulier aux moindres actions de la vie. Comment s'étonner si les hommes de nos jours préfèrent l'une à l'autre ?

Je pense que les peuples démocratiques ont un goût naturel pour la liberté ; livrés à eux-mêmes, ils la cherchent, ils l'aiment, et ils ne

voient qu'avec douleur qu'on les en écarte. Mais ils ont pour l'égalité une passion ardente, insatiable, éternelle, invincible ; ils veulent l'égalité dans la liberté, et, s'ils ne peuvent l'obtenir, ils la veulent encore dans l'esclavage. Ils souffriront la pauvreté, l'asservissement, la barbarie, mais ils ne souffriront pas l'aristocratie.

Ceci est vrai dans tous les temps, et surtout dans le nôtre. Tous les hommes et tous les pouvoirs qui voudront lutter contre cette puissance irrésistible seront renversés et détruits par elle. De nos jours, la liberté ne peut s'établir sans son appui, et le despotisme lui-même ne saurait régner sans elle.

De la démocratie en Amérique,
GF-Flammarion, 1981, tome 2,
pages 122-123.

90

Égalité et mobilité sociale

L'égalité des conditions fait, du serviteur et du maître, des êtres nouveaux, et établit entre eux de nouveaux rapports.

Lorsque les conditions sont presque égales, les hommes changent sans cesse de place ; il y a encore une classe de valets et une classe de maîtres ; mais ce ne sont pas toujours les mêmes individus, ni surtout les mêmes familles qui les composent ; et il n'y a pas plus de perpétuité dans le commandement que dans l'obéissance.

Les serviteurs ne forment point un peuple à part, ils n'ont point d'usages, de préjugés ni de mœurs qui leur soient propres ; on ne remarque pas, parmi eux, un certain tour d'esprit, ni une façon particulière de sentir – ils ne connaissent ni vices ni vertus d'état, mais ils partagent les lumières, les idées, les sentiments, les vertus et les vices de leurs contemporains ; et ils sont honnêtes ou fripons de la même manière que les maîtres.

Les conditions ne sont pas moins égales
parmi les serviteurs que parmi les maîtres.

De la démocratie en Amérique,
GF-Flammarion, 1981, tome 2, page 225.

91

**« De la tyrannie de la majorité »
à la nécessité
d'une séparation des pouvoirs**

Ce que je reproche le plus au gouvernement démocratique, tel qu'on l'a organisé aux États-Unis, ce n'est pas, comme beaucoup de gens le prétendent en Europe, sa faiblesse, mais au contraire sa force irrésistible. Et ce qui me répugne le plus en Amérique, ce n'est pas l'extrême liberté qui y règne, c'est le peu de garantie qu'on y trouve contre la tyrannie.

Lorsqu'un homme ou un parti souffre d'une injustice aux États-Unis, à qui voulez-vous qu'il s'adresse ? À l'opinion publique ? C'est elle qui forme la majorité ; au corps législatif ? Il représente la majorité et lui obéit aveuglement ; au pouvoir exécutif ? Il est nommé par la majorité et lui sert d'instrument passif ; à la force publique ? La force publique n'est autre chose que la majorité sous les armes ; au jury ? Le jury, c'est la majorité revêtue du droit de prononcer des arrêts : les juges eux-mêmes, dans certains États, sont élus par la majorité. Quelqu'unique ou déraisonnable que soit la mesure qui vous frappe, il faut donc vous y soumettre.

Supposez, au contraire, un corps législatif composé de telle manière qu'il représente la majorité, sans être nécessairement l'esclave de ses passions ; un pouvoir exécutif qui ait une force qui lui soit propre, et une puissance judiciaire indépendante des deux autres pouvoirs ; vous aurez encore un gouvernement démocratique, mais il n'y aura presque plus de chances pour la tyrannie.

De la démocratie en Amérique,
GF-Flammarion, 1981, tome 1,
pages 350-351.

92

**« Quelle espèce de despotisme
les nations ont à craindre ? »**

Je veux imaginer sous quels traits nouveaux le despotisme pourrait se produire dans le monde : je vois une foule innombrable d'hommes semblables et égaux qui tournent sans repos sur eux-mêmes pour se procurer de petits et vulgaires plaisirs, dont ils remplissent leur âme. Chacun d'eux, retiré à l'écart, est comme étranger à la destinée de tous les autres : ses enfants et ses amis particuliers forment pour lui toute l'espèce humaine ; quant au demeurant de ses concitoyens, il est à côté d'eux, mais il ne les voit pas ; il les touche et ne les sent point ; il n'existe qu'en lui-même et pour lui seul, et, s'il lui reste encore une famille, on peut dire du moins qu'il n'a plus de patrie.

Au-dessus de ceux-là, s'élève un pouvoir immense et tutélaire, qui se charge seul d'assurer leur jouissance et de veiller sur leur sort. Il est absolu, détaillé, régulier, prévoyant et doux. Il ressemblerait à la puissance paternelle si, comme elle, il avait pour objet de préparer les hommes à l'âge viril ; mais il ne cherche, au contraire, qu'à les fixer irrévocablement dans l'enfance ; il aime que les citoyens se réjouissent, pourvu qu'ils ne songent qu'à se réjouir. Il travaille volontiers à leur bonheur : mais il veut en être l'unique agent et le seul arbitre ; il pourvoit à leur sécurité, prévoit et assure leurs besoins, facilite leurs plaisirs, conduit leurs principales affaires, dirige leur industrie, règle leurs successions, divise leurs héritages ; que ne peut-il leur ôter entièrement le trouble de penser et la peine de vivre ? C'est ainsi que, tous les jours, il rend moins utile et plus rare l'emploi du libre arbitre ; qu'il renferme l'action de la volonté dans un plus petit espace, et dérobe peu à peu chaque citoyen jusqu'à l'usage de lui-même. L'égalité a préparé les hommes à toutes ces choses : elle les a disposés à les souffrir et, souvent même, à les regarder comme un bienfait.

De la démocratie en Amérique,
(*Les grands thèmes*), édité par J.-P. Mayer,
NRF-Gallimard, collection « Idées », 1968,
pages 347-348.

De nouveaux remèdes et des maux nouveaux

Le monde politique change ; il faut désormais chercher de nouveaux remèdes à des maux nouveaux.

Fixer au pouvoir social des limites étendues, mais visibles et immobiles ; donner aux particuliers de certains droits et leur garantir la jouissance incontestée de ces droits ; conserver à l'individu le peu d'indépendance, de force et d'originalité qui lui restent ; le relever à côté de la société et le soutenir en face d'elle : tel me paraît être le premier objet du législateur dans l'âge où nous entrons.

On dirait que les souverains de notre temps ne cherchent qu'à faire avec les hommes des choses grandes. Je voudrais qu'ils songeassent un peu plus à faire de grands hommes ; qu'ils attachassent moins de prix à l'œuvre et plus à l'ouvrier, et qu'ils se souvinsent sans cesse qu'une nation ne peut rester longtemps forte quand chaque homme y est individuellement faible, et qu'on n'a point encore trouvé de formes sociales ni de combinaisons politiques qui puissent faire un peuple énergique en le composant de citoyens pusillanimes et mous.

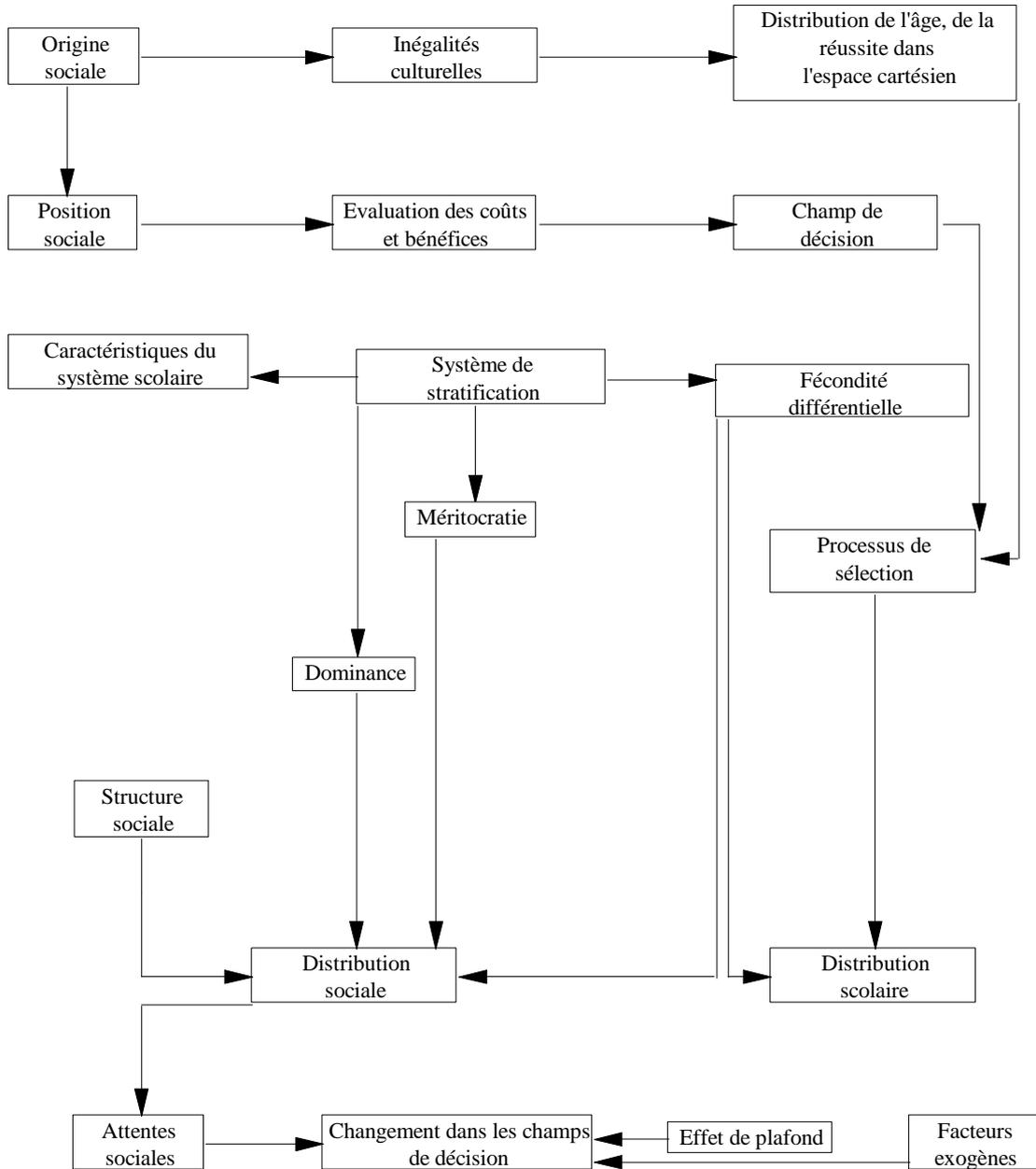
De la démocratie en Amérique,
(*Les grands thèmes*), édité par J.-P. Mayer,
NRF-Gallimard, collection « Idées », 1968,
page 362.

II. LES APPROCHES THÉORIQUES CONTEMPORAINES DE L'INÉGALITÉ DES CHANCES

Égalité de droit, inégalité de fait, le phénomène est connu. Les analyses françaises contemporaines, cependant, divergent quant à l'interprétation qu'on peut en donner. Ainsi, on peut distinguer, d'un côté, Pierre Bourdieu qui reprend la logique holiste durkheimienne, et, de l'autre, Raymond Boudon, qui reste fidèle à celle, individualiste, de Max Weber. En fait, si le premier raisonne *ex ante*, considérant l'inégalité des chances comme un héritage, le second raisonne *ex post* dans la mesure où il considère que cette inégalité est, en quelque sorte, construite.

Est légitime ce qui est méconnu mais accepté, affirme Pierre Bourdieu dans *Questions de sociologie*. Le système scolaire est légitimé dans son fonctionnement car il se fonde sur un idéal reconnu, l'idéal méritocratique mais cette reconnaissance est méconnaissance. La méritocratie est une illusion que légitiment les plus hautes institutions scolaires et universitaires (texte 101) : l'école choisit ses élus. « La mortalité scolaire » étant dépendante, quasi fonctionnellement, du capital culturel de chacun, « l'école élimine continûment les enfants originaires des milieux plus défavorisés » (texte 94). Le milieu social, la famille en particulier (textes 95 et 96), sont au cœur de ce processus inégalitaire. Quant au milieu universitaire, il produit « des sujets sélectionnés et sélectionnables en suscitant l'adhésion aux valeurs engagées dans la hiérarchie scolaire », valeurs dont le principe supérieur consiste à accorder le plus haut prestige aux études où l'ambition théorique est élevée, indépendamment des possibilités propres à chaque étudiant (texte 101). Ce système est-il réformable ? Il faut reconnaître, souligne Pierre Bourdieu, que la politique scolaire a favorisé l'entrée dans l'enseignement supérieur des fils d'ouvriers et de paysans. Cependant, cet effort restera formel tant que les inégalités ne seront pas vaincues par des actions pédagogiques appropriées (textes 99 et 100).

**L'inégalité des chances : l'approche par la stratification sociale
de Raymond Boudon**



Raymond BOUDON, *L'Inégalité des chances*, Hachette, 1994, page 302.

NB. L'effet de plafond correspond, pour un individu, à l'impossibilité d'accéder à une catégorie sociale supérieure, car le niveau social donné comme socialement supérieur est atteint. L'effet de plancher est l'effet inverse.

Raymond Boudon répond à la logique bourdieusienne en contestant l'idée même de primauté des structures sociales sur l'individu. L'auteur reprend à son compte l'analyse wébérienne de la rationalité. Ainsi, écrit-il, si l'individu est rationnel, il faut alors expliquer son comportement (ses attitudes, ses croyances, etc.). Cela veut dire, poursuit-il, qu'il faut « mettre en évidence *les bonnes raisons* qui l'ont poussé à adopter ce comportement [...], tout en reconnaissant que ces raisons peuvent, selon les cas, être de type utilitaire ou téléologique, mais aussi bien appartenir à d'autres types » (*L'Idéologie*, Fayard, 1986, pages 24 et 25). Le holisme durkheimien est ici ouvertement contesté. Raymond Boudon interprète le phénomène de l'inégalité à partir de l'individu, l'initiateur exclusif, à ses yeux, des institutions et des régularités sociales.

Pour lui, ce sont, paradoxalement, de « bonnes » raisons qui génèrent les inégalités sociales. Les actes individuels ont cette particularité, parfois, d'engendrer des effets non désirés, ce que l'auteur appelle « des effets émergents » (texte 98). Ainsi, la demande éducative, qui s'est accrue au sortir de la seconde guerre mondiale, s'est traduite à la fois par l'augmentation de l'investissement individuel en capital humain et une compétition sans cesse croissante pour les meilleures places (texte 98). Du fait de l'évolution de cette demande, des investissements personnels, mais aussi de la transformation économique des sociétés industrielles (texte 102), la stratification sociale a été remodelée (*cf.* schéma et texte 103). Il convient, dès lors, de ne pas se tromper dans la lecture statistique du phénomène : être instituteur aujourd'hui, c'est peut-être avoir connu une mobilité sociale ascendante par rapport au père, mais ce n'est pour autant un symbole de la réduction de l'inégalité intra-générationnelle (texte 102). C'est la stratification sociale qui, en dernière instance, influera le plus sur le niveau de l'inégalité sociale (texte 103). Elle agit à travers l'idéal méritocratique sur lequel elle se fonde, mais aussi, comme l'avait fortement souligné Max Weber au XIX^e siècle, à travers les rapports de domination qu'elle sous-tend (*cf.* schéma). Le milieu social n'est donc qu'une variable explicative secondaire (texte 103).

94

« Le choix des élus »

Les obstacles économiques ne suffisent pas à expliquer que les taux de « mortalité scolaire » puissent différer autant selon les classes sociales. N'en aurait-on aucun autre indice et ignorerait-on les voies multiples et souvent détournées par lesquelles l'École élimine continûment les enfants originaires des milieux les plus défavorisés, on trouverait une preuve de l'importance des obstacles culturels que doivent surmonter ces sujets dans le fait que l'on constate encore, au niveau de l'enseignement supérieur, des différences d'attitudes et d'aptitudes significativement liées à l'origine sociale, bien que les étudiants qu'elles séparent aient tous subi pendant quinze à vingt années l'action homogénéisante de l'École et que les plus défavorisés d'entre eux n'aient dû qu'à une

plus grande adaptabilité ou à un milieu familial plus favorable d'échapper à l'élimination.

De tous les facteurs de différenciation, l'origine sociale est sans doute celui dont l'influence s'exerce le plus fortement sur le milieu étudiant, plus fortement en tout cas que le sexe et l'âge, et surtout plus que tel ou tel facteur clairement aperçu, l'affiliation religieuse par exemple.

Définissant des chances, des conditions de vie ou de travail tout à fait différentes, l'origine sociale est, de tous les déterminants, le seul qui étende son influence à tous les domaines et à tous les niveaux de l'expérience des étudiants, et, en premier lieu, aux conditions d'existence. L'habitat et le type de vie quotidienne qui lui est associé, le montant des ressources et leur répartition entre les différents postes budgétaires, l'intensité et la modalité du sentiment de dépendance, variable selon l'origine des ressources, comme la nature de l'expérience et les valeurs associées à leur

acquisition, dépendent directement et fortement de l'origine sociale en même temps qu'ils en relaient l'efficacité.

Pierre BOURDIEU
et Jean-Claude PASSERON,
Les Héritiers,
Minuit, 1971, pages 19 et 22-24.

95

Le poids du capital culturel

Les étudiants les plus favorisés ne doivent pas seulement à leur milieu d'origine des habitudes, des entraînements et des attitudes qui les servent directement dans leurs tâches scolaires ; ils en héritent aussi des savoirs et des savoir-faire, des goûts et un « bon goût » dont la rentabilité scolaire, pour être indirecte, n'en est pas moins certaine. La culture « libre », condition implicite de la réussite universitaire en certaines disciplines, est très inégalement répartie entre les étudiants originaires de milieux différents, sans que l'inégalité des revenus puisse expliquer les écarts constatés. Le privilège culturel est manifeste lorsqu'il s'agit de la familiarité avec les œuvres que seule peut donner la fréquentation régulière du théâtre, du musée ou du concert (fréquentation qui n'est pas organisée par l'École, ou seulement de façon sporadique). Il est plus manifeste encore dans le cas des œuvres, généralement les plus modernes, qui sont les moins « scolaires ».

Pierre BOURDIEU
et Jean-Claude PASSERON,
Les Héritiers,
Minuit, 1971, page 30.

96

Inégalité et capital linguistique

Parler de capital linguistique, c'est dire qu'il y a des profits linguistiques : quelqu'un qui est né dans le septième arrondissement [...] dès qu'il ouvre la bouche, reçoit un profit linguistique, qui n'a rien de fictif et d'illusoire, comme le laisserait croire cette espèce d'économisme que nous a imposé un marxisme primaire. [...]

Le capital linguistique est le pouvoir sur les mécanismes de formation des prix linguistiques, le pouvoir de faire fonctionner à son profit les lois de formation des prix et de prélever la plus-value spécifique. Tout acte d'interaction, toute communication linguistique, même entre deux personnes, entre deux copains, entre un garçon et sa petite amie, toutes les interactions linguistiques sont des espèces de micro-marchés qui restent toujours dominés par des structures globales. [...]

Il nous faut préciser un peu cette notion de marché et essayer de décrire les rapports objectifs qui confèrent à ce marché sa structure. Le marché, c'est quoi ? Il y a des producteurs individuels (représentation marginaliste du marché) qui offrent leur produit, et puis le jugement des uns et des autres s'exerce et il sort un prix de marché. Cette théorie libérale est aussi fautive que pour le marché des biens économiques. De même que sur le marché économique, il y a des monopoles, des rapports de force objectifs et que tous les produits ne sont pas égaux au départ, de même, sur le marché linguistique, il y a des rapports de force. Donc, le marché linguistique a des lois de formation des prix qui sont telles que tous les producteurs de produits linguistiques, de parole, ne sont pas égaux.

À propos du maire de Pau qui, au cours d'une cérémonie en l'honneur d'un poète béarnais, s'adresse au public en béarnais, le journal écrit : « Cette attention touche l'assistance ». Cette assistance est composée de gens dont la première langue est le béarnais et ils sont « touchés » par le fait qu'un maire béarnais leur parle en béarnais. Ils sont touchés de l'attention qui est une forme de condescendance : la condescendance est l'utilisation démagogique d'un rapport de force objectif, puisque celui qui condescend se sert de la hiérarchie pour la nier ; au moment même où il l'exploite (comme celui dont on dit qu'il est simple).

Pierre BOURDIEU,
Questions de sociologie,
Minuit, 1984, pages 124-127.

Le cumul des inégalités : un déterminisme à tempérer

Il est vrai que les inégalités tendent à se cumuler. Ceux qui viennent de familles modestes ont en moyenne moins de chances de parvenir à un niveau d'instruction élevé. Ceux qui ont un niveau d'instruction bas ont moins de chances de parvenir à un statut social élevé, d'exercer une profession prestigieuse et bien rémunérée. Il est vrai aussi que les inégalités sont largement engendrées par le jeu des marchés. Estime, revenu, prestige constituent des rémunérations dont la hauteur résulte de la confrontation entre une offre et une demande. Il est vrai, enfin, que le système politique intervient de façon diverse et complexe pour régler, réguler et corriger le fonctionnement des marchés où se forment les rémunérations matérielles et symboliques.

Les études quantitatives sur les inégalités tendent toutefois à montrer que les processus générateurs des inégalités sociales sont complexes et, à ce jour, très imparfaitement connus. Le sociologue américain Jencks provoqua un effet de surprise confinant au scandale lorsqu'il observa, à partir de données américaines irréprochables, que, si le revenu et le statut social sont statistiquement dépendants de l'origine sociale et du niveau d'instruction, l'influence statistique de ces dernières variables sur les premières est modérée : « Ni les antécédents familiaux, ni l'aptitude à la connaissance [mesurée par des tests], ni l'instruction, ni la position sociale n'expliquent beaucoup de l'écart entre les revenus des hommes. En fait, si nous comparons des hommes qui sont semblables sous tous ces rapports, il n'y a que 12 à 15% en moins d'inégalité que parmi des individus pris au hasard [...], alors que le statut professionnel se trouve plus étroitement lié au niveau d'éducation qu'à toute autre chose, il existe encore d'énormes différences de statut parmi les gens ayant le même niveau d'éducation. Au plus, ces caractéristiques [milieu familial, résultat aux tests et diplômes] expliquent environ la moitié de l'écart entre les statuts professionnels des hommes » [...]. Ces résultats sont d'autant plus intéressants qu'ils paraissent convergents avec ceux d'analyses similaires conduites dans des

contextes nationaux différents.

Raymond BOUDON
et François BOURRICAUD,
Dictionnaire critique de la sociologie,
Presses universitaires de France, 1990,
page 310.

Les effets pervers de l'investissement scolaire

J'ai tenté de démontrer, dans *L'Inégalité des chances*, que, depuis la seconde guerre mondiale, la logique de la demande individuelle d'éducation a engendré, dans les sociétés industrielles, une multitude d'effets collectifs et individuels pervers. Je veux dire que la simple juxtaposition d'actions individuelles a entraîné des effets collectifs et individuels non nécessairement indésirables mais en tout cas non inclus dans les objectifs explicites des acteurs [...]. Malheureusement, le même phénomène a aussi entraîné des effets individuellement et, sans doute collectivement, négatifs. L'investissement scolaire nécessaire pour atteindre un niveau quelconque dans l'échelle des statuts socioprofessionnels est plus élevé pour tous aujourd'hui qu'hier [...]. Cette augmentation du coût individuel du statut social [...] est la manifestation d'un effet pervers évidemment individuellement, mais aussi collectivement, puisqu'il contribue à une augmentation sans contrepartie du coût du système d'organisation pour la collectivité. La même augmentation de la demande individuelle d'éducation a peut-être provoqué un autre effet pervers en contribuant à l'augmentation de l'inégalité des revenus. Enfin, elle a, sans aucun doute, neutralisé les effets positifs sur la mobilité sociale qu'on pourrait raisonnablement attendre de la démocratisation scolaire.

Raymond BOUDON,
Effets pervers et ordre social,
Presses universitaires de France,
1977, pages 8-9.

L'évaluation des performances scolaires selon Bourdieu : une égalité formelle

L'exorcisme verbal permet de conjurer l'idée même d'une liaison entre la culture des étudiants et leur origine sociale lorsqu'elle s'impose sous la forme de lacunes grossières. Dire sur le ton de la déploration résignée que « les étudiants ne lisent plus » ou que « le niveau baisse d'année en année », c'est en effet éviter de se demander pourquoi il en est ainsi et d'en tirer les conséquences pédagogiques.

On comprend que ce système trouve son accomplissement dans le concours, qui assure parfaitement l'égalité formelle des candidats, mais qui exclut, par l'anonymat, la prise en considération des inégalités réelles devant la culture. Les défenseurs de l'agrégation peuvent légitimement arguer que, par opposition à un système de sélection fondé sur la qualité statutaire et la naissance, le concours donne à tous des chances égales. C'est oublier que l'égalité formelle qu'assure le concours ne fait que transformer le privilège en mérite puisqu'il permet à l'action de l'origine sociale de continuer à s'exercer, mais par des voies plus secrètes.

Pierre BOURDIEU
et Jean-Claude PASSERON,
Les Héritiers,
Minuit, 1971, page 104.

La politique éducative peut-elle tenir compte des effets de l'origine sociale ?

Le système d'éducation doit, entre autres fonctions, produire des sujets sélectionnés et hiérarchisés une fois pour toutes et pour toute la vie. Vouloir, dans cette logique, prendre en compte les privilèges ou les désavantages sociaux et prétendre hiérarchiser les sujets selon leur mérite réel, c'est-à-dire selon les obstacles surmontés, ce serait se condamner, si l'on allait jusqu'au bout de la logique, *c'est-à-dire jusqu'à l'absurde*, soit à la compétition par catégories (comme en boxe), soit, comme pour l'estimation

des mérites dans l'éthique kantienne, à l'évaluation des différences algébriques entre le point de départ, c'est-à-dire les aptitudes socialement conditionnées, et l'aboutissement, c'est-à-dire la réussite scolairement mesurée, bref, au classement par handicap. De même que Kant attribue des mérites inégaux à deux actions équivalentes en elles-mêmes selon qu'elles sont le fait de « tempéraments » plus ou moins inclinés à ces actions, de même, il faudrait ici, substituant la considération de l'aptitude socialement conditionnée à celle de l'inclination naturelle, examiner non pas le degré de réussite ponctuellement appréhendé, mais son rapport au point de départ, plus ou moins haut situé, non le point mais la pente de la courbe. Dans cette logique, l'estimation du désavantage des sujets originaires des classes défavorisées et l'évaluation de degrés de mérite proportionnés à l'importance du handicap surmonté conduiraient – si tant est qu'elles soient possibles – à tenir pour égaux les auteurs de performances inégales et pour inégaux les auteurs de performances identiques, relativisant la hiérarchie établie selon le critère scolaire et réduisant à rien l'avantage que les sujets défavorisés, ainsi *artificiellement* favorisés, tireraient de cette relativisation démagogique de la hiérarchie. Pareille hypothèse n'est pas complètement utopique. La politique scolaire des démocraties populaires a pu tendre à favoriser systématiquement l'entrée dans l'enseignement supérieur et la réussite aux examens des fils d'ouvriers et de paysans. Mais l'effort d'égalisation reste formel tant que les inégalités ne sont pas effectivement abolies par une action pédagogique.

Pierre BOURDIEU
et Jean-Claude PASSERON,
Les Héritiers,
Minuit, 1971, pages 104-105.

Institution universitaire et reproduction des valeurs

Si la considération des handicaps sociaux n'est pas moins étrangère à ceux qui ont pour tâche de sélectionner qu'à ceux qui sont sélectionnés, c'est peut-être que, pour produire des sujets sélectionnés et sélectionnables, l'Université doit obtenir, donc produire,

l'adhésion indiscutée à un principe de sélection que l'introduction de principes concurrents relativiserait. Elle exige de ceux qui entrent dans le jeu qu'ils admettent les règles d'une compétition où ne sauraient intervenir d'autres critères que scolaires. Et elle semble y réussir, en France tout particulièrement, puisque c'est l'aspiration à se situer aussi haut que possible dans la hiérarchie universitaire, tenue pour absolue, qui suscite les efforts scolaires les plus soutenus et les plus efficaces. L'adhésion aux valeurs engagées dans la hiérarchie scolaire des performances est si forte que l'on peut voir les sujets se porter, indépendamment des aspirations ou des aptitudes individuelles, vers les carrières ou les épreuves les plus hautement valorisées par l'École ; c'est là un des facteurs de l'attraction, souvent inexplicable autrement, qu'exercent l'agrégation et les grandes écoles et, plus généralement, les études abstraites auxquelles s'attache un plus grand prestige. C'est peut-être le même principe qui incline les universitaires et, plus généralement, les intellectuels français à accorder le plus haut prix aux œuvres où l'ambition théorique est la plus manifeste. Ainsi se trouve exclue (au moins aux yeux des universitaires) l'idée d'une hiérarchie parallèle qui relativiserait la hiérarchie des réussites scolaires, en permettant à ceux qui sont au plus bas de se trouver des excuses ou de dévaloriser le succès des autres.

Bref, bien qu'il contredise la justice réelle en soumettant aux mêmes épreuves et aux mêmes critères des sujets fondamentalement inégaux, le procédé de sélection qui ne prend en compte que les performances mesurées au critère scolaire, toutes choses égales d'ailleurs, est le seul qui convienne à un système dont la fonction est de produire des sujets sélectionnés et comparables. Mais rien dans la logique du système ne s'oppose à ce que l'on introduise la considération des inégalités réelles *dans l'enseignement proprement dit*.

Pierre BOURDIEU
et Jean-Claude PASSERON,
Les Héritiers,
Minuit, 1971, pages 105-106.

102

L'inégalité des chances dans les sociétés industrielles

L'inégalité des chances, chances scolaires et chances socioprofessionnelles, est donc, avec les inégalités économiques, la seule forme d'inégalité qui ne paraisse pas affectée de façon sensible par le développement des sociétés industrielles. Un fils d'ouvrier aura certainement un niveau de vie supérieur à celui de son père. Mais ses chances d'accéder à l'enseignement supérieur, comparées à celles du fils de cadre supérieur, ne seront guère plus élevées qu'à la génération de son père. Et ses chances d'accéder à une catégorie sociale supérieure à celle de son père seront du même ordre de grandeur que celles qu'avait son père lui-même, si, du moins, on peut faire une confiance suffisante aux résultats généraux qui paraissent se dégager des enquêtes de mobilité. D'un autre côté, il n'est pas sûr que la différence entre son revenu et celui d'un cadre supérieur soit plus faible qu'à la génération de son père.

Raymond BOUDON,
L'Inégalité des chances,
Hachette, 1994, page 35.

103

L'inégalité des chances selon Raymond Boudon

1. L'inégalité des chances devant l'enseignement résulte de la stratification sociale elle-même [...].

2. Les différences dans la qualité de l'héritage culturel en fonction de la classe sociale n'expliquent que dans une mesure très limitée l'inégalité des chances devant l'enseignement [...].

3. Il résulte de ce qui précède que des réformes pédagogiques visant à compenser les disparités culturelles dues au milieu familial ne peuvent atténuer les inégalités devant l'enseignement que de manière modérée.

4. La plupart des sociétés industrielles sont caractérisées par une diminution lente, mais incontestable, de l'inégalité des chances devant l'enseignement [...].

5. La réduction de l'inégalité des chances devant l'enseignement [...] n'est probablement

pas due à une atténuation de la rigidité du système de stratification [...].

6. À partir du moment où il existe des strates sociales, il existe aussi des disparités devant l'enseignement qui apparaissent d'autant plus marquées qu'on s'adresse à des niveaux plus élevés du système scolaire.

7. L'effet multiplicatif (exponentiel) qui résulte de la combinaison du système des positions sociales et du système scolaire a une intensité variable selon les caractéristiques du système scolaire [...].

8. L'effet multiplicatif [...] ne pourrait disparaître que dans le cas d'un système scolaire complètement indifférencié, où tous les individus suivraient un curriculum unique [...].

10. Si on admet que les inégalités économiques sont la dimension la plus importante de la stratification, il résulte de l'analyse qu'une réduction des inégalités économiques doit avoir des effets importants sur l'égalité des chances devant l'enseignement [...].

12. [...] L'augmentation générale des taux de scolarisation [...] accentue le poids de l'école dans les mécanismes de la mobilité sociale [...].

13. L'importance de l'école dans la détermination des attentes est d'autant plus grande que la composition sociale du public ou des élèves est en moyenne plus basse [...].

21. [...] Les bénéfices tirés par les individus des classes moyennes et inférieures de la lente démocratisation de l'enseignement sont, dans une certaine mesure, rendus illusoire par l'augmentation générale de la demande d'éducation [...].

25. [...] D'une période à l'autre, des espérances sociales identiques sont associées à un cursus plus long [...].

26. [...] L'allongement de la scolarité auquel aboutit la logique de l'agrégation des volontés individuelles ne peut être indéfini, mais conduit, au-delà d'un certain seuil, à des tensions de plus en plus intolérables [...].

32. [...] La relation entre niveau scolaire et mobilité est généralement faible.

Raymond BOUDON,
L'Inégalité des chances,
Hachette, 1994, pages 301 et 303-309.

**CRISES, RÉGULATION
ET DYNAMIQUE DU DÉVELOPPEMENT**

CRISES ET POLITIQUES ANTI-CRISES DANS LES PAYS DÉVELOPPÉS

I. L'APPROCHE LIBÉRALE CLASSIQUE

Pour les classiques, les produits trouvent toujours à s'échanger, conformément à la loi dite « des débouchés » énoncée pour la première fois par Jean-Baptiste Say en ces termes : « Un produit terminé offre, dès cet instant, un débouché à d'autres produits » (texte 104). Cette analyse est approuvée par David Ricardo (texte 105) et fonde ce qu'on appelle aujourd'hui « l'économie de l'offre », popularisée aux États-Unis, dans les années 1970, par Arthur Laffer et sa célèbre courbe lui permettant de démontrer que « trop d'impôt tue l'impôt », et par George Gilder, dans *Richesse et pauvreté*¹⁶, où il écrit : « L'offre créant sa propre demande est un principe fondamental de l'économie classique appelé loi de Say [...]. Dans son essence, elle s'assimile au potlach. Le capitalisme consiste à fournir un bien sans contrepartie immédiate. Dans l'offre, la demande est implicite. »¹⁷ La prospérité d'un pays est donc fondée sur la capacité des entreprises à produire des biens et des services. C'est cette production qu'il faut encourager en laissant, tout simplement, fonctionner les mécanismes du marché (texte 105). Si crise il y a, elle ne peut qu'être accidentelle et ne se déclencher qu'en raison d'un mauvais fonctionnement du système. Et qui empêche le système de bien fonctionner ? Qui réglemente l'activité économique, empêchant que ne jouent librement les forces du marché ? Qui entrave, par exemple, la flexibilité du travail ? Qui ponctionne les entreprises, de qui dépend la prospérité ? L'État, bien sûr !

L'État serait-il inutile, voire nuisible, aux yeux des théoriciens libéraux classiques ? Non, pas tout à fait ! Même Adam Smith, le « père fondateur » ne le pense pas. Mais son action doit se « limiter » à la défense de la société, à la protection de tous ses membres, y compris « contre l'injustice et l'oppression », à la réalisation d'infrastructures et à l'administration des services d'éducation de la jeunesse, notamment à l'éducation des « gens du peuple » (texte 108). On le voit, l'auteur de la *Théorie des sentiments moraux* (1759) n'a pas que des préoccupations d'ordre purement économique. Il n'est pas, non plus, complètement hostile à un éventuel coup de main à la... « main invisible ». Pourtant, si l'État doit avoir une action économique, elle doit être aussi réduite que possible, et surtout, si elle existe, elle doit favoriser le secteur de la production, l'offre, et non la demande.

Tous les penseurs du XVIII^e et du XIX^e siècles favorables à l'économie de marché n'ont pas la même vision des choses, même si on leur attribue à tous l'étiquette de « classiques ». C'est le cas, notamment, de Thomas Robert Malthus, connu pour sa

¹⁶. Albin Michel, collection "Tendances actuelles", 1981, 333 pages.

¹⁷. Page 37.

théorie de la population, mais aussi auteur d'intéressants, mais méconnus, *Principes d'économie politique*. Intéressants et originaux : en effet, non content de mettre en avant, comme facteurs de la prospérité, des causes relevant de la politique et de la « morale », d'une part (texte 109), des causes démographiques, d'autre part, il insiste, en outre, sur la nécessité d'une « demande effective » (texte 110). Ainsi donc, plus d'un siècle avant Keynes qui reprendra cette expression et la popularisera, Malthus conteste la validité de la loi des débouchés (texte 111).

104

La loi des débouchés

Dans des lieux qui produisent beaucoup, se crée la substance avec laquelle seule on achète : je veux dire *la valeur*. L'argent ne remplit qu'un office passager dans ce double échange ; et, les échanges terminés, il se trouve toujours qu'on a payé des produits avec des produits.

Il est bon de remarquer qu'un produit terminé offre, *dès cet instant*, un débouché à d'autres produits pour tout le montant de sa valeur. En effet, lorsque le dernier producteur a terminé un produit, son plus grand désir est de le vendre, pour que la valeur de ce produit ne chôme pas entre ses mains. Mais il n'est pas moins empressé de se défaire de l'argent que lui procure sa vente, pour que la valeur de l'argent ne chôme pas non plus. Or, on ne peut se défaire de son argent qu'en demandant à acheter un produit quelconque. On voit donc que le fait seul de la formation d'un produit ouvre, dès l'instant même, un débouché à d'autres produits.

C'est pour cela qu'une bonne récolte n'est pas seulement favorable aux cultivateurs, et qu'elle l'est en même temps aux marchands de tous les autres produits. On achète davantage toutes les fois qu'on recueille davantage. Une mauvaise récolte, au contraire, nuit à toutes les ventes. Il en est de même des récoltes faites par les arts et le commerce. Une branche de commerce qui prospère fournit de quoi racheter, et procure conséquemment des ventes à tous les autres commerces ; et, d'un autre côté, quand une partie des manufactures ou des genres de commerce devient languissante, la plupart des autres en souffrent.

Jean-Baptiste SAY,
Traité d'économie politique,
(livre I, chapitre 15),
1803, pages 141-142.

105

L'économie de l'offre

M. Say a prouvé, de la manière la plus satisfaisante, qu'il n'y a point de capital, quelque considérable qu'il soit, qui ne puisse être employé dans un pays, parce que la demande des produits n'est bornée que par la production. Personne ne produit que dans l'intention de consommer ou de vendre la chose produite, et on ne vend jamais que pour acheter quelque autre produit qui puisse être d'une utilité immédiate, ou contribuer à la production future. Le producteur devient donc consommateur de ses propres produits, ou acheteur et consommateur des produits de quelque autre personne. Il n'est pas présumable qu'il reste longtemps mal informé sur ce qu'il lui est le plus avantageux de produire pour atteindre le but qu'il se propose, c'est-à-dire pour acquérir d'autres produits. Il n'est donc pas vraisemblable qu'il continue à produire des choses pour lesquelles il n'y aurait pas de demande.

Il ne saurait donc y avoir dans un pays de capital cumulé, quel qu'en soit le montant, qui ne puisse être employé productivement, jusqu'au moment où les salaires auront tellement haussé par l'effet du renchérissement des choses de nécessité, qu'il ne reste plus qu'une part très faible pour les profits du capital, et que, par là, il n'y ait plus de motif pour accumuler. Tant que les profits des capitaux seront élevés, les particuliers auront un motif pour accumuler. Tant qu'un individu éprouvera le désir de satisfaire une certaine jouissance, il aura besoin de plus de marchandises, et la demande sera effective dès qu'il y aura une nouvelle valeur quelconque à

offrir en échange pour ces marchandises.

David RICARDO,
*Des principes de l'économie politique
et de l'impôt* (chapitre 21),
1817, pages 269-270.

106

Les causes d'une éventuelle surproduction

Cela étant ainsi, d'où vient, demandera-t-on, cette quantité de marchandises qui, à certaines époques, encombrant la circulation, sans pouvoir trouver d'acheteurs ? Pourquoi ces marchandises ne s'achètent-elles pas les unes les autres ?

Je répondrai que des marchandises qui ne se vendent pas, ou qui se vendent à perte, excèdent la somme des besoins qu'on a de ces marchandises, soit parce qu'on en a produit des quantités trop considérables, soit plutôt parce que d'autres productions ont souffert. Certains produits surabondent, parce que d'autres sont venus à manquer.

En termes plus vulgaires, beaucoup de gens ont moins acheté, parce qu'ils ont moins gagné; et ils ont moins gagné, parce qu'ils ont trouvé des difficultés dans l'emploi de leurs moyens de production, ou bien parce que ces moyens leur ont manqué.

Aussi, l'on peut remarquer que les temps où certaines denrées ne se vendent pas bien sont précisément ceux où d'autres denrées montent à des prix excessifs ; et comme ces prix élevés seraient des motifs pour en favoriser la production, il faut que des causes majeures ou des moyens violents, comme des désastres naturels ou politiques, l'avidité ou l'impéritie des gouvernements, maintiennent forcément d'un côté cette pénurie, qui cause un engorgement de l'autre. Cette cause de maladie politique vient-elle à cesser, les moyens de production se portent vers les routes où la production est demeurée en arrière ; en avançant dans ces voies-là, elle favorise l'avancement de la production dans toutes les autres. Un genre de production devancerait rarement les autres, et ses produits seraient rarement avilis, si tous

étaient toujours laissés à leur entière liberté.

Jean-Baptiste SAY,
Traité d'économie politique
(livre I, chapitre 15),
1803, pages 142-143.

107

La production, moteur de l'activité économique

Pour encourager l'industrie, il ne suffit pas de la consommation pure et simple ; il faut favoriser le développement des goûts et des besoins qui font naître parmi les populations l'envie de consommer ; de même que, pour favoriser la vente, il faut aider les consommateurs à faire des gains qui les mettent en pouvoir d'acheter, et qui, par là, donnent lieu à des consommations constamment renouvelées et favorables au bien-être des familles.

Après avoir compris que la demande des produits en général est d'autant plus vive que la production est plus active, vérité constante malgré sa tournure paradoxale, on doit peu se mettre en peine de savoir vers quelle branche d'industrie il est à désirer que la production se dirige. Les produits créés font naître des demandes diverses, déterminés par les mœurs, les besoins, l'état des capitaux, de l'industrie, des agents naturels du pays ; les marchandises les plus demandées sont celles qui présentent, par la concurrence des demandeurs, de plus forts intérêts pour les capitaux qui y sont consacrés, de plus gros profits pour les entrepreneurs, de meilleurs salaires pour les ouvriers; et ce sont celles-là qui sont produites de préférence.

Jean-Baptiste SAY,
Traité d'économie politique
(livre I, chapitre 15),
1803, pages 146-147.

108

Les fonctions de l'État

Dans le système de la liberté naturelle, le souverain n'a que trois devoirs à remplir ; trois devoirs, à la vérité, d'une haute importance,

mais clairs, simples et à la portée d'une intelligence ordinaire.

- Le premier, c'est le devoir de défendre la société de tout acte de violence ou d'invasion de la part des autres sociétés indépendantes.

- Le second, c'est le devoir de protéger, autant qu'il est possible, chaque membre de la société contre l'injustice ou l'oppression de tout autre membre, ou bien le devoir d'établir une administration exacte de la justice.

- Et le troisième, c'est de devoir ériger et d'entretenir certains ouvrages publics et certaines institutions que l'intérêt privé d'un particulier ou de quelques particuliers ne pourrait jamais les porter à ériger et entretenir, parce que jamais le profit n'en rembourserait la dépense à un particulier ou à quelques particuliers, quoiqu'à l'égard d'une grande société, ce profit fasse beaucoup plus que rembourser les dépenses.

Adam SMITH,
*Recherches sur la nature et les causes
de la richesse des nations*,
GF-Flammarion, 1991, tome 2, pages 308-309.

109

Les conditions socio-politiques de la prospérité selon Malthus

Au nombre des causes fondamentales, nécessaires, qui influent sur la richesse des nations, il faut incontestablement mettre au premier rang celles qui ont un rapport à la politique et à la morale. La garantie des propriétés, sans laquelle, complète ou partielle, il ne saurait y avoir d'encouragement à l'industrie individuelle, dépend, avant tout, de la constitution politique d'un pays, de la bonté de ses lois et de la manière dont elles sont exécutées. Et ces habitudes qui tendent à rendre les hommes à la fois laborieux et probes, et qui sont, par conséquent, les plus favorables à la production et à la conservation de la richesse, reposent principalement sur les mêmes causes combinées avec l'instruction morale et religieuse.

Thomas Robert MALTHUS,
Principes d'économie politique
(livre II, chapitre 1),
1820, pages 273-274.

110

La vision pré-keynésienne de Malthus

Il est impossible de nier que l'accroissement de la population ne soit un élément puissant et nécessaire de toute demande croissante ; mais il est évident, en pratique aussi bien qu'en théorie, que l'accroissement de population seul, ou, pour parler avec plus de précision, l'effort que fait la population pour atteindre la limite des subsistances, n'offre point un stimulant assez puissant pour faire que l'augmentation de la richesse se continue. [...]

Tous ceux qui connaissent la nature de la demande effective comprendront parfaitement que, partout où le droit à la propriété individuelle est établi, et où les besoins de la société sont satisfaits au moyen de l'industrie et des échanges, le désir qu'un individu quelconque peut avoir de posséder les choses nécessaires, utiles ou purement agréables, quelque fort qu'il soit, ne contribuera en rien à les faire produire s'il n'existe pas ailleurs une demande correspondante pour quelques-unes de ces choses que cet individu possède. Un homme qui ne possède que son travail ne fait de demande de produits qu'autant que ceux qui en ont à leur disposition ont besoin de son travail. Et aucun travail productif ne sera demandé, à moins que le produit qui doit en résulter n'ait une valeur plus forte que celle du travail qui a été employé à la créer. Il ne saurait y avoir un plus grand nombre de bras employés dans un genre quelconque d'industrie par le seul motif de la demande que peuvent faire des produits de cette industrie les personnes qui y sont occupées.

Thomas Robert MALTHUS,
Principes d'économie politique
(livre II, chapitre 1),
1820, pages 275-276.

111

La contestation, par Malthus, de la loi des débouchés

Quelques auteurs de beaucoup de mérite ont pensé que, quoiqu'il puisse y avoir aisément un engorgement partiel de certains produits, il est impossible qu'il y ait un engorgement de tous les produits en général ; car, d'après leur manière

d'envisager le sujet, des produits s'échangeant toujours contre d'autres produits, une moitié doit servir à acheter l'autre, et la production étant ainsi la seule source de la demande, la surabondance de l'approvisionnement d'un article prouverait seulement qu'il y a défaut d'approvisionnement de quelque autre produit, la surabondance générale de tous les produits étant regardée comme impossible. M. Say, dans son bel ouvrage sur l'économie politique, a même poussé la chose si loin qu'il assure que la consommation d'une denrée, en l'enlevant du marché diminue la demande, et que la production d'une denrée augmente la demande dans la même proportion.

Cependant, cette doctrine, avec toute l'extension qu'on lui a donnée, me semble tout à fait fautive, et en contradiction manifeste avec les grands principes qui règlent l'offre et la demande.

Il n'est pas du tout vrai, dans le fait, que les produits soient toujours échangés contre des produits. La plus grande partie des produits s'échange directement contre du travail productif ou des services personnels ; et il est clair que cette masse de produits, comparée au travail contre lequel elle doit être échangée, peut baisser de valeur par l'effet de sa surabondance, précisément de la même manière qu'une seule denrée baisse de valeur par l'excès de l'approvisionnement, relativement au travail ou à la monnaie.

Thomas Robert MALTHUS,
Principes d'économie politique
(livre II, chapitre 1),
1820, page 279.

II. LE CAPITALISME ET SES CRISES SELON KARL MARX

Pour Marx, la crise est inhérente au système capitaliste lui-même. En effet, la concurrence des entreprises nécessite une amélioration de la production qui passe par l'accumulation du capital. Or, cette accumulation modifie la composition technique du capital (texte 114) au profit de ce que Marx appelle le « capital constant », et au détriment de ce qu'il qualifie de « capital variable » (texte 113). Or, c'est sur ce dernier que le capitaliste peut prélever une plus-value (texte 112). Si la part du capital variable dans le capital total baisse, le taux de profit, à savoir le rapport entre la plus-value et le capital total (texte 115) ne peut que baisser (texte 116), sans, pour autant, qu'on puisse en fixer le niveau minimum (texte 117).

Qui dit tendance à la baisse des taux de profit ne veut pas dire baisse régulière. Bien au contraire, l'évolution du capitalisme est jalonnée de crises qui reviennent de façon cyclique, des crises qui devraient, écrit Marx, se rapprocher de plus en plus jusqu'à celle qui provoquera la mort du système (texte 118).

Pour sauver ce système, ou, du moins, retarder sa disparition, les capitalistes pourraient, pensera-t-on, lâcher du lest et augmenter les salaires, les plus bas notamment, ceux des ouvriers, pour stimuler la demande. Ce serait suicidaire pour eux, nous dit Marx, car cela déboucherait également sur une baisse généralisée des profits (texte 119) qui accélérerait leur perte. Leur intérêt est donc bel et bien de résister à la pression des salariés le plus longtemps possible afin de retarder « l'émancipation définitive de la classe travailleuse, c'est-à-dire [...] l'abolition définitive du salariat »¹⁸ qui marquera la disparition définitive du capitalisme... et de ses crises.

¹⁸. *Salaires, prix et profit*, texte de deux conférences prononcées devant le Conseil général de l'Association générale des travailleurs (1^{ère} Internationale), les 20 et 27 juin 1865, Éditions sociales, 1969, page 110.

La production de plus-value

En achetant la force de travail de l'ouvrier et en la payant à sa valeur, le capitaliste, comme tout autre acheteur, a acquis le droit de consommer la marchandise qu'il a achetée ou d'en user. On consomme la force de travail d'un homme ou on l'utilise en le faisant travailler, tout comme on consomme une machine ou on l'utilise en la faisant fonctionner. Par l'achat de la valeur journalière ou hebdomadaire de la force de travail de l'ouvrier, le capitaliste a donc acquis le droit de se servir de cette force, de la faire travailler pendant *toute la journée* ou *toute la semaine*. [...]

La *valeur* de la force de travail est déterminée par la quantité de travail nécessaire à son entretien ou à sa production, mais *l'usage* de cette force de travail n'est limité que par l'énergie agissante et la force physique de l'ouvrier. La *valeur* journalière ou hebdomadaire de la force de travail est tout à fait différente de l'exercice journalier ou hebdomadaire de cette force, tout comme la nourriture dont un cheval a besoin et le temps qu'il peut porter son cavalier sont deux choses tout à fait distinctes. La quantité de travail qui limite la *valeur* de la force de travail de l'ouvrier ne constitue en aucun cas la limite de la quantité de travail que peut exécuter sa force de travail. [...]

Le *taux de plus-value*, toutes circonstances égales d'ailleurs, dépendra du rapport entre la partie de la journée de travail qui est nécessaire pour renouveler la valeur de la force de travail et le *surtravail* ou *temps employé en plus* pour le capitaliste. Il dépendra, par conséquent, de la *proportion dans laquelle la journée de travail est prolongée au-delà du temps* pendant lequel l'ouvrier, en travaillant, ne ferait que reproduire la valeur de sa force de travail, c'est-à-dire l'équivalent de son salaire.

Salaires, prix et profit,
Éditions sociales, 1969, pages 92-93.

Capital constant et capital variable

Dans le cours de la production, la partie du capital qui se transforme en moyens de production, c'est-à-dire en matières premières,

matières auxiliaires et instruments de travail, ne modifie [...] pas la grandeur de sa valeur. C'est pourquoi nous la nommons partie constante du capital, ou, plus brièvement : *capital constant*.

La partie du capital transformée en force de travail change, au contraire, de valeur dans le cours de la production. Elle reproduit son propre équivalent et, de plus, un excédent, une plus-value, qui peut, elle-même, varier et être plus ou moins grande. Cette partie du capital se transforme sans cesse de grandeur constante en grandeur variable. C'est pourquoi nous la nommons partie variable du capital, ou, plus brièvement : *capital variable*. Les mêmes éléments du capital qui, au point de vue de la production des valeurs d'usage, se distinguent entre eux comme facteurs objectifs et subjectifs, comme moyens de production et force de travail, se distinguent, au point de vue de la formation de valeur, en capital constant et en capital variable.

Le Capital (livre I, tome 1),
Éditions sociales, 1967, page 207.

Les changements dans la composition technique du capital

Dans le progrès de l'accumulation, il n'y a [...] pas seulement accroissement quantitatif et simultané des divers éléments réels du capital : le développement des puissances productives du travail social que ce progrès amène se manifeste encore par des changements qualitatifs, par des changements graduels dans la composition technique du capital, dont le facteur objectif gagne progressivement en grandeur proportionnelle par rapport au facteur subjectif, c'est-à-dire que la masse de l'outillage et des matériaux augmente de plus en plus en comparaison de la somme de force ouvrière nécessaire pour les mettre en œuvre. À mesure donc que l'accroissement du capital rend le travail de plus en plus productif, il en diminue la demande proportionnellement à sa propre grandeur.

Ces changements dans la composition technique du capital se réfléchissent dans sa composition-valeur, dans l'accroissement progressif de sa partie constante aux dépens de sa partie variable, de manière que si, par exemple, à une époque arriérée de l'accumu-

lation, il se convertit 50 % de la valeur-capital en moyens de production, et 50 % en travail, à une époque plus avancée, il se dépensera 80 % de la valeur-capital en moyens de production et 20 % seulement en travail.

Le Capital (livre I, tome 3),
Éditions sociales, 1968, page 64.

115

Le taux de profit

La valeur que recèle la marchandise est égale au temps de travail qu'exige sa fabrication et la somme de celui-ci comprend du travail payé et non payé. Par contre, pour le capitaliste, le coût de la marchandise ne comprend que la fraction du travail qu'il a payée et que la marchandise matérialise. Le surtravail contenu dans la marchandise ne coûte rien au capitaliste, bien qu'il coûte du travail à l'ouvrier exactement au même titre que le travail payé et que, comme celui-ci, il crée de la valeur et entre dans la marchandise en tant qu'élément créateur de valeur. Le profit du capitaliste provient de ce qu'il a à vendre quelque chose qu'il n'a pas payé. La plus-value, ou le profit, consiste précisément en cet excédent de la valeur de la marchandise sur son coût de production, c'est-à-dire dans l'excédent de la quantité totale de travail contenue dans la marchandise par rapport à la quantité de travail payée. D'où qu'elle tire son origine, la plus-value est ainsi un excédent par rapport au total du capital avancé. Le rapport de cet excédent au capital total s'exprime donc par la fraction p/C , où C désigne le capital total. Ainsi, nous obtenons le *taux de profit* $p/C = p/(c+v)$, qui diffère du taux de plus-value p/v .

Le rapport de la plus-value au capital variable s'appelle taux de plus-value ; le rapport de celle-ci au capital total s'appelle taux de profit. Ce sont là deux mesures différentes de la même grandeur qui expriment en même temps deux rapports ou références de celle-ci par suite de la différence des étalons employés.

Le Capital (livre III, tome 1),
Éditions sociales, 1965, page 61.

116

La baisse tendancielle des taux de profit

Pour un salaire et une journée de travail donnés, un capital variable de 100, par exemple, représente la mise au travail d'un certain nombre d'ouvriers : c'est l'indice de ce nombre. Mettons, par exemple, que 100 l. st. soient le salaire de 100 ouvriers, disons pour une semaine. Si ces 100 ouvriers accomplissent autant de travail nécessaire que de surtravail, s'ils travaillent, chaque jour, autant de temps pour eux, c'est-à-dire pour reproduire leur salaire, que pour le capitaliste, c'est-à-dire pour produire de la plus-value, la valeur totale qu'ils produiront sera de 200 l. st., et la plus-value s'élèvera à 100 l. st. Le taux de la plus-value p/v serait de 100 %. Mais, comme nous l'avons vu, ce taux de plus-value se traduirait par des taux de profit très différents suivant le volume du capital constant c et, partant, du capital total C , le taux de profit étant égal à p/C .

Pour un taux de plus-value de 100 %,
si $c = 50, v = 100 ; p' = 100/150 = 66 \frac{2}{3} \%$
si $c = 100, v = 100 ; p' = 100/200 = 50 \%$
si $c = 200, v = 100 ; p' = 100/300 = 33 \frac{1}{3} \%$
%
si $c = 300, v = 100 ; p' = 100/400 = 25 \%$
si $c = 400, v = 100 ; p' = 100/500 = 20 \%$.

Le degré d'exploitation restant le même, un même taux de plus-value se traduirait donc par un taux de profit en baisse parce que le volume de valeur du capital constant et, partant, de l'ensemble du capital croît avec son volume matériel, même si l'augmentation n'est pas proportionnelle.

Si l'on admet, en outre, que cette modification graduelle dans la composition du capital ne se produit pas seulement dans des sphères de production isolées, mais qu'on la retrouve plus ou moins dans toutes, ou, du moins, dans les sphères-clés de la production, qu'elle implique donc des modifications dans la composition organique moyenne de l'ensemble du capital d'une société déterminée, il faut bien que cet accroissement progressif du capital constant par rapport au capital variable ait nécessairement pour résultat *une baisse graduelle du taux de profit général*, le taux de la plus-value ou encore le degré d'exploitation du travail par le capital restant les mêmes. Or, nous avons montré que c'est une loi du mode de production capitaliste : à mesure que celui-ci se développe, il se produit une diminution relative

du capital variable par rapport au capital constant et donc au capital total mis en mouvement. [...] La tendance progressive à la baisse du taux de profit général est, tout simplement, *une façon, propre au mode de production capitaliste, d'exprimer* le progrès de la productivité sociale du travail.

Le Capital (livre III, tome 1),
Éditions sociales, 1965, pages 225-227.

117

Il n'y a pas de minimum du taux de profit

En ce qui concerne les *profits*, il n'existe pas de loi qui déterminerait leur *minimum*. Nous ne pouvons pas dire quelle est la limite dernière de leur baisse. Et pourquoi ne pouvons-nous pas fixer cette limite ? Parce que nous sommes bien capables de fixer les salaires *minimum*, mais pas les salaires *maximum*. Nous pouvons seulement dire que les limites de la journée de travail étant données, le *maximum des profits* correspond à la *limite physiologique la plus basse des salaires* et que, étant donnés les salaires, le *maximum des profits* correspond à la prolongation de la journée de travail encore compatible avec les forces physiques de l'ouvrier. Le maximum du profit n'est donc limité que par le minimum physiologique de salaire et le maximum physiologique de la journée de travail. Il est clair qu'entre ces deux limites du *taux maximum du profit*, il y a place pour une échelle immense de variations possibles. Son degré n'est déterminé que par la lutte incessante entre le capital et le travail ; le capitaliste essayant continuellement d'abaisser les salaires à leur minimum physiologique et de prolonger la journée de travail à son maximum physiologique, tandis que l'ouvrier exerce constamment une pression dans le sens opposé.

Salaire, prix et profit,
Éditions sociales, 1969, page 107.

118

Crises et cycles

Sous l'aiguillon de chances favorables, le crédit fait affluer à la production des masses extraordinaires de la richesse sociale croissante,

de nouveaux capitaux dont les possesseurs, impatientes de les faire valoir, guettent sans cesse le moment opportun ; c'est, d'un autre côté, que les ressorts techniques de la grande industrie permettent, et de convertir soudainement en moyens de production supplémentaires un énorme surcroît de produits, et de transporter plus rapidement les marchandises d'un coin du monde à l'autre. Si le bas prix de ces marchandises leur fait d'abord ouvrir de nouveaux débouchés et dilate les anciens, leur surabondance vient peu à peu resserrer le marché général jusqu'au point où elles sont brusquement rejetées. Les vicissitudes commerciales arrivent ainsi à se combiner avec les mouvements alternatifs du capital social qui, dans le cours de son accumulation, tantôt subit des révolutions dans sa composition, tantôt s'accroît sur la base technique une fois acquise. Toutes ces influences concourent à provoquer des expansions et des contractions soudaines de l'échelle de production. [...]

Comme les corps célestes une fois lancés dans leurs orbites les décrivent pour un temps indéfini, de même la production sociale une fois jetée dans ce mouvement alternatif d'expansion et de contraction le répète par une nécessité mécanique. Les effets deviennent causes à leur tour, et des péripéties, d'abord irrégulières et en apparence accidentelles, affectent de plus en plus la forme d'une périodicité normale. Mais c'est seulement de l'époque où l'industrie mécanique, ayant jeté des racines assez profondes, exerça une influence prépondérante sur toute la production nationale ; où, grâce à elle, le commerce étranger commença à primer le commerce intérieur ; où le marché universel s'annexa successivement de vastes terrains au Nouveau-Monde, en Asie et en Australie ; où, enfin, les nations industrielles entrant en lice furent devenues assez nombreuses, c'est de cette époque seulement que datent les cycles renaissants dont les phases successives embrassent des années et qui aboutissent toujours à une crise générale, fin d'un cycle et départ d'un autre. Jusqu'ici, la durée périodique de ces cycles est de dix ou onze ans, mais il n'y a aucune raison pour considérer ce chiffre comme constant. Au contraire, on doit inférer des lois de la production capitaliste [...] qu'il est variable et que la période des cycles se raccourcira graduellement.

Le Capital (livre I, tome 3),
Éditions sociales, 1968, pages 76-77.

D'une hausse éventuelle des salaires à la baisse des profits

La classe ouvrière, considérée dans son ensemble, dépense et doit forcément dépenser son revenu tout entier en *moyens de subsistance*. Une hausse générale des salaires provoquerait donc une augmentation de la demande de *moyens de subsistance* et, par conséquent aussi, une hausse de leur *prix sur le marché*. Les capitalistes qui les produisent se dédommageraient des augmentations des salaires par les prix croissants de leurs marchandises sur le marché. Mais qu'advient-il des autres capitalistes qui *ne fabriquent pas* les objets de première nécessité ? [...] Le *taux de leur profit baissant* par suite des augmentations générales des salaires, ils ne pourraient pas se rattraper par *l'élévation des prix de leurs marchandises* puisque la demande de ces marchandises n'aurait pas augmenté. Leur revenu diminuerait et c'est avec ce revenu amoindri qu'il leur faudrait payer davantage pour la même quantité d'articles courants de prix accru. [...] Leur revenu diminuant, ils auraient également moins à dépenser en objets de luxe et, de cette façon, il y aurait recul dans la demande réciproque de leurs marchandises respectives. Cette diminution dans la demande ferait baisser les prix de leurs marchandises. Donc, dans ces

branches d'industrie, *le taux des profits baisserait*. [...]

Quelle serait la conséquence de *cette différence entre les taux de profit* pour les capitaux employés dans les différentes branches d'industrie ? La même conséquence qui se produit chaque fois que, pour une raison quelconque, surviennent des différences dans *les taux moyens des profits* dans les diverses sphères de la production. Le capital et le travail seraient transférés des branches les moins rémunératrices dans les plus rémunératrices, et ce processus de transfert durerait jusqu'à ce que l'offre dans une branche d'industrie eût augmenté proportionnellement à la demande accrue, et qu'elle eût baissé dans les autres branches d'industrie en raison de la demande diminuée. Une fois ce changement effectué, *le taux général du profit s'égaliserait* de nouveau dans les différentes branches d'industrie. Comme, à l'origine, tout ce déplacement provenait d'un simple changement dans les rapports entre l'offre et la demande des différentes marchandises, la cause cessant, l'effet cesserait aussi, et les *prix* reviendraient à leur niveau et à leur équilibre précédents. Au lieu d'être bornée à quelques branches d'industrie, la *baisse du taux de profit* par suite des augmentations de salaires serait *générale*.

Salaire, prix et profit,
Éditions sociales, 1969, pages 69-70.

III. LA CONTESTATION KEYNÉSIIENNE

Comme les classiques, Keynes pense que l'économie peut parvenir à un certain équilibre. Malheureusement, cet équilibre peut être un équilibre de sous-emploi. La lutte contre le sous-emploi, prioritaire à ses yeux, passe par un accroissement du revenu national (texte 120). Or cet accroissement s'explique par de nombreux facteurs. Il y a, par exemple, des facteurs liés à des variables psychologiques, comme la propension à consommer ou l'état de la préférence pour la liquidité. Pourtant, c'est l'efficacité marginale du capital qui joue le rôle le plus important, et c'est principalement à ses fluctuations, écrit-il, qu'il faut attribuer l'existence de cycles économiques (textes 121 et 122).

Comment lutter contre les crises ? D'abord, en évitant qu'il y ait des cycles, c'est-à-dire en régulant l'activité économique de façon à supprimer tout « boom » inévitablement suivi d'un retournement de tendance (texte 123). Qui doit s'en charger ? L'État, bien sûr, notamment en stimulant la demande effective (texte 124).

Le système économique keynésien

Tout d'abord, il pourra être utile d'indiquer quels sont les éléments du système économique que nous prenons habituellement comme données, quelles sont les variables indépendantes de notre système, et quelles sont les variables dépendantes.

Nous prenons comme données la compétence et la quantité actuelles des forces de travail dont on dispose, le volume et la qualité actuels de l'équipement qu'on possède, la technique existante, le degré de la concurrence, les goûts et les habitudes des consommateurs, la désutilité des diverses intensités du travail et des activités de contrôle et d'organisation. Nous prenons aussi comme donnée la structure sociale en tant qu'elle comprend les forces, autres que les variables énumérées ci-après, qui gouvernent la répartition du revenu national. Ceci ne signifie pas que nous supposons ces facteurs constants, mais simplement que, pour le moment, nous nous abstenons d'analyser ou de prendre en considération les conséquences de leurs variations.

Nos variables indépendantes sont, en première analyse, la propension à consommer, la courbe de l'efficacité marginale du capital et le taux de l'intérêt, ces variables pouvant, elles-mêmes, comme nous l'avons déjà vu, être décomposées en plusieurs éléments.

Nos variables dépendantes sont le volume de l'emploi et le revenu national (ou dividende national) mesuré en unités de salaires.

Les facteurs que nous avons pris comme données influent sur nos variables indépendantes, mais ne les déterminent pas complètement. Par exemple, la courbe de l'efficacité marginale du capital dépend en partie du volume actuel de l'équipement, qui est un des facteurs donnés, mais en partie aussi de l'état de la prévision à long terme, qui ne peut être déduit des facteurs donnés. Il existe, en revanche, certains autres éléments que les facteurs donnés déterminent si complètement qu'on peut traiter ces éléments dérivés comme s'ils étaient eux-mêmes donnés. Les facteurs donnés permettent, par exemple, de savoir quel montant de revenu national mesuré en unités de salaires correspond à tout volume donné de l'emploi; de sorte que, dans l'armature économique que nous prenons comme donnée, le revenu national est gouverné par le volume de l'emploi, *i.e.* par la quantité d'effort consacrée

pendant la période courante à la production, en ce sens qu'il existe une relation biunivoque entre ces deux grandeurs.

*Théorie générale
de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie,
Payot, 1969, pages 251-252.*

La notion de cycle

Puisque nous prétendons avoir déterminé, dans les chapitres précédents, les facteurs qui gouvernent à tout moment le volume de l'emploi, notre théorie, si elle est exacte, doit pouvoir expliquer le phénomène du cycle économique.

Lorsqu'on examine les détails de tout modèle concret d'un tel cycle, on constate qu'il est fort complexe et que son explication complète fait intervenir toutes les parties de notre analyse. On découvre, en particulier, que les fluctuations de la propension à consommer, celles de l'état de la préférence pour la liquidité et celles de l'efficacité marginale du capital y ont toutes joué un rôle. Néanmoins, c'est au genre de fluctuations de l'efficacité marginale du capital qu'il faut surtout attribuer, à notre avis, les caractéristiques essentielles du cycle économique ; notamment la succession régulière de ses phases et la constance de sa durée, qui justifient l'appellation de *cycle*. Le mieux, à notre avis, est de considérer le cycle économique comme la conséquence d'une variation cyclique de l'efficacité marginale du capital, encore qu'il soit compliqué et souvent aggravé par les variations corrélatives des principales autres variables agissant dans la courte période sur le système économique.

*Théorie générale
de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie,
Payot, 1969, page 311.*

La crise chez Keynes

Quand nous parlons d'un mouvement *cyclique*, nous voulons dire, lorsque le système évolue par exemple dans une direction ascendante, les forces qui l'animent sont à

l'origine d'une intensité croissante et s'augmentent cumulativement les unes les autres, mais qu'elles s'épuisent peu à peu jusqu'au moment où elles sont remplacées par des forces dirigées en sens contraire ; celles-ci, à leur tour, grandissent pendant un certain temps et s'accroissent les unes les autres jusqu'à ce que, ayant atteint leur maximum, elles déclinent et cèdent la place aux forces opposées. Pour nous, l'expression mouvement *cyclique* ne signifie donc pas seulement que les mouvements économiques, une fois déclenchés, au lieu de rester orientés toujours dans le même sens, finissent par s'inverser, mais encore qu'il existe un degré visible de régularité dans l'ordre et dans la durée des phases ascendantes et descendantes.

Notre explication, si elle est correcte, doit encore rendre compte d'une autre caractéristique de ce qu'on appelle le cycle économique. Nous voulons parler du phénomène de la *crise*, c'est-à-dire du fait que le passage d'une phase ascendante à une phase descendante est souvent violent et soudain, alors que la transition d'un mouvement de baisse à un mouvement de hausse n'est généralement pas aussi marquée.

*Théorie générale
de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*,
Payot, 1969, pages 311-312.

123

La crise de surproduction

Le remède au boom n'est [...] pas la hausse mais la baisse du taux de l'intérêt. Car il se peut que cette dernière permette à l'état qu'on nomme « boom » de durer. Le vrai remède au cycle économique ne consiste pas à supprimer les booms et à maintenir en permanence une semi-dépression, mais à supprimer les dépressions et à maintenir en permanence une situation voisine du boom.

Le boom destiné à être suivi d'une crise résulte donc de l'association d'un taux d'intérêt

qui, dans un état correct de la prévision, eût été trop élevé pour permettre le plein emploi, et d'un état fallacieux de la prévision qui, aussi longtemps qu'il persiste, empêche le taux de l'intérêt de jouer son rôle modérateur. Le boom est une situation où le « super-optimisme » l'emporte sur un taux d'intérêt qui, envisagé de sang-froid, eût été jugé trop élevé.

*Théorie générale
de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*,
Payot, 1969, pages 319-320.

124

Le rôle attendu de l'État

Les contrôles centraux nécessaires à assurer le plein emploi impliquent, bien entendu, une large extension des fonctions traditionnelles de l'État. D'ailleurs, la théorie classique moderne a, elle-même, appelé l'attention sur les divers cas où il est peut être nécessaire de modérer ou de diriger le libre jeu des forces économiques. Mais un large domaine n'en subsistera pas moins, où l'initiative et la responsabilité privées pourront encore s'exercer. Dans ce domaine, les avantages traditionnels de l'individualisme garderont toute leur valeur. [...]

L'élargissement des fonctions de l'État, qu'implique la responsabilité d'ajuster l'une à l'autre la propension à consommer et l'incitation à investir, semblerait à un publiciste du XIX^e siècle ou à un financier américain d'aujourd'hui une horrible infraction aux principes individualistes. Cet élargissement nous apparaît au contraire, et comme le seul moyen possible d'éviter une complète destruction des institutions économiques actuelles, et comme la condition d'un fructueux exercice de l'initiative individuelle.

*Théorie générale
de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*,
Payot, 1969, pages 372-373.

IV. L'APPROCHE MONÉTAIRISTE DE MILTON FRIEDMAN

L'approche libérale de l'économie a quelque peu changé depuis les écrits de ses fondateurs. Ses prolongements se trouvent aujourd'hui dans le courant de pensée néolibéral que l'on peut, pour simplifier, diviser en deux approches : celle de l'économie de l'offre, évoquée plus haut, et celle, « monétariste », de « l'école de Chicago », et, notamment, de Milton Friedman, dont l'œuvre, pourtant quantitativement modeste, a eu une influence considérable sur les politiques économiques des grandes puissances capitalistes dans les années 1970-1980. Elle a, du reste, été couronnée par le prix Nobel d'économie en 1976.

La crise, pour Friedman, c'est essentiellement l'inflation, laquelle est, à ses yeux, un phénomène essentiellement monétaire (texte 128). De fait, dans les années 1970, suite au premier choc pétrolier, la préoccupation majeure, dans les pays développés à économie de marché, est la lutte contre l'inflation. Vaincue dans les pays de la triade (Union européenne, États-Unis, Japon), elle laissera place, dans les années quatre-vingt, à une autre préoccupation majeure : vaincre le chômage.

Quelles sont les causes de l'inflation ? Une seule, nous dit Friedman : « Un accroissement anormalement rapide de la quantité de monnaie par rapport au volume de la production » (textes 125 et 128). Pourquoi cet accroissement anormal ? Parce que certains gouvernements cherchent à « forcer l'allure » du développement en augmentant leurs dépenses alors qu'ils ne peuvent pas, corrélativement, augmenter autant les impôts. C'est donc l'inflation qui fait office d'impôt (textes 126, 127 et 128).

Comment lutter contre l'inflation ? En dépensant moins et en fabriquant moins de monnaie ; bref, en réduisant l'accroissement de la monnaie (texte 129). Concrètement, il faut que les gouvernements se dotent d'indicateurs et d'objectifs significatifs à atteindre. Le meilleur indicateur est la masse monétaire et ses variations, et il faut se donner comme objectif majeur un pourcentage d'accroissement précis de cette masse monétaire auquel on se tiendra coûte que coûte afin de briser les éventuelles anticipations inflationnistes des agents (texte 130).

Sur le plan international, l'État se gardera, tout simplement, d'intervenir, et laissera flotter la monnaie du pays au gré des offres et des demandes dans le cadre d'un système de taux de change flexibles paré de toutes les vertus (texte 131).

125

L'origine de l'inflation

En ce qui concerne l'origine du mal, nous devons établir une distinction entre les causes immédiates et les causes lointaines. La cause immédiate de l'inflation est très facile à établir ; la difficulté réelle porte sur les raisons de fonds. La cause immédiate de l'inflation est toujours et partout la même : un accroissement anormalement rapide de la quantité de monnaie par rapport au volume de la production. Cette conclusion repose sur de nombreux exemples historiques et se vérifie, en effet, pour de

nombreux pays, sur des périodes allant jusqu'à des siècles entiers. Il n'existe pas de période d'inflation prolongée – si celle-ci a pris des proportions importantes – qui ne soit accompagnée d'un accroissement de la quantité de monnaie plus rapide que celui de la production. Il s'agit là d'une proposition très simple. Pourtant, nombreux sont ceux qui ont du mal à l'admettre, bien qu'à ma connaissance aucune autre proposition de la théorie économique ne bénéficie d'autant de preuves empiriques à son appui.

Inflation et systèmes monétaires,
Presses Pocket, 1991, page 44.

Pourquoi la quantité de monnaie s'accroît-elle plus rapidement que la production ?

Je pense que cela s'explique par trois raisons principales. La première, qui a prévalu pendant des siècles, consiste à dire que le gouvernement se trouve dans l'obligation d'augmenter ses dépenses alors qu'il n'est pas en mesure d'augmenter officiellement les impôts. Il est, par conséquent, amené à appliquer une forme d'imposition indirecte, à travers l'inflation. [...] L'inflation est une imposition qui possède une caractéristique tout à fait particulière. C'est la seule forme d'imposition qui puisse être appliquée sans l'accord de personne. [...]

La seconde raison de l'inflation, beaucoup plus récente, celle-là, tient à l'objectif du « plein emploi », qui a donné lieu à la politique du même nom. [...]

Une troisième raison – valable ailleurs qu'aux États-Unis – pour laquelle l'accroissement de la quantité de monnaie a été trop rapide, tient aux erreurs commises par les banques centrales. Les dirigeants des différentes banques centrales prennent malheureusement leurs décisions en fonction de théories erronées ; ils ont pensé qu'ils devaient s'occuper des taux d'intérêt alors que leur tâche consiste en fait à contrôler la quantité de monnaie. En essayant de maintenir les taux d'intérêt, ils ont provoqué l'inflation et, finalement, les taux d'intérêt se sont retrouvés à un niveau beaucoup plus élevé que si les banques centrales avaient suivi une politique monétaire appropriée.

Inflation et systèmes monétaires,
Presses Pocket, 1991, pages 49-52.

Inflation et développement économique

Il est largement admis que l'inflation est un phénomène inévitable dans un pays qui cherche à forcer l'allure de son développement. L'argumentation tourne, généralement, autour de l'idée suivante : un pays qui cherche à accélérer son développement exerce une forte pression sur les ressources disponibles. Ce qui signifie qu'un

accroissement de la demande ne peut rencontrer qu'une hausse des prix. Cependant, cette argumentation confond les grandeurs *physiques* et les grandeurs *monétaires*. La pression exercée sur les ressources à l'intérieur du processus de développement affecte les prix relatifs. Elle tend à faire paraître plus élevés les prix des biens dont la demande est particulièrement forte en période de développement, par rapport à ceux des autres biens. Mais elle n'affecte en rien les prix absolus.

Tout dépend de la manière dont sont acquises les ressources réelles qui sont employées au cours du développement. Si le gouvernement obtient ces ressources en ayant recours, par exemple, à l'imposition ou aux emprunts publics, ou si, de leur côté, les entreprises privées ou les particuliers affectent leur propre épargne à l'investissement, aucune pression ne s'exercera sur la demande de monnaie. On observera un glissement de la demande de certains biens vers d'autres biens, ce qui entraînera un changement de nature dans les ressources physiques rendues nécessaires par le développement. Mais si, pour obtenir davantage de ressources, on utilise la planche à billets ou une de ses versions modernes, plus raffinées, alors, bien entendu, une tendance à l'inflation et à la hausse des prix ne tardera pas à se manifester. Le point de vue selon lequel le développement rend l'inflation inévitable est erroné et provient d'une confusion entre les grandeurs physiques et les grandeurs monétaires.

Inflation et systèmes monétaires,
Presses Pocket, 1991, pages 72-73.

L'inflation en bref

Pour me résumer, voici les principales propositions auxquelles aboutit l'analyse assez étendue à laquelle j'ai procédé dans ce chapitre :

1° L'inflation est toujours et partout un phénomène monétaire.

2° L'inflation n'est pas inévitable en période de développement.

3° Dans des conditions normales, l'inflation peut difficilement promouvoir le développement et, même si c'est le cas, ce ne peut être qu'une panacée provisoire.

4° En tant qu'impôt sur les encaisses, l'inflation peut être le moindre mal dans certaines circonstances, mais elle a, de toutes façons, des répercussions très fâcheuses.

Inflation et systèmes monétaires,
Presses pocket, 1991, page 91.

129

Le remède à l'inflation

Mettre fin à l'inflation ne pose aucun problème. Nous savons comment le faire. Chaque économiste sait comment le faire. Je peux le dire tout de suite. [...] Le seul moyen dont dispose le gouvernement pour lutter contre l'inflation consiste à dépenser moins et à fabriquer moins de monnaie. Le seul remède est de réduire l'accroissement de la quantité de monnaie. Il n'y a pas d'autre solution. Aucun autre procédé ne nous permettra de combattre l'inflation.

Mais le problème n'est pas de savoir *comment* arrêter l'inflation. Le problème est d'avoir la *volonté politique* de la faire.

Inflation et systèmes monétaires,
Presses Pocket, 1991, page 52.

130

L'élaboration de la politique anti-inflationniste et ses instruments

Considérons maintenant l'élaboration de la politique. À mon avis, le seul enseignement vraiment important que nous fournit l'histoire, à ce propos, réside dans la nécessité d'avoir, à notre disposition, des indicateurs sur la conjoncture monétaire qui soient à la fois nombreux, sans ambiguïté et largement reconnus, ainsi que des objectifs politiques bien précis. Dans l'ordre des possibilités, on a la preuve que la masse monétaire, ou ses variations, constitue le ou un des indicateurs et objectifs clé ; et cela, même si l'on est persuadé que des mesures prises en matière de politique monétaire passent, avant tout, par le marché de l'argent et par la politique du crédit. [...]

À mon avis, la meilleure politique consiste à pratiquer un taux supportable de progression de

la masse monétaire et de s'y tenir. Comme les anticipations s'ajustent au mouvement des prix, un pareil redressement s'opérera à l'écart de toute tension inflationniste. Aucune autre politique ne me semble praticable pendant quelques années encore. Il faut, cependant, faire preuve à la fois d'anticonformisme économique et de courage politique pour proposer ce plan, et plus encore pour le mener à terme. La voie de la facilité sera toujours de remettre à plus tard les ajustements désagréables.

Inflation et systèmes monétaires,
Presses pocket, 1991, pages 125 et 137.

131

Pour des taux de change flexibles

Il faut abolir la fixation des prix par le gouvernement, laisser les taux devenir des prix de marché libre, et, d'une manière générale, maintenir, tout simplement, le gouvernement à l'écart de la scène.

[...] Un système de change fluctuant élimine complètement le problème de la balance des paiements - exactement de la même manière que, sur un marché libre, il ne peut y avoir de pénurie ou d'excédent dans la mesure où les vendeurs agressifs sont dans l'incapacité de trouver des acheteurs, et inversement. [...]

Dans un système de taux de change fluctuants, le problème des liquidités disparaît. Les réserves de devises officielles deviennent inutiles, puisque les particuliers peuvent y pourvoir, exactement de la même manière que lorsqu'il s'agit de biens échangés sur le marché libre. Si un mouvement quelconque des taux de change semble provisoire, il sera dans l'intérêt des détenteurs privés de devises de l'amortir par la spéculation, et on peut compter sur eux pour le faire. [...]

Par-dessus tout, les taux de change fluctuants nous permettraient de distinguer les différentes questions et d'assurer les différents volets de notre politique nationale sur des bases solides. Les politiques monétaires et budgétaires pourraient s'orienter vers la recherche de la stabilité interne, sans, pour autant, être obsédées par le problème de la balance des paiements.

Inflation et systèmes monétaires,
Presses Pcket, 1991, pages 220-222.

MUTATIONS ET SPÉCIFICITÉS DE LA CRISE DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Le sous-développement est un phénomène récent dans la mesure où on ne peut l'évoquer que s'il y a, par ailleurs, développement. Autrement dit, tant que tous les pays étaient pauvres, il n'y avait pas de sous-développement des uns par rapport aux autres. C'est l'émergence, au XIX^e siècle, des actuelles grandes puissances économiques qui a, simultanément, créé des écarts de développement.

La révolution industrielle une fois terminée, parle-t-on pour autant de sous-développement ? Non, car les actuels pays sous-développés, ou « en développement », ne sont encore que des colonies, c'est-à-dire, en quelque sorte, de lointains appendices des grandes puissances, sur lesquels elles ont pu, dans une certaine mesure, s'appuyer pour réaliser leur propre décollage. Du reste, Marx (textes 132 et 133), les marxistes et tous les tiers-mondistes d'aujourd'hui accusent les anciennes puissances coloniales d'une exploitation éhontée, comme la bourgeoisie, chez elles, exploitait le prolétariat. Cette exploitation aurait, selon eux, empêché les colonies, devenues, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, indépendantes, de réaliser leur propre décollage économique. Allant plus loin, ils les accusent de perpétuer ce blocage à travers l'actuelle division internationale du travail, fondée sur la promotion du libre échange, conformément aux vœux de Smith et de Ricardo (voir, sur ce point, le chapitre 5 de la première partie). Celle-ci pérenniserait, voire renforcerait les inégalités de développement.

Il est clair que la plupart des auteurs au programme de l'enseignement de spécialité, dont les écrits sont parus entre la fin du XVIII^e siècle et le début du XX^e, ne se sont guère préoccupés du sous-développement, le concept lui-même n'existant pas. Toutefois, dans une certaine mesure, et comme le programme le suggère, on peut faire appel à leurs thèses pour y trouver d'éventuelles solutions au sous-développement pour faire des pays du tiers monde des pays réellement « en voie de développement ». On peut donc utiliser, en plus des textes de Marx fustigeant le colonialisme, des textes de Smith, Ricardo, Marx et Keynes qu'on trouvera dans les chapitres précédents. On aura garde d'oublier Max Weber et ses thèses sur la rationalisation des activités sociales et on pourra utiliser, notamment, des extraits de *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*.

Paradoxalement, c'est à d'autres sociologues, contemporains, ceux-là, que nous faisons appel pour résumer les différentes théories du développement (texte 134) et porter un jugement sur elles (texte 135).

La genèse du capitalisme industriel

La découverte des contrées aurifères et argentifères de l'Amérique, la réduction des indigènes en esclavage, leur enfouissement dans les mines ou leur extermination, les commencements de conquête et de pillage aux Indes orientales, la transformation de l'Afrique en une sorte de garenne commerciale pour la chasse aux peaux noires, voilà les procédés idylliques d'accumulation primitive qui signalent l'ère capitaliste à son aurore. Aussitôt après, éclate la guerre mercantile ; elle a le globe entier pour théâtre. S'ouvrant par la révolte de la Hollande contre l'Espagne, elle prend des proportions gigantesques dans la croisade de l'Angleterre contre la Révolution française et se prolonge, jusqu'à nos jours, en expéditions de pirates, comme les fameuses *guerres d'opium* contre la Chine.

Les différentes méthodes d'accumulation primitive que l'ère capitaliste fait éclore se partagent d'abord, par ordre plus ou moins chronologique, le Portugal, l'Espagne, la Hollande, la France et l'Angleterre, jusqu'à ce que celle-ci les combine toutes, au dernier tiers du XVII^e siècle, dans un ensemble systématique, embrassant à la fois le régime colonial, le crédit public, la finance moderne et le système protectionniste. Quelques unes de ces méthodes reposent sur l'emploi de la force brutale, mais toutes sans exception exploitent le pouvoir de l'État, la force concentrée et organisée de la société, afin de précipiter violemment le passage de l'ordre économique féodal à l'ordre économique capitaliste et d'abrèger les phases de transition. Et, en effet, la force est l'accoucheuse de toute vieille société en travail. La force est un agent économique.

Karl MARX,
Le Capital (livre I, tome 3),
Éditions sociales, 1968, page 193.

Les avantages de la colonisation

Le régime colonial donna un grand essor à la navigation et au commerce. Il enfanta les sociétés mercantiles, dotées par les gouvernements de monopoles et de privilèges, et

servant de puissants leviers à la concentration des capitaux. Il assurait les débouchés aux manufactures naissantes, dont la facilité d'accumulation redoubla, grâce au monopole du marché colonial. Les trésors directement extorqués hors de l'Europe par le travail forcé des indigènes réduits en esclavage, par la concussion, le pillage et le meurtre, refluaient à la mère patrie pour y fonctionner comme capital. La vraie initiatrice du régime colonial, la Hollande, avait déjà, en 1648, atteint l'apogée de sa grandeur. Elle était en possession presque exclusive du commerce des Indes orientales et des communications entre le sud-ouest et le nord-est de l'Europe. Ses pêcheries, sa marine, ses manufactures dépassaient celles des autres pays. Les capitaux de la République étaient peut-être plus importants que tous ceux du reste de l'Europe pris ensemble.

De nos jours, la suprématie industrielle implique la suprématie commerciale, mais à l'époque manufacturière proprement dite, c'est la suprématie commerciale qui donne la suprématie industrielle. De là le rôle prépondérant que joua alors le régime colonial.

Karl MARX,
Le Capital (livre I, tome 3),
Éditions sociales, 1968, pages 195-196.

Les théories du développement

La notion même de développement, la tâche confiée aux experts internationaux de dégager les mesures propres à promouvoir et accélérer le processus de développement comportaient une incitation et une tentation : rechercher une explication *générale* du développement et du sous-développement. Des auteurs nombreux entreprirent donc d'expliquer pourquoi les structures des pays sous-développés entraînaient des processus de reproduction et de blocage. Ainsi, la « théorie » du cercle vicieux de la pauvreté, mise en avant par Nurske par exemple, puis reprise à près de trente ans de distance, par Galbraith, repose sur les propositions suivantes : 1) une productivité basse entraîne un revenu bas, 2) lorsque le revenu est bas, les capacités d'épargne sont négligeables, 3) lorsque l'épargne est négligeable, l'accumulation du capital est impossible, 4) lorsque l'investissement est

négligeable, la productivité est condamnée à la stagnation. [...]

Une seconde théorie [...] fait de l'étroitesse des marchés le principal facteur de stagnation : à supposer que des capacités d'épargne existent, il faut encore que les détenteurs d'un « surplus » en matière de revenu soient incités à convertir ce surplus en épargne plutôt qu'en consommation somptuaire, par exemple. [...]

Un troisième groupe de théories insiste sur les mécanismes pervers engendrés par ce qu'on appelle traditionnellement les « effets de démonstration » : lorsqu'un surplus de revenu existe, il a tendance à être consommé plutôt qu'épargné, en raison de l'irrésistible attrait qu'exercerait le mode de vie occidental sur les classes supérieures des pays sous-développés.

Un quatrième groupe de théories fait de l'absence de capital social le principe du blocage: en l'absence de moyens de transport et de communication suffisamment développés, les marchés sont condamnés à demeurer étroits et locaux. [...]

Ces goulots d'étranglement sont encore renforcés, selon les théoriciens du développement, par des mécanismes supplémentaires. La texture des pays en voie de développement étant composée [...] de communautés étroites et relativement isolées les unes des autres, les biens d'équipement et les biens de consommation non alimentaires font l'objet d'une production artisanale s'adressant à un marché local. L'augmentation de la productivité de ce secteur est bloquée non seulement par les facteurs précédemment mentionnés, mais aussi par le fait que la division du travail dans la communauté villageoise est intimement liée aux structures sociales et familiales [...].

D'autres théories font l'hypothèse d'un cercle vicieux de type néo-malthusien. [...]

Raymond BOUDON
et François BOURRICAUD,
Dictionnaire critique de la sociologie,
Presses universitaires de France,
pages 168 à 170.

Les théories contemporaines du développement : des « manteaux d'Arlequin »

Il paraît incontestable que les théories du développement qui sont apparues à la suite de la seconde guerre mondiale sont des manteaux d'Arlequin. Composées de propositions partiellement incompatibles, elles constituent souvent des généralisations hâtives construites à partir de processus particuliers observés dans des contextes datés et situés. Elles sont souvent affectées, pour parler comme Piaget, d'un indiscutable « socio-centrisme » : les sociétés traditionnelles sont supposées devoir se placer, avec retard, sur la trajectoire évolutive dont le développement historique des sociétés industrialisées indique la direction. Les notions mêmes de développement et de sous-développement (comme celle de tiers monde) comportent un risque et une tentation considérables dans la mesure où elles rangent sous une étiquette unique des sociétés extrêmement diversifiées. Les idéologies néo-marxistes voient dans le « déclassé » des sociétés du tiers monde un principe unificateur dont l'importance serait telle qu'elle autorise à considérer comme secondaires les différences entre ces sociétés. Les idéologies « développementalistes » issues du nouvel ordre mondial consécutif à la seconde guerre sont, elles aussi, à leur façon, à la recherche des « lois de l'histoire ». Il est vrai que l'interdépendance entre les nations est croissante, que certaines évolutions – on songe, naturellement, à l'augmentation de la demande des sociétés industrialisées en combustibles fossiles – créent des systèmes d'interdépendance impliquant un nombre considérable de sociétés et engendrant simultanément des conséquences semblables en une multitude de points. Mais la propension à la généralité des théories du développement n'est pas seulement un effet ou un reflet de la croissance de l'interdépendance internationale. Elle résulte aussi de la persistance des paradigmes historicistes et évolutionnistes hérités du XIX^e siècle [...].

La prétention à la généralité des théories du développement ne serait que péché mignon si leur traduction politique n'était parfois responsable des « nouvelles pyramides du sacrifice » dont parle Berger. Pour certains théoriciens du développement, celui-ci passe par une modification des attitudes et des valeurs des

individus. Il est probable, Weber l'a soutenu, et, après lui, à leur manière, Mac Clelland, Hagen et Parsons, que certains systèmes de valeurs sont plus propices au développement que d'autres. C'est également ce que crurent les gardes rouges de la révolution culturelle chinoise.

Raymond BOUDON
et François BOURRICAUD,
Dictionnaire critique de la sociologie,
Presses universitaires de France,
pages 172 et 174-175.

**BIOGRAPHIES DES AUTEURS
INSCRITS AU PROGRAMME
DE L'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ**

LES ÉCONOMISTES

I. Thomas Robert MALTHUS (1766-1834)

Thomas Robert Malthus est né en 1766 à Roockery, dans les environs de Londres. Il est marqué par les idées de son père, gentilhomme campagnard, adepte des idées nouvelles de l'époque et disciple de Condorcet, Godwin et Jean-Jacques Rousseau. Malthus étudie à l'université de Cambridge, où il fait de brillantes études.

En 1788, il est ordonné pasteur anglican d'un petit bourg, Albury. En tant qu'homme d'église, il est chargé de l'aide aux pauvres dans sa commune : les mauvaises récoltes de 1794 à 1800 engendrent misère et détresse dans le pays. C'est alors qu'il écrit, en 1796, *La Crise*, ouvrage dans lequel il prend position en faveur de la justice sociale et propose de développer le système d'assistance publique aux pauvres. L'économie et la société constituent son terrain de réflexion principal. Mais, quelques années plus tard, il s'oppose à l'application d'une nouvelle loi qui oblige les paroisses à aider les personnes qui ne reçoivent pas un salaire suffisant pour vivre. Pour réfuter les idées de Godwin et protester contre cette nouvelle loi, Malthus publie, en 1798, de manière anonyme, une première édition de son *Essai sur le principe de la population* intitulée *Essai sur le principe de la population et comment il intéresse l'amélioration*

future de la société. En 1803, il publie une seconde édition, sensiblement modifiée, qu'il signera, cette fois, de son nom. Deux ans plus tard, il est nommé professeur d'histoire et d'économie politique à l'université de la Compagnie des Indes, au collège d'Haileybury. Il n'hésite pas à traduire ses idées sur le plan concret et s'engage politiquement à propos de la loi sur les pauvres. En 1807, il tente d'influencer le législateur en prenant la plume et en écrivant *Observations à Samuel Whitbread sur son projet tendant à modifier la loi des pauvres*. Il publie en 1814 une réflexion sur les blés : *Observations relatives aux lois des blés*.

Sans doute, peut-on clairement situer Malthus comme l'un des fondateurs de l'économie positive car il réunit des statistiques et tente de fonder ses analyses sur l'observation des faits. La rencontre avec David Ricardo le pousse à faire œuvre de théoricien. Ainsi, Malthus va élaborer une théorie de la croissance et du déséquilibre qui annonce celle de Keynes dans les *Principes d'économie politique*, qu'il publie en 1820. En 1827, il réunit dans *Définitions en économie politique*, la somme de ses connaissances.

Malthus s'éteint en décembre 1834.

II. Adam SMITH (1723-1790)

« Rien n'est beau en moi que mes livres ». Cette confidence d'Adam Smith, faite à l'un de ses amis qui visite sa bibliothèque, symbolise à merveille la singularité et l'esprit de cet auteur, aujourd'hui considéré comme le père fondateur du classicisme économique. Né à Kircaldy, en Écosse, en 1723, Adam Smith souffrira, sa vie durant, d'une maladie nerveuse qui le fera toujours hocher de la tête et lui donnera une diction bredouillante. De plus, il manifestera, en bien des circonstances, une distraction qui finira par devenir légendaire. Ainsi, plongé dans ses méditations, il lui arrive de parcourir, au réveil, plus de vingt kilomètres en robe de chambre.

Son itinéraire est à l'image du personnage, des plus singuliers : à quatre ans, le jeune Smith se fait enlever par des bohémiens qui l'abandonnent sur une route ; à dix-sept ans, et à dos de cheval, il part pour l'université d'Oxford (loin d'être ce temple actuel du savoir orthodoxe) où il se fait sévèrement réprimander pour s'être initié à la philosophie « amoral » du *Traité de la nature*, de David Hume.

Mais, c'est à l'université de Glasgow, en 1751, lorsqu'il obtient la chaire de morale (!), que notre auteur acquiert sa prodigieuse notoriété. Il y refuse évidemment l'enseignement en latin. De même, les « lectures », le dimanche, sur l'essence de christianisme, tout comme les prières du matin, l'incitent à adresser des pétitions au sénat académique. Néanmoins, avec la parution de sa *Théorie des sentiments moraux*, en 1759, Adam Smith entre d'emblée dans le cénacle des philosophes reconnus. L'homme, dit-il, n'est pas qu'une simple

créature égoïste, il est capable de se sublimer en portant sur les autres des jugements moraux qui ne sont pas exempts de sympathie.

En 1776, son œuvre maîtresse, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, paraît et, très vite, est perçue comme la synthèse révolutionnaire de l'esprit de toute une époque. C'est un curieux ouvrage, en vérité. L'index s'étire ainsi sur soixante-trois pages et le lecteur peut y lire, par exemple, que « l'armée n'assure aucune sécurité au souverain si le clergé ne le soutient pas », ou encore, que être « boucher est un métier dangereux et brutal »... En fait, si les digressions sont nombreuses¹⁹, Adam Smith, en exposant clairement les principes de la division du travail, du rôle de l'État dans la perspective classique, etc.²⁰, produit là, l'un des ouvrages-clés de la science économique, ouvrage qui, d'ailleurs, sera traduit de son vivant en français, en espagnol, en italien, en suédois, en finnois, etc.

Le professeur Smith s'éteindra à soixante-sept ans, célibataire et toujours aussi distrait...

¹⁹. Karl Marx, ironiquement, l'appelle, à ce propos, le commissaire des douanes, lorsqu'il écrit sans passion, par exemple, dans *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, que, sous le règne d'Elisabeth I, « quiconque exporte des brebis, agneaux et béliers doit, pour la première fois, avoir tous ses biens confisqués à perpétuité, subir un emprisonnement d'un an, et, au bout de ce temps, avoir la main gauche coupée ».

²⁰. Le lecteur notera ainsi que Smith est le premier à parler de demande effective (livre I, chapitre 3).

III. Jean-Baptiste SAY **(1767-1832)**

Jean Baptiste Say est né à Lyon le 5 janvier 1767, dans une famille protestante. Il séjourne en Angleterre, pour y accomplir des études commerciales. Sa famille connaît des problèmes financiers, ce qui l'oblige à interrompre ses études. Il travaille alors comme commis dans une banque, puis il rentre dans une entreprise d'assurances, à Paris.

La lecture des *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, d'Adam Smith, développe sa motivation pour l'économie, alors que, rentré dans les affaires, il se passionne peu pour son métier et lui préfère la fréquentation de l'élite intellectuelle de son époque.

À partir de 1789, il participe activement aux mouvements révolutionnaires, allant jusqu'à être volontaire pour participer, en 1792, à la campagne militaire en Champagne. Il publie, en 1789, une brochure sur la liberté de la presse et participe, en 1794, au lancement d'un périodique, *La Décade philosophique, littéraire et politique*, dont il deviendra rédacteur en chef.

Comme beaucoup, il soutient ensuite Napoléon Bonaparte. Aussi, il ne peut être que favorable au coup d'État du 18 brumaire, qui marque, pour lui, le début d'une ère de paix et de prospérité. Il devient membre du Tribunat en 1800, mais, à la suite de divergences de vues avec Napoléon, dont il considère que la politique économique ne correspond nullement au libéralisme qu'il souhaite, il est écarté et finit par renoncer aux fonctions publiques. Il se consacre quelques temps à une entreprise de

filature. Après la chute de l'Empire, il retourne en Angleterre où il crée une entreprise de textile prospère.

En 1803, il fait paraître la première édition de son *Traité d'économie politique*. Son autorité dépasse alors largement les frontières, et il noue des relations aussi bien avec David Ricardo qu'avec John Stuart Mill. Il consacre beaucoup de temps et d'énergie à défendre ce qu'il croit être la vérité économique. Il porte, notamment, des critiques sévères à Malthus et à Ricardo, leur reprochant d'être allés trop loin en prolongeant des principes discutables avec une méthode insuffisamment rigoureuse, et sans se référer aux réalités.

À compter de 1820, il enseigne l'économie au Conservatoire national des arts et métiers. Un an plus tard, il occupe la première chaire d'économie politique au Collège de France. En 1828, il publie, à la suite de ces années d'enseignement, un *Cours complet d'économie politique*.

Il meurt d'apoplexie en 1832.

On retiendra de Jean-Baptiste Say qu'il se présenta comme un disciple d'Adam Smith et qu'il contribua à la naissance de l'économie politique comme discipline d'enseignement en France. On retiendra aussi qu'il a contribué à la création d'une école libérale française, ses principaux disciples ayant été Paul Leroy-Beaulieu (1843-1916) et surtout Frédéric Bastiat (1801-1850), dont le principal ouvrage, *Harmonies économiques*, paru en 1850, mais malheureusement inachevé, a connu un certain retentissement.

IV. David RICARDO **(1772-1823)**

David Ricardo naît à Londres en avril 1772 ; il est le troisième fils des 17 enfants d'une famille juive immigrée de Hollande. Son père est courtier à la bourse de Londres. Dès l'âge de 14 ans, il travaille pour le compte de son père comme agent de change et s'initie ainsi à la pratique de la finance. À l'âge de 22 ans, il s'établit à son compte comme courtier en valeurs. Son mariage occasionne sa conversion au quakerisme et provoque une rupture avec sa famille.

Après s'être intéressé aux mathématiques, à la chimie, à la minéralogie et à la géologie (il devient membre de la *Geological Society of London*), il découvre, en 1799, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, d'Adam Smith, puis le *Traité d'économie politique* de Jean-Baptiste Say, en 1803. Dès lors, son intérêt pour l'économie politique ira grandissant. En 1809 et 1810, le *Morning Chronicle* fait paraître des lettres de Ricardo sur le prix de l'or dont l'augmentation lui semble liée à l'émission excessive de billets de banque. En 1810, notre auteur publie, à ce propos, un *Essai sur le haut prix du lingot d'or*. Ses vues sont adoptées par un comité officiel, le *Bullion Committee*, ce qui lui vaut de sévères critiques. C'est l'occasion, pour lui, de publier, en 1811, un ouvrage qui connaît un certain retentissement : *Réponse aux observations pratiques de M. Bosanquet sur le Rapport du Bullion Committee*. Il élargit ensuite sa réflexion aux autres champs de l'économie politique et, en 1815, paraît l'*Essai sur l'influence du bas prix du blé sur les profits* dans lequel il se déclare favorable à l'entrée du blé étranger sur le territoire national

afin que les salaires payés par les industriels puissent être abaissés. Lui qui divise la société en trois classes, les propriétaires fonciers, les travailleurs et les possesseurs de capitaux, prend ainsi fait et cause pour ces derniers.

À une époque faiblement marquée par la tolérance (il existe, à la bourse de Londres, un lieu appelé passage des Juifs), Ricardo voit cependant la fortune lui sourire très rapidement et il acquiert un rang social élevé ainsi que la considération de ses contemporains. En 1814, à l'âge de 42 ans, fortune faite, il se retire des affaires.

C'est en 1817 que son ouvrage majeur, *Des principes de l'économie politique et de l'impôt* est publié, ouvrage où il s'essaie à une présentation précise des lois « naturelles » qui président aux relations économiques entre les hommes. L'influence de ce travail s'avérera très importante. Ricardo échange, à cette époque, une riche correspondance avec Thomas Robert Malthus, James Mill et Jean-Baptiste Say.

Député de la chambre des communes à partir de 1819, il participe aux grands débats de son temps. Il est très écouté et apprécié des industriels dont il défend les intérêts face à l'aristocratie foncière. Il se rangera également aux côtés des partisans de l'abolition des lois protectionnistes sur le blé.

David Ricardo meurt le 11 septembre 1823.

V. Karl MARX **(1818-1883)**

Karl Marx naît à Trèves, en Rhénanie, le 5 mai 1818. Son père est avocat. Après des études de philosophie et de droit, il devient journaliste et rédacteur en chef d'un journal à tendance démocratique révolutionnaire, *La Gazette rhénane*, qui sera interdit par le gouvernement prussien en 1843.

Cette même année, il émigre en France et publie deux articles dans les *Annales franco-allemandes* : *Sur la question juive* et *Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel* dans lesquels le prolétariat est décrit comme une force historique. Il devient communiste et choisit, de ce fait, l'idéologie la plus radicale parmi les idéologies révolutionnaires de la classe ouvrière. En 1845, il est expulsé de France à la demande de la Prusse et se réfugie à Bruxelles. Il travaille alors avec Engels dont il a fait la connaissance en 1844. Il milite dans des groupes ouvriers allemands et participe, en 1847, à la création de la première organisation ouvrière internationale : la Ligue communiste. C'est aussi l'époque de ses premiers voyages en Angleterre. Il est expulsé de Bruxelles en 1848.

La révolution de février en France ainsi que le soulèvement démocratique en Allemagne lui permettent de rejoindre d'abord la France puis l'Allemagne. Il est alors favorable à une union avec la bourgeoisie libérale. Il dirige, à Cologne, la section de la ligue des communistes et le journal *La Nouvelle Gazette rhénane*. Les libéraux participent à ce journal mais, après la parution des articles contre les massacres d'ouvriers français, en juin, ils retirent leurs capitaux. Marx rompt avec la bourgeoisie. Il reprend son

travail d'organisation et de formation de la classe ouvrière et publie, en 1849, *Travail salarié et capital*. Il est expulsé d'Allemagne et se réfugie à nouveau en Angleterre.

Sur la base de comparaisons du déroulement des révolutions française et allemande, il publie *Les Luttes de classes en France* en 1850 et *Le 18 brumaire de Louis Bonaparte* en 1852. Dès 1850, il se met à la préparation de son ouvrage principal, *Le Capital*, dont le livre I ne sera publié que dix-sept ans plus tard. Il collabore aussi à plusieurs journaux démocratiques, puis socialistes. En 1859, il prend la direction de *Das Volk*, organe de l'association culturelle des ouvriers allemands à Londres, et publie *Contribution à la critique de l'économie politique*. En 1864, il joue un rôle majeur dans la fondation de l'Association internationale des travailleurs (la première Internationale) et en fait un véritable organisme de direction politique. Ce n'est qu'en 1867 que paraît le premier tome du *Capital*.

Dès 1872, Marx est en contact avec les mouvements révolutionnaires russes. Mais, rongé par la maladie, Marx ne connaîtra pas la publication des autres tomes du *Capital*. Les livres II à IV seront achevés et publiés, à partir de notes manuscrites de Marx, par Engels, pour le livre II (en 1885) et le livre III (en 1895), et Kautsky, pour le livre IV (en 1910). Karl Marx décède le 14 mars 1883.

VI. John Maynard KEYNES **(1883-1946)**

John Maynard Keynes est né en 1883, à Cambridge, en Angleterre. Son père est professeur de logique et d'économie politique à l'université de Cambridge. Keynes suit ses études au collège d'Eton, parmi les enfants de l'aristocratie britannique. Il monopolise les premiers prix. Il va ensuite au *King's college* de Cambridge où il reçoit l'enseignement de Marshall et Pigou. C'est contre l'enseignement de ce dernier que s'élèveront, par la suite, les premières pages de la *Théorie générale*. Il entre, d'abord, dans le *Civil service*, c'est-à-dire le corps des hauts fonctionnaires anglais, et il est envoyé aux Indes. Il démissionne deux ans plus tard. De retour en Grande-Bretagne, il collabore avec Marshall au *King's College*. En 1911, il devient rédacteur en chef de l'*Economic Journal* où il restera trente-trois ans. Il publie également des articles dans le *Manchester Guardian*. Il devient, en 1913, membre de la *Royal Commission on indian currency and finance*, et il publie sa première œuvre cette même année : *La Monnaie et les finances de l'Inde*. Il s'enrichit grâce à de nombreuses spéculations en bourse, et, par la suite, dirige une compagnie d'assurances. En 1925, il épouse une danseuse russe, Lydia Lopokova.

À la fin de la première guerre mondiale, il représente le ministère des finances à la conférence de la paix qui se tient à Paris. En désaccord avec Lloyd George, dont les exigences concernant les réparations de guerre que devrait payer l'Allemagne lui paraissent très excessives, il démissionne trois jours avant la signature du traité de paix. Il va écrire, par la suite, deux

essais : un premier, en 1923, sur le retour du système d'étalon-or en Grande-Bretagne, qui, selon lui, est une erreur : *Essai sur la réforme monétaire* ; et un deuxième, en 1929, sur *Les Conséquences économiques de la paix*, où il exprime ses inquiétudes quant à l'évolution économique et aux politiques économiques des gouvernements d'alors, et notamment celles du gouvernement britannique. En 1930, il publie un *Traité sur la monnaie* où il rompt totalement avec les idées d'Alfred Marshall. Avec cet ouvrage, il prépare l'intégration de la théorie monétaire et de la théorie générale. L'intégration totale se réalise dans la *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* qu'il termine en 1936.

Sa notoriété vaut à Keynes d'être nommé conseiller financier de la Couronne et gouverneur de la Banque d'Angleterre. En 1942, il reçoit le titre de Lord Keynes, baron de Tilton. Enfin, il dirige la délégation britannique lors de la conférence de Bretton Woods et participe, en 1944, à la constitution du Fonds monétaire international et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (B.I.R.D.), plus connue aujourd'hui sous le nom de Banque mondiale. Déjà victime d'une crise cardiaque en 1937, il meurt brutalement en 1946.

VII. Joseph Aloïs SCHUMPETER **(1883-1950)**

« Il fait trop le malin », dira en substance le prix Nobel John Richard Hicks au sociologue Raymond Aron, de Joseph Aloïs Schumpeter, auteur iconoclaste qui marqua du sceau de l'hérésie la pensée économique et sociologique du début de ce siècle.

Ce propos est loin d'être immérité. Volontiers critique, Schumpeter parseme ses écrits de remarques assassines. Ainsi, ni Engels, ni James Mill ne trouvent grâce sous sa plume : l'un est « très inférieur à Marx du point de vue intellectuel », l'autre produit sur « l'État et autres sujets analogues » des articles réellement absurdes et, circonstance aggravante, « plats ». De même, Voltaire y apparaît comme un poète et un historien « médiocres ».

C'est effectivement un personnage atypique. Né à Triesch, en Moravie, en 1883 (la même année que John Maynard Keynes), le jeune Schumpeter reçoit une éducation de type aristocratique (son beau-père est commandant militaire), éducation qui imprégnera fortement sa pensée. Brillant étudiant à l'université de Vienne, il bénéficie des enseignements de Friedrich von Wieser et Eugen Böhm-Bawerck, théoriciens margina-listes, mais côtoie Rudolf Hilferding, prosélyte de Karl Marx. Son premier ouvrage, *Nature et contenu principal de la vie économique*, est publié en 1908.

Il se marie en Angleterre, fait profession d'avocat à la cour du Caire, puis enseigne successivement à l'université de Czernowitz et à l'université de Graz, de 1911 à 1919. Mais, dès 1912, avec la parution de sa *Théorie de l'évolution économique*, sa renommée internationale est assurée.

Son parcours initiatique l'amène alors à la tête du ministère autrichien des finances, après la première guerre mondiale. Il y reste huit mois, pour prendre, par la suite, la direction d'une banque qui fait faillite en 1927. C'est la fin de sa carrière publique. Mais il entame alors un long itinéraire vers l'hérésie économique, itinéraire qui le guide à Bonn, en 1925, puis au Japon, en 1931, enfin, à Harvard, aux États-Unis, après la chute du nazisme.

Son érudition, son rejet de l'historicisme marxiste et de la fiction du monde néo-classique, et, sans doute, sa désillusion grandissante face à une Europe meurtrie par la guerre et qui, une fois encore, plonge dans la crise, l'incitent à rédiger, dans les années 1930, *Capitalisme, socialisme et démocratie*. Dans cet ouvrage majeur, Schumpeter prononce une sentence sans équivoque à l'encontre du capitalisme : celui-ci mourra, trahi par les innovateurs, ces « intelligences exceptionnelles » qui nourrissent l'évolution économique d'innovations radicales mais qui, maintenant, s'embourgeoisent, trahi aussi par une bourgeoisie qui se désintéresse de la politique. Pourtant, l'évolution économique repose sur les épaules du mythique « entrepreneur-innovateur ». C'est en partie l'objet de sa thèse sur *Le Cycle des affaires : une analyse théorique, historique et statistique du processus de production capitaliste*, ouvrage paru en 1939.

Ce sera son dernier : il meurt en 1950, à Salisbury, dans le Connecticut.

VIII. Milton FRIEDMAN (1912-...)

Né à Brooklyn en 1912, Milton Friedman s'est imposé comme le chef de file de l'école de Chicago. Il est le représentant le plus connu des monétaristes.

Ses parents sont des émigrants de Ruthénie, en Autriche-Hongrie. Il perd son père à l'âge de quinze ans, mais va tout de même poursuivre ses études grâce à et à des « petits boulots » et à une bourse d'État, de cet État-providence qu'il combattrait jusqu'à publier un livre contre lui : *Capitalisme et liberté* (1962). Il se spécialise tout d'abord dans les mathématiques puis il vient à l'économie dans l'université de Chicago. C'est à l'université de Columbia qu'il soutient sa thèse de doctorat sur les revenus des travailleurs indépendants, qu'il publie en 1945. Il devient membre de la Société du Mont Pélerin (cercle d'intellectuels libéraux réunis par Friedrich von Hayek) et la présidera entre 1970 et 1972.

À partir de 1948, Milton Friedman enseigne à l'université de Chicago, et ce jusqu'en 1977. En 1950, il est consultant pour le plan Marshall le temps d'un trimestre à Paris. En 1956, en collaboration avec Anna Schwartz, il publie une *Histoire monétaire des États-Unis*, et, en 1957, une *Théorie de la consommation*. Il est également conseiller économique d'un candidat à la présidence des États-Unis, en 1964, Barry Goldwater, puis de Richard Nixon, en 1968, et enfin de Ronald Reagan, en 1980. À une époque où on invoque volontiers l'inefficacité des politiques keynésiennes pour expliquer la crise des années 1970-1980, son influence sur les idées du Parti républicain lui permet d'inspirer

directement la politique monétaire des autorités monétaires américaines de 1978 à 1982, et notamment celle du *Federal Reserve Board*.

À partir de 1966, il rédige régulièrement des articles dans *Newsweek* et devient ainsi un journaliste et polémiste dont la plume est redoutée.

Désormais spécialisé dans l'analyse monétaire, il publie, en 1968, *Dollars and Deficits*, qui deviendra, en français, *Inflation et systèmes monétaires*. Il obtient, en 1976, le prix Nobel pour « ses réalisations dans les domaines de l'analyse de la consommation, de l'histoire et de la théorie monétaire, et pour sa mise en lumière de la complexité des politiques de stabilisation ».

Il est actuellement directeur de recherches à la *Hoover Institution*, à l'université de Stanford, et professeur à l'université de Chicago.

LES SOCIOLOGUES

I. Alexis de TOCQUEVILLE (1805-1859)

Issu d'une famille d'ancienne noblesse normande, Alexis de Tocqueville naît à Paris en 1805. Il étudie de 1820 à 1823 au collège de Metz, en Moselle, où son père est préfet. C'est en 1826 qu'il obtient sa licence de droit. Il se rend, l'année suivante, en Italie, puis en Sicile. En 1829 et 1830, il est l'élève de Guizot à la Sorbonne et s'intéresse à l'histoire de la civilisation européenne.

La vie d'Alexis de Tocqueville a souvent été ordonnée par ses biographes comme un triptyque : le sociologue de *De la démocratie en Amérique*, soucieux du devenir de l'ère des masses, se serait effacé devant l'homme politique qui veut agir sur le présent, lequel à son tour ferait place à l'historien de *L'Ancien Régime et la Révolution*. La réalité est, cependant, un peu plus complexe. Alexis de Tocqueville est avant tout un grand voyageur. Il se rend ainsi aux États-Unis d'avril 1831 à mars 1832. Il voyage en Angleterre en août 1833, puis en 1835. Il est en Suisse en 1836, en Algérie en 1841 et en 1846. Il visite l'Allemagne en 1849. Il y retourne en 1854.

Son talent de sociologue, cependant, se révèle très tôt. De son séjour aux États-Unis en compagnie de Gustave de Beaumont, naît un rapport sur le système pénitentiaire américain : *Du système pénitentiaire et de son*

application en France. Cet ouvrage, apparemment d'un intérêt second pour la théorie sociologique, est en fait novateur. La comparaison des systèmes pénitentiaires américain et français conduit, en effet, à balayer les évidences. La souplesse du système français, observable à travers les remises de peine ou les petits privilèges accordés à certains détenus, produit des effets pervers du fait de son inégal impact sur l'ensemble des détenus : la frustration est, dès lors, plus grande chez les « exclus », d'où résultent une violence plus forte et des taux de suicide plus élevés que ceux connus dans les prisons américaines. *De facto*, Alexis de Tocqueville engage la sociologie vers une voie nouvelle : celle qui émerge des comparaisons et du contexte. La plénitude de cette sociologie contextuelle et comparatiste est atteinte avec la publication des deux volumes de *De la démocratie en Amérique*, en 1835 et en 1840. Il est le premier à traiter du problème de la liberté des hommes modernes. En fait, de l'ouvrage émane une impression forte : l'auteur a subi un véritable choc psychologique lors de ses différents voyages. Il n'y pas de liberté naturelle, nous suggère-t-il, il n'y a de liberté que celle que l'individu s'accorde à lui-même dans le cadre social dans lequel il

vit. Sa démarche particulière le conduit alors vers les chemins de l'analyse politique et sociale. Il rédige un essai sur *L'État social et politique de la France avant et depuis 1789*, essai publié en 1836.

En revanche, l'homme politique montre des aptitudes inégales. Ainsi, c'est contre son gré, en 1830, qu'il prête serment au nouveau régime issu de la Révolution de Juillet. Après un premier échec (en 1837), il est élu député de l'arrondissement de Valognes, dans la Manche, et le reste de 1839 à 1851. Son activité parlementaire s'illustre par la rédaction de trois rapports portant sur l'abolition de l'esclavage (1839), sur la réforme des prisons (1843) et sur les affaires d'Algérie (1847). Le premier de ces rapports, à ce titre, est typique de sa pensée politique. « L'humanité et la morale », écrit-il, « ont souvent réclamé, et quelquefois peut-être avec imprudence, l'abolition de l'esclavage. Aujourd'hui, c'est la nécessité politique qui l'impose [...]. Mais, quelque respectable que soit la position des noirs, [...] la France ne saurait oublier ceux de ses enfants qui habitent les

colonies [...] ». En fait, en pratique, Alexis de Tocqueville prône une solution originale : l'émancipation immédiate et spontanée suivie d'une période de contrôle par l'État. Paradoxalement, c'est cette lucidité politique froide qui fait de Tocqueville un orateur effacé. Il reste dans la pénombre, ne connaissant même pas le nom des collègues qui siègent sur les bancs voisins du sien. Nommé ministre des Affaires étrangères du prince Louis-Napoléon (alors président de la République) en juin 1848, il démissionne l'année même, en octobre.

En décembre 1851, opposé au coup d'État du prince Louis-Napoléon. Il cesse alors toute activité publique, mais l'historien a déjà commencé son œuvre. Il rédige ses *Souvenirs* de 1850 à 1851. En 1852, il entame son travail de documentation qui l'amène à la rédaction de *L'Ancien Régime et la Révolution*. Cet ouvrage, qui est, dans son esprit, le premier volume d'une histoire de la Révolution, est publié en 1856. Il n'aura pas de suite, car son auteur meurt, à Cannes, en 1859.

II. Émile DURKHEIM **(1858-1917)**

David Émile Durkheim naît à Épinal le 15 avril 1858. Son père est rabbin. Le jeune David Émile ne lui succédera pas : il s'intéresse aux lettres (baccalauréat en 1874) et aux sciences (baccalauréat en 1875) et aspire à l'enseignement. Après trois échecs, il entre à l'École normale supérieure en 1879. Il se lie d'amitié avec Jean Jaurès. Il côtoie Henri Bergson, suit les enseignements de Gabriel Monod, de Numa Fustel de Coulanges. Outre les historiens, il s'imprègne aussi de la pensée néo-kantienne de Charles Renouvier et Émile Boutroux. Le « méta-physicien », comme l'ont surnommé ses amis, est reçu à l'agrégation de philosophie en 1882. Il se tourne, dès lors, vers l'accomplissement de ses objectifs pédagogiques et vers la recherche. Sa profession le mène successivement au lycée de Sens (1882-1884), de Saint-Quentin (1884-1885), puis de Troyes. Il se rend en Allemagne en 1885 où il prend contact avec le milieu universitaire. C'est à la suite de ce voyage qu'Émile Durkheim se fait connaître à travers une série d'articles qu'il rédige sur les sciences sociales et la conception allemande de la pratique pédagogique en rapport avec la philosophie. Ces articles lui permettent d'accéder à l'enseignement supérieur. Il est chargé de cours à la faculté des Lettres de Bordeaux en 1887. C'est le début de la « période bordelaise ».

Cette période bordelaise est d'abord une période heureuse. En 1887, Émile Durkheim se marie avec Louise Dreyfus. De cette union naissent deux enfants, Marie et André. De 1887 à 1902, le « maître de Bordeaux »

développe une activité intellectuelle intense, concrétisée par trois ouvrages majeurs : *De la division du travail social* est publié en 1893, *Les Règles de la méthode sociologique* en 1895, et *Le Suicide* en 1897. En fait, outre son interprétation des formes que peut prendre la solidarité en aval de la division du travail, Émile Durkheim élabore un appareillage théorique et méthodologique qui vise à asseoir la légitimité de la sociologie comme science. C'est en ce sens que *Le Suicide* est une œuvre essentielle : Émile Durkheim y renverse les schémas de pensée habituelle et s'attaque à un sujet, qui, *a priori*, n'intéresse que les psychologues et les psychiatres. Il conclut sur la nature normale ou pathologique mais, en définitive, entièrement sociale, du phénomène. Cependant, au final, un double constat doit, selon lui, s'imposer. D'une part, l'analyse sociologique ne se construit pas au hasard mais doit être étayée par des corrélations statistiques (ce que Durkheim appelle « les variations concomitantes »), non restreintes à un espace non représentatif. En fait, Durkheim cherche à faire de la sociologie une science autonome, expérimentale et globale. Il n'est guère, par exemple, favorable aux approches monographiques. D'autre part, c'est dans la contrainte, que le sociologue observera de l'extérieur, que se situe le fondement extérieur de tout phénomène social. Cette conception, curieuse de prime abord, mais féconde du point de vue heuristique, est, aujourd'hui encore, sujette à de vives polémiques. Notons cependant, que si *Les Règles de la méthode sociologique* n'associaient à

cette contrainte, finalement, que des sanctions négatives formelles (liées par exemple au droit pénal), ou informelles, mais prégnantes (liées par exemple aux règles morales), ou encore invisibles mais réelles (liées, par exemple, au rire ironique, à la moquerie), Émile Durkheim conçoit qu'il existe aussi des sanctions positives. La reconnaissance des pairs, suite à un examen, en est une illustration possible.

En réalité, selon Émile Durkheim, se limiter à la seule observation de cette contrainte serait une erreur ; elle ne définit pas le champ de l'étude sociologique. Il faut prendre conscience, en effet, de la morphologie des faits sociaux. Ceux-ci peuvent être structuraux, donc peu sujets à une métamorphose rapide, lorsqu'ils se rattachent à des règles stables (juridiques, morales, etc.). L'analyse scientifique en est, de fait, facilitée. Tel n'est pas le cas des « libres courants sociaux » (les files d'attente spontanées, les mouvements de foule, etc.), qui, pourtant, traduisent des manières de faire ou d'agir. L'essentiel est alors, souligne avec force Durkheim, de comprendre que, derrière la contrainte auxquels se rattachent les faits sociaux, se cache un fait intérieur et profond qui, lui, est idéal: l'autorité morale. Autrement dit, les faits sociaux ne se rapportent que « superficiellement » à la contrainte. C'est la morale qui commande la légitimité de cette contrainte, qui définit réellement les liens sociaux. Ainsi, Émile Durkheim peut-il écrire dans *De la division du travail social* que « la morale énonce les conditions fondamentales de la solidarité sociale ». Le fait moral se superpose donc au fait social.

Outre les trois ouvrages que nous avons cités, Durkheim crée sa revue, *L'Année sociologique*, revue à laquelle

participent de prestigieux sociologues, notamment Célestin Bouglé, Marcel Mauss (son neveu) et Maurice Halbwachs. C'est, en fait, à la fois un moyen de vulgarisation du savoir sociologique et un instrument de construction de ce savoir. Émile Durkheim y rédige des articles, prémices de la formalisation de sa sociologie religieuse. Notons ainsi ses essais sur *La Prohibition de l'inceste*, en 1898, sur *Le Totémisme*, en 1902, sur *L'Organisation matrimoniale des sociétés australiennes*, en 1906.

En 1902, il est nommé à la Sorbonne comme suppléant. Il publie, en 1912, *Les Formes élémentaires de la vie religieuse*, sa dernière œuvre maîtresse. La trilogie des faits de société est alors achevée avec l'affirmation de la primauté, en dernière instance, du fait religieux sur la contrainte. Il obtient la chaire de « science de l'éducation et de sociologie en 1913 ». Sans avoir pu terminer la rédaction d'un ouvrage sur la morale, il s'éteint le 15 novembre 1917.

III. Max WEBER **(1864-1920)**

Max Weber naît le 21 avril 1864, à Erfurt, en Allemagne, dans une famille d'industriels protestants. Son père, juriste libéral, a fait carrière dans la politique comme représentant du parti libéral-national au *Reichstag*.

Le jeune Max fait ses études de droit, d'histoire, d'économie, de philosophie et de théologie aux universités de Heidelberg et de Berlin. Il enseigne le droit à l'université de Berlin en 1891 puis, très rapidement, il se tourne vers l'économie. Il s'affirme, d'ailleurs, comme l'un des pionniers de l'enquête sur le terrain avec sa double étude sur les ouvriers agricoles de l'est de l'Elbe.

Ses premiers écrits portent sur les sociétés commerciales au Moyen-Âge et sur l'histoire agraire de l'Antiquité. À trente ans, il est nommé professeur d'économie à l'université de Fribourg, puis quelques années plus tard, en 1896, à celle de Heildeberg.

Il abandonne l'enseignement pour des raisons de santé en 1899. Dès lors, il mène une activité politique marginale et, de temps en temps, il fait du journalisme. Surtout, il s'oriente vers la philosophie méthodologique et l'épistémologie, et s'initie à la sociologie.

En 1905, s'interrogeant sur les temps modernes qui marquent l'extension du capitalisme, il s'oppose aux auteurs qui attribuent un sens à l'histoire et il fait paraître un ouvrage qui fait grand bruit : *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. Par la suite, il fait de nombreux et importants travaux de sociologie économique, de sociologie religieuse, de sociologie juridique dont certains ne paraîtront qu'après sa mort, notamment *Économie et société*, paru seulement en 1922.

Ces travaux sont interrompus par un séjour volontaire dans l'armée, au début de la guerre 1914-1918. Adversaire de Guillaume II, il s'engagera davantage dans la politique après la défaite allemande, en 1918. Malgré sa volonté de participer aux affaires publiques, il ne parvient pas à occuper un poste de décision. Toutefois, il sera membre de la délégation allemande qui négociera le traité de Versailles et il fera partie de la commission de rédaction de la constitution de Weimar.

Dans les dernières années de sa vie, il réalise des travaux importants tels qu'une étude sur la neutralité axiologique et deux célèbres conférences sur les vocations du savant et du politique (*Le Savant et le politique*, paru en 1919).

Il revient à l'université de Munich en 1919 pour y enseigner la sociologie, mais il meurt dès l'année suivante d'une pneumonie.

IV. Pierre BOURDIEU **(1930-...)**

Pierre Bourdieu est né à Denguin, dans les Pyrénées atlantiques, en 1930. Il entreprend des études de philosophie à l'École normale supérieure avant de se consacrer à la sociologie. Il est nommé directeur d'études à l'École pratique des hautes études en 1964 avant de devenir professeur de sociologie au Collège de France à partir de 1981.

Pierre Bourdieu consacre l'essentiel de ses recherches à la sociologie de l'éducation et de la culture. Bien qu'il ait été l'assistant de Raymond Aron, il n'en a pas pour autant épousé les idées. Sa pensée s'inscrit, en effet, dans le courant holiste. En effet, tout comme Émile Durkheim, il considère que les pratiques des agents, individus ou groupes, sont socialement déterminées. En analysant les structures sociales, il met à jour le processus par lequel ces structures sont à la fois reproduites par les pratiques sociales et productrices de ces pratiques. Cependant, malgré la prégnance des structures sociales, il accorde une certaine marge de liberté aux agents, tentant, de la sorte, de dépasser l'opposition entre l'objectivisme durkheimien et le subjectivisme weberien. Sa démarche s'appuie sur le concept d'*habitus* qu'il définit comme un ensemble de dispositions intériorisées par les individus et qui orientent les pratiques sociales, mais il emprunte aussi à Marx le concept de capital en l'élargissant au capital social, que constituent, par exemple, les relations sociales, et au capital culturel, dans lequel le diplôme scolaire tient une place privilégiée. Il élabore ainsi une théorie des pratiques sociales et de la domination dans la mesure où le pouvoir s'inscrit dans ces pratiques. Il

explique alors la reproduction sociale et le rôle essentiel que joue l'école dans cette reproduction, comme l'indiquent les titres des ouvrages écrits en collaboration avec Jean-Claude Passeron et parus, l'un en 1964 (*Les Héritiers. Les étudiants et la culture*), et l'autre, en 1970 (*La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*).

La production du directeur de la revue *Actes de la Recherche en Sciences sociales* est abondante. Parmi ses très nombreux ouvrages, citons :

- sous sa direction : *Un Art moyen. Essai sur les usages sociaux de la photographie* (1965) ;
- *Le Sens pratique* (1980) ;
- *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques* (1982) ;
- *Homo academicus* (1984) ;
- *Les Règles de l'art* (1992).

Certains d'entre eux méritent sans doute une mention spéciale : *La Distinction* (1979), et *La Noblesse d'État* (1989), dans lesquels on retrouve la vision critique d'un sociologue qui démonte, pour mieux les combattre, les mécanismes de domination sous-jacents aux phénomènes sociaux. Enfin, en 1992, un ouvrage réalisé en collaboration avec Loïc Wacquant, *Réponses*, fait le point sur sa conception de la sociologie et son approche des principaux problèmes abordés tout au long de son œuvre.

V. Raymond BOUDON **(1934-...)**

Raymond Boudon est né le 27 janvier 1934 à Paris. Élève de l'École normale supérieure, il est d'abord agrégé de philosophie avant de se consacrer à la sociologie. Membre de l'Institut, il est, depuis de nombreuses années, professeur de sociologie à l'université de Paris I / Sorbonne.

Dans la lignée de Weber et des sociologues américains de tendance libérale, sa démarche est fondée sur la prise en compte des actions individuelles et de leur agrégation. Il rejoint, en cela, une idée chère aux économistes néo-classiques en substituant, d'une part, l'*homo sociologicus* à l'*homo œconomicus*, et, d'autre part, en fondant sa démarche sur le principe de rationalité. Chef de file du courant dit de « l'individualisme méthodologique », il tente d'expliquer les faits sociaux à partir de l'analyse des comportements individuels. Chaque individu, conscient de son intérêt, fonde ses décisions sur une analyse coûts/avantages en adoptant un comportement rationnel. On retrouve cette analyse dans un de ses principaux ouvrages, *L'Inégalité des chances : la mobilité sociale dans les sociétés industrielles*, publié en 1973, dans lequel il montre que le différentiel d'investissement éducatif, lié aux différentes stratégies familiales, explique la différence de réussite scolaire entre les classes sociales.

Pour Raymond Boudon, le fait social se définit, en effet, comme le produit des comportements individuels : c'est l'effet émergent. Si l'effet émergent n'est pas conforme aux souhaits des individus engagés dans l'action, il parle alors d'effet pervers, effet auquel il consacre un de ses ouvrages, paru en 1977 :

Effets pervers et ordre social. L'effet émergent permet au sociologue, tout en expliquant certains paradoxes, de faire le lien entre le domaine du micro-social et celui du macro-social.

Pour terminer sur cet auteur discret, mais influent, mentionnons, parmi ses nombreux ouvrages, *La Logique du social* (1979), *La Place du désordre. Critique des théories du changement social* (1983), *L'Idéologie, ou l'origine des idées reçues* (1986), et deux gros travaux où il essaie de faire le point sur sa discipline : en collaboration avec François Bourricaud, un *Dictionnaire critique de la sociologie*, dont la première édition date de 1982, et, sous sa direction, un *Traité de sociologie* (1992). Au mois de mars 1995, est parue, chez Fayard, une étude sur l'objectivité des valeurs et de la connaissance : *Le Juste et le vrai*.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES²¹

1. Principaux ouvrages des auteurs inscrits au programme de l'enseignement de spécialité

En économie :

- FRIEDMAN (Milton), *Inflation et systèmes monétaires*, trad. fr., Presses pocket, collection « Agora », 1991 (1^{re} édition en langue anglaise : 1968), 245 pages.
- KEYNES (John Maynard), *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Payot, collection « Petite bibliothèque Payot », 1969 (1936), 387 pages.
- *Idem*, collection « Bibliothèque scientifique », 1988.
- MALTHUS (Thomas Robert), *Essai sur le principe de population*, Seghers, 1963 (1798).
- MARX (Karl), *Le Capital. Critique de l'économie politique*, Éditions sociales, collection « Œuvres complètes de Karl Marx » (1867) :
 - Livre 1 : *Le Développement de la production capitaliste* :
 - tome 1 : 1967, 317 pages ;
 - tome 2 : 1967, 245 pages ;
 - tome 3 : 1968, 383 pages ;
 - Livre 2 : *Le Procès de circulation du capital* :
 - tome 1 : 1968, 326 pages ;
 - tome 2 : 1960, 271 pages ;
 - Livre 3 : *Le Procès d'ensemble de la production capitaliste* :
 - tome 1 : 1965, 349 pages ;
 - tome 2 : 1967, 274 pages ;
 - tome 3 : 1967, 322 pages.
- MARX (Karl), *Travail salarié et capital* suivi de *Salaire, prix et profit*, Éditions Sociales, collection « Œuvres complètes de Karl Marx », 1969, 126 pages.
- RICARDO (David), *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, GF-Flammarion, collection « Classiques de l'économie politique », 1993 (1821), 508 pages.
- SCHUMPETER (Joseph), *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Payot, collection « Bibliothèque historique », 1990 (1942), 451 pages.
- SCHUMPETER (Joseph), *Impérialisme et classes sociales*, Flammarion, collection « Champs », 1984.
- SMITH (Adam), *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations. Les grands thèmes*, Gallimard, collection « Folio / Essais », 1991 (1776), 448 pages.

En sociologie :

- BOUDON (Raymond), *L'Inégalité des chances. La mobilité sociale dans les sociétés industrielles*, Hachette, collection « Pluriel », 1994 (1973), 398 pages.
- BOUDON (Raymond) et BOURRICAUD (François), *Dictionnaire critique de la sociologie*, Presses universitaires de France, 1990, 714 pages.

²¹. Entre parenthèses, figure la date de la première édition.

- BOURDIEU (Pierre), *Questions de sociologie*, Minuit, collection « Documents », 1992 (1980), 281 pages.
- BOURDIEU (Pierre) et PASSERON (Jean-Claude), *La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Minuit, collection "Le Sens commun", 1987 (1970), 281 pages.
- BOURDIEU (Pierre) et PASSERON (Jean-Claude), *Les Héritiers. Les étudiants et la culture*, Minuit, collection « Le Sens commun », 1971 (1964), 189 pages.
- DURKHEIM (Émile), *De la division du travail social*, Presses universitaires de France, collection « Bibliothèque de philosophie contemporaine », 1967 (1893), 416 pages.
- DURKHEIM (Émile), *Les Règles de la méthode sociologique*, Presses universitaires de France, collection « Bibliothèque de philosophie contemporaine », 1968 (1895), 149 pages.
- DURKHEIM (Émile), *Le Suicide. Étude de sociologie*, Presses universitaires de France, collection « Quadrige », 1993 (1930), 463 pages.
- MARX (Karl) et ENGELS (Friedrich), *Manifeste du Parti communiste*, Éditions sociales, collection « Classiques du marxisme », 1975 (1848), 95 pages.
- *Idem* suivi de *Critique du programme de Gotha*, Librairie générale française, collection « Le Livre de poche », 1979, 112 pages.
- TOCQUEVILLE (Alexis de), *De la démocratie en Amérique*, GF-Flammarion, 1981 :
 - tome 1 : (1835), 569 pages ;
 - tome 2 : (1840), 414 pages.
- TOCQUEVILLE (Alexis de), *Œuvres complètes*, Gallimard, tome 3 : *Écrits et discours politiques*, 1962, 557 pages.
- WEBER (Max), *Économie et société*, tome 1, Plon, collection « Recherches en sciences humaines », 1971 (1922), 650 pages.
- WEBER (Max), *Essais sur la théorie de la science*, Presses pocket, collection « Agora », 1992 (1922), 479 pages.
- WEBER (Max), *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, suivi de *Les Sectes protestantes et l'esprit du capitalisme*, Presses pocket, collection « Agora », 1990, 287 pages.
- WEBER (Max), *Le Savant et le politique*, Union générale d'éditions, collection « 10 / 18 », 1963 (1921), 186 pages.
- *Idem*, Plon, collection « Recherches en sciences humaines », 1969, 231 pages.

2. Sur l'enseignement de spécialité

- BOUCHOUX (Jacques), HERVELIN (Marc) et JESTAZ (Élisabeth) [sous la direction de], *Sciences économiques et sociales, terminale ES : enseignement de spécialité*, 1995, 48 pages.
- CAPUL (Jean-Yves) [sous la direction de], *Sciences économiques et sociales, terminale : enseignement de spécialité*, Hatier, 1995, 160 pages.
- CLERC (Denis), *Déchiffrer les grands auteurs de l'économie et de la sociologie*, Syros, collection "Alternatives économiques / Déchiffrer" :
 - tome 1 : *Les Fondateurs*, 1995, 250 p. ;
 - tome 2 : *Les Héritiers*, 1997, 227 p.

- Collectif, *Guide de lecture des grands auteurs*, Alternatives économiques, 1994-95, 10 « fiches » de 4 pages.
- ÉCHAUDEMAISON (Claude-Danièle) [sous la direction de], *Sciences économiques et sociales, terminale ES. Enseignement de spécialité*, Nathan, 1995, 144 p.
- ÉCHAUDEMAISON (Claude-Danièle) [sous la direction de], *Les Grands Textes de l'économie et de la sociologie*, Nathan, 1996, 431 p.
- ÉTIENNE (Jean) [sous la direction de], *Sciences économiques et sociales : documents pour l'enseignement de spécialité*, Ministère de l'Éducation nationale, 1994, 113 pages.
- FERRÉOL (Gilles) [sous la direction de], *Les Grands Économistes et sociologues en terminale ES*, Armand Colin, collection « Flash / Bac », 1995, 172 p.
- GÉLÉDAN (Alain) [sous la direction de], *Sciences économiques et sociales, terminale ES. Enseignement de spécialité*, Belin, 1995, 224 p.

3. Sur l'histoire de la pensée économique

- BLAUG (Mark), *La Pensée économique*, Économica, 1992, 891 pages.
- BONCŒUR (Jean) et THOUÉMENT (Hervé), *Histoire des idées économiques*, Nathan, collection « Circa », 1993 :
 - tome 1 : *De Platon à Marx*, 256 pages ;
 - tome 2 : *De Walras aux contemporains*, 255 pages.
- Collectif, *25 livres clés de l'économie. Analyses et commentaires*, Marabout, collection « Marabout savoirs / Parascolaire-culture générale », 1995, 546 pages.
- DUCOMBS (Monique), *Histoire de la pensée économique, licence 2e année*, recueil de textes photocopiés, Université de Caen, 1971, 241 pages.
- HEILBRONER (Robert Louis), *Les Grands Économistes*, Le Seuil, collection "Points / Économie", 1977 (1967), 341 pages.
- MARTINA (Daniel), *La Pensée économique*, Armand Colin, collection "Cursus / Économie", 1991 :
 - tome 1 : *Des mercantilistes aux néo-classiques* ;
 - tome 2 : *Des néo-marginalistes aux contemporains*.
- ROY (Maurice), *Théorie générale, Keynes*, Hatier, collection « Profil d'une œuvre », 1987, 80 pages.
- SALORT (Marie-Martine) [avec la collaboration d'Yvette Katan], *Les Économistes classiques. D'Adam Smith à Ricardo, de Stuart Mill à Karl Marx*, Hatier, collection « Janine Brémond », 1988, 260 pages.
- STEWART (Michael), *Keynes*, Le Seuil, collection « Points / Économie », 1973 (1967), 144 pages.
- ZERAH (Dov), *L'Économie par les textes*, ABC Bréal, collection "Les Déterminants de l'économie", 1993, 336 pages.

4. Sur l'histoire de la pensée sociologique

- ARON (Raymond), *Les Étapes de la pensée sociologique. Montesquieu, Comte, Marx, Tocqueville, Durkheim, Pareto, Weber*, Gallimard, collection « Tel », 1993 (1967), 663 pages.
- BOUDON (Raymond) [sous la direction de], *Traité de sociologie*, Presses universitaires de France, 1992, 575 pages.
- BUSINO (Giovanni), *Les Théories de la bureaucratie*, Presses universitaires de France, collection « Que sais-je ? », 1993, 127 pages.
- CUIN (Charles-Henry) et GRESLE (François), *Histoire de la sociologie*, La Découverte, collection « Repères » :
 - tome 1 : *Avant 1918*, 122 pages ;
 - tome 2 : *Depuis 1918*, 124 pages.
- DELAS (Jean-Pierre) et MILLY (Bruno), *Histoire des pensées sociologiques*, Sirey, collection "Synthèse +", 1997, 327 p.
- ÉTIENNE (Jean) et MENDRAS (Henri), *Les Grands Auteurs de la sociologie. Tocqueville, Marx, Durkheim, Weber*, Hatier, « Initial », 1996, 190 p.
- FERNANDEZ (Jean-Luc), « Tocqueville et la notion moderne de liberté », *Documents pour l'enseignement économique et social*, Centre national de documentation pédagogique, n° 95, mars 1994, pages 43-70.
- FERRÉOL (Gilles) [sous la direction de], *Dictionnaire de sociologie*, Armand Colin, collection « Cours / Sociologie », 1991, 300 pages.
- FERRÉOL (Gilles) [sous la direction de], *Histoire de la pensée sociologique. Les grands classiques*, Armand Colin, collection « Cours / Sociologie », 1994, 192 pages.
- FERRÉOL (Gilles), *Vocabulaire de la sociologie*, Presses universitaires de France, collection « Que sais-je ? », 1995, 128 pages.
- FURET (François), « Le système conceptuel de *La Démocratie en Amérique* », *Commentaire*, n° 12, hiver 1981-82.
- LALLEMENT (Michel), *Histoire des idées sociologiques*, Nathan, collection « Circa » :
 - tome 1 : *Des origines à Weber*, 1993, 256 pages ;
 - tome 2 : *De Parsons aux contemporains*, 1994, 254 pages.
- METER (Karl van) [sous la direction de], *La Sociologie*, Larousse, collection « Textes essentiels », 1994 (1992), 831 p.

Enfin, on trouvera d'intéressantes **citations** dans :

- LELARGE (Gérard), *Dictionnaire thématique des citations économiques et sociales*, Hachette, 1993, 400 pages.

TABLE DES MATIÈRES²²

	pages
<u>Présentation</u>	3
<u>Première partie :</u>	
LES FACTEURS DE LA CROISSANCE ET DU DÉVELOPPEMENT	7
<u>Chapitre 1 : Population et travail</u>	9
I. Les thèses de Malthus :	
texte 1 : La loi de population (1100)	
texte 2 : Les obstacles à la croissance économique (983)	
texte 3 : « Proportionner les subsistances au nombre des consommateurs » (773)	
texte 4 : Les obstacles à la croissance démographique (1831)	
texte 5 : Le « banquet de la nature » (926)	
II. Les thèses de Marx :	11
texte 6 : La critique de la théorie malthusienne (1381)	
texte 7 : La critique de la théorie malthusienne (bis) (1026)	
texte 8 : Accumulation et surpopulation relative, dans <i>Travail salarié et capital</i> (960)	
texte 9 : Accumulation et surpopulation relative, dans <i>Le Capital</i> (1870)	
texte 10 : Prolétariat et surpopulation (1051)	
texte 11 : Prolétariat et surpopulation (bis) (999)	
<u>Chapitre 2 : Travail et emploi</u>	15
I. La division du travail chez Adam Smith	
texte 12 : La division du travail dans l'entreprise (1456)	
texte 13 : Les causes de la division du travail (907)	
texte 14 : Les bienfaits de la division du travail (2102)	
texte 15 : Les limites économiques de la division du travail (457)	
texte 16 : Les limites sociales de la division du travail (826)	
II. La division du travail chez Karl Marx	18
texte 17 : La division du travail, principale cause de l'accroissement de la productivité (875)	
texte 18 : Les conséquences de la division du travail pour le capitaliste (1901)	
texte 19 : Les conséquences de la division du travail pour l'ouvrier (958)	
texte 20 : En résumé (1106)	
III. La relation salaire-emploi	20
texte 21 : Le travail selon Adam Smith (681)	
texte 22 : Le travail selon Karl Marx (1024)	
texte 23 : Le prix du travail selon David Ricardo (1736)	
texte 24 : La fixation et le niveau des salaires selon Adam Smith (1848)	
texte 25 : La relation salaire-emploi selon Marx (1323)	
texte 26 : La théorie classique de l'emploi vue par Keynes (1197)	
texte 27 : La relation salaire-emploi chez Keynes (1842)	

²². Entre parenthèses, figure le nombre de caractères de chaque texte. Les lecteurs qui souhaitent tenir compte du nombre de « blancs » ajouteront à ces statistiques environ un blanc pour six à sept caractères.

Chapitre 3 : La relation épargne-investissement chez les classiques et chez Keynes	25
I. La relation épargne-investissement chez les classiques	
texte 28 : Le rôle de l'épargne : l'analyse d'Adam Smith (1092)	
texte 29 : L'épargne selon John Stuart Mill (1060)	
texte 30 : L'épargne et l'investissement selon Adam Smith (1218)	
texte 31 : La vision différente de Malthus	
texte 32 : Le taux d'intérêt chez les classiques selon Keynes (615)	
II. La relation épargne-investissement chez Keynes	27
texte 33 : L'origine de l'épargne (771)	
texte 34 : la notion d'investissement (1779)	
texte 35 : L'épargne et l'investissement (1136)	
texte 36 : L'efficacité marginale du capital (1401)	
texte 37 : Efficacité marginale du capital, anticipations et investissement (895)	
texte 38 : Le taux d'intérêt (1592)	
texte 39 : Les conséquences de l'évolution du taux d'intérêt (1185)	
Chapitre 4 : Le rôle des innovations dans le développement économique et social chez Schumpeter	33
texte 40 : L'innovation (442)	
texte 41 : L'entrepreneur (1681)	
texte 42 : Qu'est-ce que l'esprit d'entreprise ? (952)	
texte 43 : Le processus de destruction créatrice (1035)	
texte 44 : La nature du capitalisme (837)	
texte 45 : La discontinuité des innovations : les grappes d'innovations (1492)	
texte 46 : Les effets sociologiques de l'innovation (1067)	
texte 47 : Les cycles de type Kondratieff (1115)	
texte 48 : Le mécanisme des cycles (1171)	
Chapitre 5 : Le rôle de l'échange international dans le développement économique chez Ricardo	39
texte 49 : Salaires, profits et commerce extérieur (1389)	
texte 50 : Les avantages comparatifs : l'exemple du drap et du vin (1502)	
texte 51 : La spécialisation (1890)	
texte 52 : La distinction entre commerce régional et commerce international (1554)	
texte 53 : La spécialisation d'un pays n'est pas définitive (1466)	
 Deuxième partie :	
LES PROCESSUS DU CHANGEMENT SOCIAL	45
 Chapitre 1 : Les démarches sociologiques de Durkheim et de Weber	47
I. Émile Durkheim et la sociologie du fait social	
texte 54 : Les faits sociaux : une première définition (1540)	
texte 55 : Les faits sociaux : une deuxième définition (523)	
texte 56 : Les faits sociaux : une troisième définition (749)	
texte 57 : Les faits sociaux : illustration (1184)	
texte 58 : « Les faits sociaux [...] doivent être traités comme des choses » (1657)	
texte 59 : « Il faut écarter toutes les prénotions » (1039)	
texte 60 : « La société n'est pas une somme d'individus » (1199)	
texte 61 : L'explication de la vie sociale (828)	
texte 62 : « Un tout n'est pas identique à la somme de ses parties » (1474)	
II. Max Weber et la sociologie de l'action sociale	51
texte 63 : Sociologie et activité sociale (555)	
texte 64 : Qu'est-ce que l'activité sociale ? (1292)	

texte 65 :	Ce que n'est pas l'activité sociale (1510)	
texte 66 :	Ce qui détermine l'activité sociale (1151)	
texte 67 :	Qu'est-ce que l'idéaltype ? (307)	
Chapitre 2 :	Fonctions et formes de la division du travail social chez Durkheim	55
texte 68 :	La cause de la division du travail dans la théorie classique (562)	
texte 69 :	La division du travail social (748)	
texte 70 :	La « société simple : la horde » (531)	
texte 71 :	La solidarité mécanique (977)	
texte 72 :	La structure de la société moderne (969)	
texte 73 :	La solidarité organique (1281)	
texte 74 :	Les formes anomiques de la division du travail (1554)	
Chapitre 3 :	L'analyse des classes sociales chez Marx	61
texte 75 :	Qu'est-ce qu'une classe sociale ? (1971)	
texte 76 :	Les paysans forment-ils une classe sociale ? (1632)	
texte 77 :	Le rôle révolutionnaire de la bourgeoisie (803)	
texte 78 :	En quoi la bourgeoisie a-t-elle joué un rôle révolutionnaire ? (2013)	
texte 79 :	Le prolétariat (1005)	
texte 80 :	Changements sociaux (876)	
texte 81 :	L'Histoire : une lutte des classes permanente (1208)	
Chapitre 4 :	Le processus de rationalisation des activités sociales chez Weber	65
texte 82 :	Les déterminants de l'activité sociale (1744)	
texte 83 :	Rationalité en finalité et formes irrationnelles de comportement (1012)	
texte 84 :	Le processus de rationalisation des activités socio-économiques (2063)	
texte 85 :	Éthique de responsabilité et éthique de conviction (1457)	
texte 86 :	Les fondements de la légitimité du pouvoir (1222)	
texte 87 :	La bureaucratie : le modèle le plus achevé de la rationalisation (595)	
Chapitre 5 :	Démocratie et inégalités	71
I.	Le développement de la démocratie et de l'égalité des conditions chez Tocqueville	
texte 88 :	De quoi procède la démocratie ? (235)	
texte 89 :	L'égalité, condition nécessaire à la démocratie (1470)	
texte 90 :	Égalité et mobilité sociale (805)	
texte 91 :	« De la tyrannie de la majorité » à la nécessité d'une séparation des pouvoirs (1167)	
texte 92 :	« Quelle espèce de despotisme les nations ont à craindre ? » (1574)	
texte 93 :	De nouveaux remèdes à des maux nouveaux (872)	
II.	Les approches théoriques contemporaines de l'inégalité des chances	74
texte 94 :	« Le choix des élus » (1604)	
texte 95 :	Le poids du capital culturel (834)	
texte 96 :	Inégalité et capital linguistique (1864)	
texte 97 :	Le cumul des inégalités : un déterminisme à tempérer (1856)	
texte 98 :	Les effets pervers de l'investissement scolaire (1160)	
texte 99 :	L'évaluation des performances scolaires selon Bourdieu : une égalité formelle (888)	
texte 100 :	La politique éducative peut-elle tenir compte des effets de l'origine sociale ? (1882)	
texte 101 :	Institution universitaire et reproduction des valeurs (1916)	
texte 102 :	L'inégalité des chances dans les sociétés industrielles (772)	
texte 103 :	L'inégalité des chances selon Raymond Boudon (2181)	

Troisième partie :
CRISES, RÉGULATION ET DYNAMIQUE DU DÉVELOPPEMENT 83

Chapitre 1 : Crises et politiques anti-crisis dans les pays développés 85

- I. L'approche libérale classique
texte 104 : La loi des débouchés (1277)
texte 105 : L'économie de l'offre (1342)
texte 106 : Les causes d'une éventuelle surproduction (1422)
texte 107 : La production, moteur de l'activité économique (1000)
texte 108 : Les fonctions de l'État (838)
texte 109 : Les conditions socio-politiques de la prospérité selon Malthus (617)
texte 110 : La vision pré-keynésienne de Malthus (1259)
texte 111 : La contestation, par Malthus, de la loi des débouchés (1355)
- II. Le capitalisme et ses crises selon Karl Marx 89
texte 112 : La production de plus-value (1483)
texte 113 : Capital constant et capital variable (900)
texte 114 : Les changements dans la composition technique du capital (1053)
texte 115 : Le taux de profit (1286)
texte 116 : La baisse tendancielle du taux de profit (2093)
texte 117 : Il n'y a pas de minimum du taux de profit (1034)
texte 118 : Crises et cycles (2091)
texte 119 : D'une hausse éventuelle des salaires à la baisse des profits (2144)
- III. La contestation keynésienne 93
texte 120 : Le système économique keynésien (2024)
texte 121 : La notion de cycle (1050)
texte 122 : La crise (1112)
texte 123 : La crise de surproduction (688)
texte 124 : Le rôle attendu de l'État (918)
- IV. L'approche monétariste de Milton Friedman 95
texte 125 : L'origine de l'inflation (855)
texte 126 : Pourquoi la monnaie s'accroît-elle plus rapidement que la production ? (1171)
texte 127 : Inflation et développement économique (1533)
texte 128 : L'inflation en bref (510)
texte 129 : Le remède à l'inflation (482)
texte 130 : L'élaboration de la politique anti-inflationniste et ses instruments (1074)
texte 131 : Pour des taux de change flexibles (1141)

Chapitre 2 : Mutations et spécificités de la crise dans les pays en développement 99

- texte 132 : La genèse du capitalisme industriel (1406)
texte 133 : Les avantages de la colonisation (1094)
texte 134 : Les théories du développement (2200)
texte 135 : Les théories contemporaines du développement : des « manteaux d'Arlequin » (2159)

Quatrième partie :
BIOGRAPHIES DES AUTEURS INSCRITS
AU PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ 105

Chapitre 1 : Les économistes 107

- I. Thomas Robert Malthus (1766-1834)
II. Adam Smith (1723-1790) 108
III. Jean-Baptiste Say (1767-1832) 109

IV. David Ricardo (1772-1823)	110
V. Karl Marx (1818-1883)	111
VI. John Maynard Keynes (1883-1946)	112
VII. Joseph Aloïs Schumpeter (1883-1950)	113
VIII. Milton Friedman (1912-...)	114
Chapitre 2 : Les sociologues	115
I. Alexis de Tocqueville (1805-1859)	
II. Émile Durkheim (1858-1917)	117
III. Max Weber (1864-1920)	119
IV. Pierre Bourdieu (1930-...)	120
V. Raymond Boudon (1934-...)	121
Références bibliographiques	123